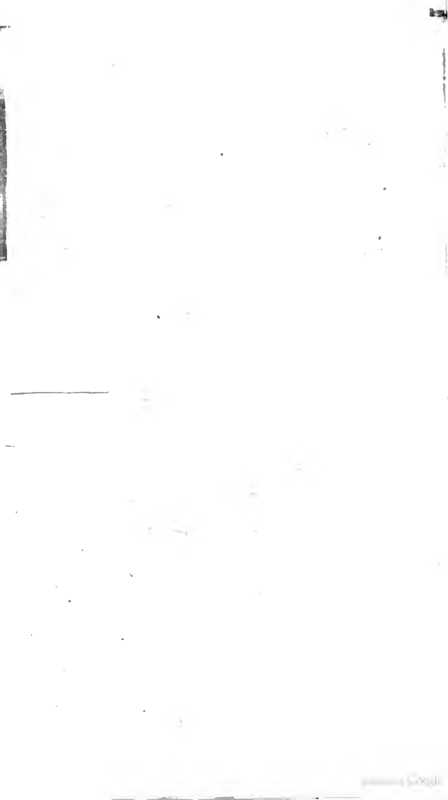


ESSAI

SUR

LA PREMIÈRE FORMATION

DES LANGUES.

ESSAI
SUR
LA PREMIÈRE FORMATION DES LANGUES,

Et sur la différence du génie des langues originales et des langues composées;

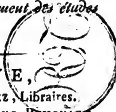
Traduit de l'anglais d'ADAM SMITH.

AVEC DES NOTES.

Suivi du premier livre des RECHERCHES SUR LA LANGUE ET LA PHILOSOPHIE DES INDIENS. EXTRAIT ET TRADUIT DE L'ALLEMAND DE F. SCHLEGEL.

PAR J. MANGET,

Professeur de Belles-lettres dans l'Académie de Lausanne, Membre de la Société d'Emulation du Canton de Vaud, et de la Société pour l'Avancement des études de Genève.



A GENÈVE,

Chez MANGET et CHERBULIEZ, Libraires.

Et se trouve à Paris chez ANT. AUG. RENOUARD, libraire, rue St. André-des-Arcs, N.° 55.

1809.

A MONSIEUR

AUGUSTE TOUCHON,

Ministre du St. Evangile à Neuchâtel.

MONSIEUR!

Vous m'avez permis de vous dédier cette traduction, et votre amitié me promet l'indulgence que je n'aurais pas osé réclamer d'un autre. Un ami excusera plus facilement les imperfections du travail d'un ami. Voué, par les devoirs de votre état, à des études

d'un autre genre, entré dans une carrière à laquelle vos goûts et vos brillans succès vous attachent, vous cultivez néanmoins toutes les branches de la littérature, et les discussions, qui font l'objet de cet ouvrage, ne vous sont point étrangères. Je vous offre donc ici la traduction d'un livre estimable, intéressant encore dans une traduction imparfaite; et je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de vous exprimer les sentimens d'estime et d'attachement que je vous ai voués.

J. MANGET.

OBSERVATIONS
PRÉLIMINAIRES
DU TRADUCTEUR.

L'ESSAI *sur la formation des langues*, est depuis long-tems connu et apprécié. Le jugement qu'en porte l'auteur de la vie d'*Adam Smith*, me dispense de faire moi-même l'éloge de cet ouvrage. Il sera plus court et plus commode pour moi de rapporter simplement ici les observations de cet excellent juge, que j'adopte entièrement et qui portent avec elles une sorte d'autorité.

» La dissertation sur l'origine des langues (*) dit M. *Dugald-Stewart*, qui forme une partie du même volume où se trouve la *Théorie des sentimens moraux* (**), ne fut annexée, à ce que je crois, qu'à la seconde édition de cet ouvrage. Cet un essai, où brille beaucoup d'esprit et de talent; l'Auteur lui-même en faisait grand

---

(*) Voyez *le Précis de la vie et des écrits d'Adam Smith*, par D. *Stewart*, placé à la tête *des Essais philosophiques d'Adam Smith*, traduits de l'anglais par *P. Prévost*, 2 vol. in-12. Paris.

(**) Je dois faire observer ici que l'expression d'*origine* n'est pas parfaitement exacte. *Smith* se sert de celle de *formation*. Ceci n'est pas une simple affaire de mots. Le mot d'*origine* rappelle un objet de recherches d'un autre genre dont l'auteur paraît avoir évité à dessein de s'occuper (M).

cas, * * * Ce genre de recherches semble particulier aux Modernes, et il en est peu qui piquât plus la curiosité de Mr. *Smith.* On peut remarquer dans tous ses ouvrages moraux, politiques et littéraires, quelques traces de son goût à cet égard ; et dans tous ces sujets divers, il fournit en ce genre les exemples les plus heureux. »

» Dans un période de la vie sociale aussi avancé que celui où nous sommes placés, si nous comparons nos connaissances, nos opinions, nos mœurs et nos institutions avec celles des tribus grossières, il est impossible que nous ne nous demandions pas à nous mêmes, par quels progrès insensibles s'est effectué le passage de

ce premier état de l'homme réduit aux simples efforts de la nature non cultivée, à cet état de chose où brille un art si merveilleux et qui paraît si compliqué. D'où est sortie cette beauté systêmatique que nous admirons dans la structure d'un langage cultivé, cette analogie qui se fait remarquer dans le mélange de langages divers, en usage chez les nations les plus éloignées, et qui ont le moins de rapport entr'elles, ainsi que ces formes particulières qui les distinguent les unes des autres? ****
*******»

» Sur la plupart de ces questions on doit attendre peu de lumière de l'histoire; car long-tems avant que les hommes eussent atteint le pé-

riode auquel ils commencèrent à consigner leurs actions à la postérité, ils avaient déjà fait des pas importans vers la civilisation. Un petit nombre de faits isolés peuvent être recueillis occasionnellement dans les observations des voyageurs qui ont été à portée d'examiner les peuples grossiers; mais il est facile de voir que ce moyen ne suffit point pour former un tableau détaillé des progrès du genre humain, dans lequel les objets soient liés et présentent un ensemble régulier. »

» Privés ainsi de la clarté qui résulte du témoignage, nous sommes réduits à suppléer aux faits par des conjectures : lorsque nous ne pouvons savoir comment ces hom-

mes ont agi en certaines occasions particulières, nous ne pouvons mieux faire que d'examiner comment il est probable qu'ils ont agi d'après les principes de leur nature et les circonstances de leur situation. Dans ces sortes de recherches, les faits détachés qui nous sont transmis par les voyageurs peuvent servir de points de repaire ou de fanaux pour nous diriger, et il arrivera quelquefois que les résultats que nous aurons tirés de nos principes spéculatifs, pourront servir à confirmer la vérité de certains récits qui au premier aspect, sembleraient douteux ou incroyables * * * * * * * ».

» Ces remarques ont été occasionnées par la *Dissertation sur la formation des langues*, laquelle four-

nit un beau modèle d'histoire théorique appliquée à un sujet également curieux et difficile * * * * * ».

» Je n'ajouterai qu'une seule remarque à ce sujet, c'est que lorsque différentes histoires théoriques sont proposées par différens écrivains et qu'ils y tracent chacun à sa manière, la marche de l'esprit humain dans une même carrière d'activité, il ne faut pas toujours envisager ces théories, quoique diverses, comme étant opposées et se détruisant mutuellement. Si la marche de l'esprit humain qui s'y trouve esquissée paraît dans toutes ces histoires plausible, il est au moins possible que toutes aient été réalisées; car les choses humaines n'offrent jamais, dans deux occa-

sions différentes, une parfaite uniformité. Mais qu'elles aient ou non été réalisées, c'est souvent une question d'une petite importance ; dans plusieurs cas, il est beaucoup plus essentiel de bien constater la marche qui est la plus simple, que celle qui est la plus conforme à la réalité des faits. Car quelque paradoxale que cette opinion puisse paraître, il est certainement vrai que la marche réelle n'est pas toujours la plus naturelle ; elle peut avoir été déterminée par des accidens particuliers, qui probablement n'auront pas lieu une seconde fois, et qui ne peuvent être considérés comme une partie de ces soins généraux qu'a pris la nature pour opérer le perfectionnement de l'espèce.

A ces remarques je me permettrai d'en joindre une seule, et cette remarque est un regret. Il me paraît fâcheux qu'Adam Smith n'ait fondé ses assertions que sur les inductions tirées d'un assez petit nombre de langues. Peut-être trouvera-t-on qu'il a trop généralisé les observations qu'ont pu lui fournir sa propre langue le grec, le latin et quelques-unes des langues modernes dérivées du latin. Je suis porté à croire qu'une étude plus étendue du langage, aurait modifié à bien des égards ses opinions, et aurait pu le conduire quelquefois à des résultats différens. Et c'est ici un point sur lequel je ne pense pas absolument comme l'Auteur dont je viens d'énoncer l'opinion. Un philosophe qui écrit sur

l'origine du langage, doit chercher, ce me semble, à faire accorder, autant qu'il lui est possible, sa théorie avec les faits observés. Et tout nous porte à croire que le dessein d'*Adam Smith* a été de tracer l'histoire réelle de la formation et des principales révolutions du langage. Nous le voyons même s'attacher, dans tout le cours de son ouvrage, à appuyer ses assertions sur des faits. Mais quelles qu'aient été, à cet égard, ses intentions, nous apprendrons à connaître dans la seconde partie de ce volume un Auteur qui, riche d'un vaste fonds de connaissances grammaticales et historiques, énonce, dans plusieurs endroits de son ouvrage, des faits directement con-

traires aux opinions de *Smith*, et qui ne tendent pas à moins qu'à renverser presque toute sa théorie.

Je dois dire aussi quelques mots de ma traduction. Je suis fort éloigné de la croire parfaite, mais j'ose du moins assurer qu'elle est exacte. Je me suis appliqué à bien comprendre l'Auteur, et j'espère que la fidélité et la clarté dont je me suis fait une loi constante, me feront trouver grâce pour les autres qualités qui manquent à mon style. Cette dissertation avait déjà été traduite en Français: j'ai profité quelquefois du travail du premier traducteur, lorsqu'il m'a paru bien fait, mais j'ai été souvent appelé aussi à y relever des inexactitudes et j'ai cherché à les éviter dans le mien. D'ailleurs la fidélité

rigoureuse que je me suis prescrite, m'a engagé à conserver dans ma traduction le genre de style de l'original, et je ne m'en suis écarté, que lorsque j'ai cru obtenir plus de clarté en substituant mes expressions à celles de l'Auteur anglais. J'ai toujours pensé qu'une traduction littérale n'était, dans le fait, le plus souvent, qu'une traduction infidèle. La différence du génie des langues, autorise dans la langue anglaise des expressions et des tournures qui, dans la nôtre, ne seraient ni correctes ni même intelligibles; et je ne doute pas que les inconvéniens qu'on pourrait trouver à de pareilles altérations, ne soyent rachetés par des avantages supérieurs.

On trouvera à la suite de cette traduction, un petit nombre de notes destinées à éclaircir le texte, quelquefois aussi à développer ou à discuter quelques-unes des assertions de l'Auteur. Je les soumets à l'examen de mes lecteurs, et j'y expose mes opinions avec la réserve et la défiance qui conviennent à un homme qui ne faisant que débuter dans la carrière des lettres, ose quelquefois opposer son sentiment à celui d'un philosophe tel qu'*Adam Smith*.

CONSIDÉRATIONS

Sur la première formation des langues.

L'INVENTION de certains noms particuliers pour désigner des objets particuliers, c'est-à-dire, la création des noms substantifs, a dû être l'un des premiers pas vers la formation du langage. Deux sauvages qui n'auraient jamais appris à parler, et qui auraient été élevés loin de la société humaine, seraient naturellement conduits à former une langue, à l'aide de laquelle ils pussent se faire connaître mutuellement leurs besoins, en émettant certains sons, toutes les fois qu'ils auraient envie de désigner certains objets. Les objets qui leur seraient le plus familiers et qu'ils auraient le plus fréquemment occasion de nom-

mer, seraient les seuls auxquels ils donneraient des noms particuliers. Ainsi la *caverne* particulière dont l'abri les garantit des injures de l'air, l'*arbre* particulier dont le fruit appaise leur faim, la *fontaine* particulière dont l'eau étanche leur soif, seraient désignés d'abord par les mots de *caverne*, d'*arbre* et de *fontaine*, ou par telle autre dénomination que les hommes, dans ce jargon primitif, jugeraient à propos de leurs appliquer.

Continuons à raisonner d'après la même hypothèse. Lorsque dans la suite une expérience plus étendue eut conduit ces sauvages à observer d'autres *cavernes* et d'autres *arbres*, et que leurs besoins les eurent obligés à en faire mention dans leurs discours, ils se trouvèrent naturellement disposés à appliquer à chacun de ces nouveaux objets le même nom par lequel ils étaient accoutumés à désigner l'objet semblable avec lequel ils avaient

déjà fait connaissance. Aucun de ces nouveaux objets n'avait de nom qui lui fût particulier, mais chacun d'eux ressemblait exactement à un autre objet qui avait reçu ce nom. Il était impossible que ces sauvages pussent contempler ces nouveaux objets sans se rappeler les premiers, et sans se rappeler le nom donné à ces premiers, avec lesquels les nouveaux avaient une si étroite ressemblance. Ainsi quand ils étaient appelés à parler de quelqu'un de ces nouveaux objets, ou à se les désigner l'un à l'autre, ils prononçaient naturellement le nom de l'ancien objet correspondant dont l'idée ne pouvait manquer, dans cet instant, de se présenter de la manière la plus vive et la plus forte à leur mémoire. De la sorte, chacun de ces mots qui étaient originairement les noms propres d'individus, devint insensiblement le nom commun d'une collection d'objets. Un enfant qui ne fait que com-

mencer à apprendre à parler, appelle *Papa* ou *Maman* toutes les personnes qui entrent dans la maison, et applique ainsi à l'espèce entière ces noms qu'on lui avait appris à appliquer à deux individus. J'ai connu un paysan qui ne savait pas le nom propre de la rivière qui coulait devant sa porte ; » c'était la *rivière*, » disait-il, et il ne l'avait jamais entendu appeler autrement. Son expérience, à ce qu'il semble, ne l'avait pas conduit à observer d'autre rivière que celle-là. Il est donc évident que le mot général de *rivière* était, dans l'acception qu'il lui donnait, un nom propre, désignant un objet individuel. Si ce même homme eût été conduit auprès d'une autre rivière, ne l'aurait-il pas à l'instant même appelée une *rivière ?* Si nous pouvions supposer un homme vivant sur les bords de la *Tamise*, qui fût assez ignorant pour ne pas connaître le mot général de *rivière*, et qui ne

connût que le mot particulier de *Tamise*, doutons-nous que cet homme, s'il venait à se trouver auprès d'une autre rivière, ne l'appelât aussitôt une *Tamise?* Au fond, il n'y a rien là de plus que ce que des gens qui connaissent d'ailleurs très-bien le mot général, sont fort sujets à faire. Un Anglais qui décrit une grande rivière qu'il a vue dans un pays étranger, dit naturellement que c'est une autre *Tamise.* Lorsque les Espagnols abordèrent pour la première fois sur les côtes du Mexique, et qu'ils observèrent la richesse, les habitations et la nombreuse population de cette belle contrée, si supérieure aux pays sauvages qu'ils avaient été occupés à visiter depuis quelque tems, ils s'écrièrent que c'était une *nouvelle Espagne.* De là le Mexique fut appelé nouvelle Espagne, et ce nom est resté depuis lors à cette malheureuse contrée. Nous disons de la même manière d'un héros

qu'il est un *Alexandre*, d'un orateur qu'il est un *Ciceron*, d'un philosophe qu'il est un *Newton*. Cette manière de parler, que les grammairiens appelent *Antonomasie* et qui est encore extrêmement commune, quoiqu'elle ne soit plus du tout nécessaire maintenant, fait voir combien les hommes sont naturellement disposés à donner à un objet le nom d'un autre objet avec lequel il a une étroite ressemblance, et à désigner ainsi une multitude, par le mot qui était originairement destiné à exprimer un individu. C'est cette application du nom d'un individu à une grande multitude d'objets, dont la ressemblance réveille naturellement l'idée de cet individu, et celle du nom qui l'exprime; c'est cette application, dis-je, qui semble avoir donné originairement lieu à la formation de ces classes et de ces assortimens qu'on appelle dans les écoles *genres* et *espèces*, et dont l'ingénieux et

l'éloquent Rousseau *) se trouve si em barrassé à expliquer l'origine. Ce qui constitue une espèce, est simplement une collection d'objets, qui ont entr'eux un certain degré de ressemblance, et que l'on désigne, en conséquence, par un seul nom qui peut servir à exprimer l'un quelconque d'entr'eux.

Quand la plus grande partie des objets eurent été ainsi distribués dans les classes et les assortimens qui leur sont propres, et que ces assortimens eurent été distingués par ces noms généraux, il était impossible que la plus grande partie de ce nombre presqu'infini d'individus, comprise sous chacun de ces assortimens ou espèces particulières,

*) *Origine de l'inégalité des conditions.* Partie I. p. 376. 377. Edit. d'Amsterdam des Œuvres diverses de J. J. Rousseau.

pussent avoir des noms particuliers ou leur appartenant en propre, distincts du nom général de l'espèce. Aussi quand on fut appelé à parler de quelque objet particulier, il devint fréquemment nécessaire de le distinguer des autres objets compris sous le même nom générique, ou d'abord, en le désignant par ses qualités particulières, ou secondement, en le désignant par les rapports particuliers qui l'unissaient à d'autres objets. De là la formation nécessaire de deux autres classes de mots; l'une destinée à exprimer la qualité, l'autre à exprimer la relation.

Les noms *adjectifs* sont des mots qui expriment la qualité considérée comme qualifiant quelque sujet particulier, ou, pour parler le langage des scholastiques, *en concret* avec ce sujet *). Ainsi le mot

*) On serait plus clair et également exact,

vert exprime une certaine qualité considérée comme qualifiant un sujet, ou en concret avec le sujet particulier auquel on peut l'appliquer. Il est évident que les mots de cette espèce peuvent servir à distinguer des objets particuliers d'autres objets compris sous la même dénomination générale. Les mots *arbre vert*, par exemple, peuvent servir à distinguer un arbre particulier d'autres arbres qui seraient *flétris* ou *dépouillés*.

Les prépositions sont des mots qui expriment la relation considérée, de la même manière, *en concret* avec l'objet correlatif. Ainsi les prépositions, *de*, *à*, *pour*, *avec*, *par*, *sur*, *sous*, etc. désignent quelque relation qui existe

---

en disant: que l'adjectif sert à désigner un mode ou une qualité que l'esprit ne considère point à part, et ne sépare point de l'objet qui en est revêtu. *Trad.*

entre les objets exprimés par les mots entre lesquels la préposition est placée, et elles indiquent que cette relation est considérée en concret avec l'objet corrélatif. Ces sortes de mots servent à distinguer des objets particuliers d'autres objets de la même espèce, quand ces objets ne peuvent être aussi exactement désignés par aucune de leurs qualités particulières. Quand nous disons par exemple, l'*arbre vert de la prairie*, nous distinguons un arbre particulier, non-seulement par la qualité qui lui appartient, mais encore par le rapport dans lequel il se trouve à l'égard d'un autre objet.

Comme ni la qualité ni la relation ne peuvent exister en abstraction, il est naturel de supposer que les mots qui désignent ces idées, en les faisant envisager dans le concret (manière dont nous les voyons toujours exister), ont

été inventés bien long-tems avant les mots qui expriment ces mêmes idées envisagées dans l'*abstrait*, manière dont nous ne les voyons jamais exister. Tout nous porte donc à croire que les mots *vert* et *blanc* ont été inventés avant les mots de *verdure* et de *blancheur*; les mots *au-dessus* et *au-dessous* avant les mots de *supériorité* et d'*infériorité*. L'invention des mots de la dernière classe requiert un bien plus grand effort d'abstraction que celle des mots de la première; il est donc probable que ces termes abstraits sont d'une institution beaucoup plus récente. C'est aussi ce que montre en général leur étymologie, puisqu'on voit que ces mots dérivent habituellement d'autres mots qui sont concrets.

Mais quoique l'invention des noms adjectifs soit beaucoup plus naturelle que celle des noms substantifs abstraits

qui en dérivent, il n'en fallut pas moins un degré très-considérable de généralisation et d'abstraction pour en venir là. Les hommes, par exemple, qui inventèrent les mots de *vert*, de *bleu*, de *rouge*, et les autres noms des couleurs, doivent avoir observé et comparé ensemble un grand nombre d'objets, avoir remarqué leurs ressemblances et leurs dissemblances à l'égard de la qualité des couleurs, et les avoir arrangés dans leur esprit en différentes classes et assortimens, d'après ces ressemblances et ces dissemblances. Un adjectif est par sa nature un mot général et jusqu'à un certain point abstrait; il suppose nécessairement déjà l'idée d'une certaine espèce ou d'un certain assortiment de choses, à toutes lesquelles il est également applicable. Le mot *vert* ne peut pas (comme nous supposions la chose possible pour le mot *caverne*) avoir été originairement le nom d'un individu,

et être devenu ensuite, par ce changement que les grammairiens appellent *Antonomasie*, le nom d'une espèce entière. Le mot *vert* désignant, non point une substance, mais la qualité particulière d'une substance, doit avoir été dès l'origine un mot général, considéré comme également applicable à toute autre substance douée de la même qualité. L'homme qui distingua le premier un objet particulier par l'épithète de *vert*, doit avoir observé d'autres objets qui n'étaient pas *verts*, dont il voulait le séparer par cette dénomination. L'institution de ce nom là, suppose donc une comparaison déjà faite. Elle suppose également quelque degré d'abstraction. La première personne qui inventa cette dénomination, doit avoir distingué la qualité, de l'objet auquel elle appartenait, et avoir conçu l'objet comme susceptible d'exister sans cette qualité. L'invention des noms adjectifs,

même les plus simples, doit donc avoir exigé plus de métaphysique, que nous ne sommes disposés à le croire. Les différentes opérations intellectuelles d'arranger ou de classer, de comparer et d'abstraire doivent avoir été toutes employées avant qu'on ait pu instituer même les noms des différentes couleurs, de tous les noms adjectifs, les moins métaphysiques. De toutes ces considérations j'infère, que quand les langues commencèrent à se former, les noms adjectifs ne furent en aucune manière les premiers mots qu'on inventa.

Il existe un autre moyen d'indiquer les différentes qualités des différentes substances, qui n'exigeant ni abstraction ni séparation mentale de la qualité et du sujet, semble plus naturel que l'invention des adjectifs, et qui pour cette raison, ne pouvait guère manquer de se présenter à l'esprit

avant ceux - ci, à l'époque de la première formation du langage. Ce moyen consiste à faire subir au nom substantif lui-même quelque variation, suivant les différentes qualités dont il est doué. Ainsi, dans plusieurs langues, la qualité du sexe et celle du manque de sexe, s'expriment par les différentes terminaisons des substantifs qui désignent les objets qui possèdent ces qualités. En latin, par exemple, les mots *lupus*, *lupa*; *equus*, *equa*; *Lucretius*, *Lucretia*, etc. indiquent les qualités de mâle et de femelle dans les animaux et les personnes auxquels ces dénominations appartiennent, sans qu'il soit besoin d'ajouter un adjectif dans ce but là. D'autre part, les mots *forum*, *pratum*, *plaustrum*, indiquent par leur terminaison particulière l'absence totale du sexe dans les différentes substances qu'ils représentent. Le sexe et le manque de sexe, étant naturellement considérés

comme des modifications inséparables des substances particulières auxquelles elles appartiennent, il était naturel de les exprimer par une modification du nom substantif, plutôt que par un mot général et abstrait, destiné à exprimer cette espèce particulière de qualité. (*Note* 1.) L'expression a évidemment de cette manière une analogie bien plus exacte que de l'autre, avec l'idée du l'objet qu'elle désigne. La qualité se présente dans la nature comme une modification de la substance, et quand elle est ainsi exprimée dans le langage par une modification du substantif qui désigne la substance, la qualité et le sujet se trouvent combinés l'un avec l'autre dans l'expression, de la même manière qu'ils semblent l'être dans l'objet et dans l'idée. De là l'origine des genres masculin, féminin et neutre, dans toutes les langues anciennes. Au moyen de ces genres,

les plus importantes de toutes les distinctions, celle des substances en animées et inanimées, et celle des animaux en mâles et femelles, semblent avoir été suffisamment marquées sans le secours d'adjectifs ou de toute autre espèce de noms généraux servant à désigner cette espèce de qualité, de toutes la plus étendue.

Il ne se trouve pas d'autres genres que ces trois là, dans aucune des langues que je connais; ce qui revient à dire que la formation des substantifs ne peut par elle-même et sans le secours des adjectifs exprimer d'autres qualités que les trois dont je viens de parler, les qualités de mâle et de femelle, et celle du manque de sexe. Néanmoins je ne serais point surpris, que dans d'autres langues que je ne connais point, les différentes modifications des noms substantifs fussent capables d'exprimer beau-

coup d'autres qualités différentes. Les différens diminutifs *) de l'italien et de quelques autres langues, expriment réellement quelquefois une grande variété de modifications dans les substances désignées par les noms qui subissent de pareils changemens *(Note 2)*.

Cependant, il était impossible que les noms substantifs, sans perdre absolument leur forme originale, pussent subir un nombre de variations assez grand pour exprimer cette variété presqu'infinie de qualités, par lesquelles il pouvait être nécessaire de les spécifier et de les distinguer en différentes occasions. Aussi, quoique les différentes modifications des noms substantifs pussent prévenir, pour un tems, la nécessité d'inventer des nouveaux noms, il fut impossible de la prévenir en-

*) Et augmentatifs. *Trad.*

tièrement. Lorsqu'on en vint à inventer des noms adjectifs, il était naturel de leur donner, en les formant, quelque ressemblance avec les substantifs auxquels ils devaient servir d'épithète ou de qualification. On leur donna les mêmes terminaisons qu'à leurs substantifs, et par un effet de ce goût pour la similitude de son, de ce plaisir attaché au retour des mêmes syllabes, qui est le fondement de l'analogie dans toutes les langues, on fut disposé à varier la terminaison du même adjectif, selon qu'on était appelé à l'appliquer à un substanrif ou masculin, ou féminin, ou neutre. Ainsi on dit : *magnus lupus*, *magna lupa*, *magnum pratum*, lorsqu'on voulut exprimer un *grand loup*, une *grande louve*, une *grande prairie*.

Cet usage de varier la terminaison du nom adjectif selon le genre du substantif, qui a lieu dans toutes les

langues anciennes, semble avoir été introduit principalement par amour pour une certaine similitude de son, une certaine espèce de rîme qui est naturellement si agréable à l'oreille humaine. On doit observer que le genre ne saurait proprement appartenir à un nom adjectif, dont le sens est toujours précisément le même, quel que soit la nature du substantif auquel on l'applique. Que nous disons d'un homme ou d'une femme qu'ils sont *grands* *),

*) Le sens de cette phrase est un peu plus clair dans l'anglais qu'il ne peut l'être dans la traduction. L'adjectif anglais *great*, qui veut dire *grand*, et qui est complètement indéclinable, rend l'observation d'A. *Smith* plus sensible que ne peut le faire le mot français correspondant: » *When we say*, » dit *Smith*, » a great man, » *or* a great woman, *the word* great *has precisely* » *the same meaning in both cases.* » J'ai cru rendre la pensée plus intelligible en altérant légèrement la phrase anglaise. *Trad.*

le mot *grand* n'en a pas moins précisément le même sens dans les deux cas; et la différence de sexe dans les objets auxquels on l'applique, n'en introduit aucune dans sa signification. De la même manière, les mots *magnus*, *magna*, *magnum*, sont tous les trois des mots qui expriment précisément la même qualité, et le changement de terminaison n'est accompagné d'aucune espèce de variation dans le sens. Le sexe et le genre sont des qualités qui appartiennent aux substances, mais qui ne peuvent appartenir aux qualités des substances. En général, aucune qualité, considérée dans le concrèt, ou comme qualifiant un sujet particulier, ne peut être conçue comme le sujet d'une autre qualité, quoique, considérée dans l'abstrait, elle le puisse. Ainsi un adjectif ne peut jamais en qualifier un autre. Un *grand bon homme* indique un homme qui est à la fois *grand* et *bon*. Les deux

adjectifs qualifient le substantif, mais ne se qualifient point l'un l'autre. D'autre part, lorsque nous disons la *grande bonté de l'homme*, le mot de *bonté* désignant une qualité considérée abstraitement, et qui peut être elle-même le sujet d'autres qualités, est susceptible, pour cette raison, d'être modifié par le mot *grande*.

Si l'invention originaire des adjectifs présentait tant de difficultés, celle des prépositions en offrait encore davantage. Toute préposition, comme je l'ai déja observé, désigne quelque rapport considéré en concrêt avec l'objet corrélatif. La préposition *au-dessus*, par exemple, désigne le rapport de supériorité, non pas abstraitement comme il est exprimé par le mot de *supériorité*, mais en concrêt avec quelqu'objet corrélatif. Dans cette phrase-ci, par exemple, *l'arbre au-dessus de la caverne*,

le mot *au-dessus* exprime un certain rapport entre l'*arbre* et la *caverne*, et il exprime ce rapport en concrèt avec l'objet correlatif, qui est la caverne. Une préposition exige toujours, pour que le sens soit complet, quelqu'autre mot qui vienne après elle, comme on peut l'observer dans l'exemple particulier que je viens de citer. Maintenant je dis, que l'invention originaire de ces sortes de mots a dû exiger encore un plus grand effort d'abstraction et de généralisation que celle des adjectifs. Et d'abord une rélation est en elle-même un objet plus métaphysique qu'une qualité. Personne ne peut-être embarrassé à expliquer ce qu'on entend par une qualité; mais peu de gens se trouveront en état d'exprimer très-distinctement ce qu'on entend par une rélation. Les qualités sont presque toujours les objets de nos sens extérieurs, les rélations ne le sont jamais. Il n'est donc pas

étonnant que l'une de ces deux classes d'objets soit incomparablement plus facile à concevoir que l'autre. En second lieu, quoique les prépositions expriment toujours la rélation qu'elles représentent, en concret avec l'objet correlatif, elles n'ont pu être originairement formées sans un très-grand effort d'abstraction. Une préposition désigne un rapport, et pas autre chose qu'un rapport. Mais avant que lēs hommes pussent instituer un mot pareil, il fallait qu'ils fussent en quelque manière en état de considérer le rapport indépendamment des objets rapprochés, puisque l'idée de ces objets n'entre nullement dans la signification de la préposition. L'invention d'un pareil mot doit donc avoir exigé un degré considérable d'abstraction. En troisième lieu, une préposition est par sa nature un mot général, qui doit avoir été considéré dès sa première institution, comme

également

également propre à désigner tout autre rapport de la même nature. L'homme qui inventa le premier le mot *au-dessus*, doit non-seulement avoir distingué, jusqu'à un certain point, le rapport de *supériorité*, des objets entre lesquels il existait; mais avoir encore distingué ce rapport-là des autres rapports, comme de celui d'*infériorité*, exprimé par le mot *au-dessous*, de celui de *juxta-position*, exprimé par le mot *à côté*, et ainsi des autres. Il doit donc avoir conçu ce mot comme exprimant une espèce particulière de rapport distincte de toute autre, ce qui n'a pu se faire sans un effort considérable de comparaison et de généralisation.

Aussi quelles que soient les difficultés que rencontra la première invention des adjectifs, les mêmes et beaucoup d'autres doivent s'être présentées dans l'invention des prépositions. Si les hom-

mes à l'époque de la formation des langues, semblent avoir évité, pour quelque tems, la nécessité de se servir d'adjectifs en variant la terminaison des noms des substances, selon que celles-ci variaient dans quelques-unes de leurs qualités les plus importantes; ils ont dû se trouver dans une nécessité encore bien plus pressante d'éviter, par quelque expédient pareil, l'invention encore plus difficultueuse des prépositions. Les différens cas des langues anciennes sont une invention précisément du même genre. Le génitif et le datif dans les langues grecque et latine tiennent manifestement la place de prépositions, et expriment par une modification dans le substantif qui représente le second terme du rapport, la relation qui existe entre l'idée renfermée dans le nom substantif et l'idée renfermée dans quelqu'autre mot de la phrase. Ainsi dans les expressions,

fructus arboris, *le fruit de l'arbre*; *sacer Herculi*, *consacré à Hercule*, les changemens opérés dans les termes correlatifs *arbor* et *Hercules*, expriment les mêmes rapports que nous exprimons en anglais par les prépositions *of* et *to* *).

Pour exprimer un rapport de cette manière, il ne fallait aucun effort d'abstraction. Le rapport ne se trouvait point exprimé alors par un mot particulier qui désignât un rapport et rien qu'un rapport, mais pas une variation dans le terme correlatif. Il était exprimé de la sorte, comme il paraît exister dans la nature, non comme quelque chose de séparé et de détaché, mais comme

*) Correspondantes aux prépositions françaises *de* et *à*. Je substituerai désormais constamment, comme j'ai déjà fait ailleurs, les prépositions françaises aux prépositions anglaises correspondantes.

complettement mêlé et confondu avec l'objèt correlatif.

Cette manière d'exprimer les rapports entre les mots, n'exigeait non plus aucun effort de généralisation. Les mots *arboris* et *Herculis* qui renferment dans leur signification le même rapport qu'on exprime par les prépositions *de* et *à*, ne sont point comme ces prépositions des mots généraux qu'on puisse faire servir à exprimer le même rapport entre deux objets quelconques entre lesquels on peut le remarquer.

Cette manière d'exprimer les rapports, n'exigeait non plus aucun effort de comparaison. Les mots *arboris* et *Herculi*, ne sont point des mots généraux, destinés à désigner une espèce particulière de rapport, que les inventeurs de ces expressions aient eu à cœur, en conséquence de quelque comparaison antérieure, de

séparer et de distinguer de toute autre. L'exemple d'une pareille invention a été probablement bientôt suivi, et tout homme qui était appelé à exprimer un rapport semblable a dû être fort disposé à le faire en faisant subir une variation semblable au nom de l'objet correlatif. Je dis que cela est probablement ou plutôt certainement arrivé; mais cela s'est fait sans intention ou sans dessein prémédité de la part de ceux qui ont donné les premiers l'exemple et qui n'ont jamais songé à établir de règle générale. La règle générale s'est établie insensiblement et par degrés lents, sans autre cause que ce goût pour l'analogie et la ressemblance de sons, qui est le fondement de la plus grande partie des règles de la grammaire.

Comme il ne falloit ni abstraction, ni généralisation, ni comparaison d'aucun genre pour exprimer un rapport

par une variation dans le nom de l'objet correlatif, il devait être au commencement plus facile et plus naturel de l'exprimer ainsi, que de l'exprimer par ces mots généraux appelés prépositions, dont l'invention doit avoir exigé quelque degré de toutes ces opérations-là.

Le nombre des cas n'est pas le même dans les différentes langues. On en compte cinq en grec, six en latin, et dix, à ce qu'on assure, dans la langue arménienne. Il a dû naturellement arriver que le nombre des cas a été plus ou moins grand, selon que les premiers inventeurs du langage ont établi un nombre plus ou moins grand de variations dans la terminaison des substantifs, pour exprimer les différens rapports qu'ils avaient occasion de remarquer, avant l'invention de ces prépositions plus générales et plus abstraites qui pouvaient tenir la place de ces variations. *(Note 3.)*

Il vaut peut-être la peine de remarquer que ces prépositions qui tiennent dans les langues modernes la place des cas anciens, sont les plus générales, les plus abstraites et les métaphysiques de toutes, et par conséquent, celles qui ont été probablement inventées les dernières de toutes. Demandez à un homme d'une sagacité ordinaire, quel rapport exprime la préposition *sur*? Il répondra sur le champ, celui de *supériorité*. Quel rapport exprime la préposition *sous*? Il répondra tout aussi promptement, celui d'*infériorité*. Mais demandez lui quel rapport exprime la préposition *de*, et s'il n'a pas beaucoup réfléchi d'avance sur ces sortes de sujets, vous ne risquez rien de lui accorder une semaine pour songer à ce qu'il doit vous répondre. Les prépositions *sur* et *sous* ne désignent aucun des rapports exprimés par les cas dans les langues anciennes. Mais la préposition

de répond à celui qu'on exprime par le génitif, rapport qui, comme on peut aisément l'observer, est d'une nature très-métaphysique. *De* désigne une relation en général, considérée en concrêt avec l'objet correlatif. Ce mot indique que le substantif qui précède est lié d'une manière ou d'une autre avec celui qui suit, mais sans déterminer en aucune manière, comme le fait la préposition *sur*, qu'elle est la nature particulière de ce rapport. Aussi nous en servons nous souvent pour exprimer les rapports les plus opposés, parce que les rapports les plus opposés ont du moins ceci de commun, que chacun d'eux renferme en lui-même l'idée générale ou la nature d'un rapport. Nous disons ainsi *le père du fils*, et *le fils du père. Les sapins de la forêt* et *la forêt des sapins.* Le rapport dans lequel le *père* se trouve à l'égard du *fils*, est évidemment un rapport absolument opposé à

celui dans lequel le *fils* se trouve à l'égard du *père* (*). Le rapport dans lequel le tout se trouve à l'égard de ses parties, est absolument opposé à celui dans lequel les parties se trouvent au tout. Le mot *de* sers cependant fort bien à désigner toutes ces rélations, parce qu'il ne désigne par lui-même aucun rapport en particulier, mais seulement un rapport en général; et autant qu'un rapport particulier peut être démêlé dans cette expression l'esprit l'infère non point de la préposition elle-même, mais de la nature et de l'arrangement des substantifs entre lesquels la préposition est placée.

Ce que je viens de dire au sujet de la préposition *de*, peut jusqu'à un cer-

(*) Il semble qu'il y a ici quelque chose d'incorrect dans l'expression. Les deux rapports dont il est question, sont des rapports *inverses*, plutôt que des rapports *opposés*. *Trad.*

tain point s'appliquer aux prépositions *à*, *pour*, *avec*, *par*, et à toutes celles dont on fait usage dans les langues modernes pour remplir la place des anciens cas. Elles expriment toutes des relations très-abstraites et très-métaphysiques, que tout homme qui prendra la peine d'examiner la chose, trouvera extrêmement difficile d'exprimer par des noms substantifs, de la même manière que nous pouvons exprimer la relation énoncée par la préposition *au-dessus*, par le nom substantif de *supériorité*. Elles expriment pourtant toutes quelques relations particulières, et par conséquent aucune d'elles n'est aussi abstraite que la préposition *de*, que l'on peut regarder comme la plus métaphysique de toutes. Ainsi les prépositions qui sont capables de remplacer les anciens cas, étant plus abstraites que les autres, étaient naturellement plus difficiles à inventer. Et, en même tems, les rap-

ports que ces prépositions expriment, sont ceux de tous que l'on est le plus fréquemment appelé à énoncer dans le discours. Les prépositions *au-dessus*, *au-dessous*, *près*, *dans*, *hors*, *contre*, etc. sont beaucoup plus rarement employées dans les langues modernes que les prépositions *de*, *à*, *pour*, *par*. Une préposition de la première espèce ne se présentera pas deux fois dans l'espace d'une page, tandis qu'on peut à peine composer une seule phrase sans le secours d'une ou de deux de ces dernières. Si donc ces dernières prépositions qui remplacent les cas, étaient d'une invention si difficile, à raison de l'idée tres-abstraite qu'elles renferment, il a été indispensable dans l'origine d'imaginer quelqu'expédient pour en tenir lieu, à raison de l'occasion fréquente qu'ont les hommes de remarquer les rapports qu'elles expriment. Or il n'est aucun expédient qui se présente aussi naturelle-

ment à l'esprit, que celui qui consiste à varier. la terminaison de l'un des mots principaux.

» Il est peut-être inutile d'observer, que parmi les cas des langues anciennes, il en est qui pour des raisons particulières ne peuvent être représentés par des prépositions. Ces cas sont le nominatif, le vocatif et l'accusatif. Dans celles des langues modernes qui n'admettent pas une pareille variété dans les terminaisons des substantifs, les rapports correspondans sont exprimés par la place des mots, et par l'arrangement de la phrase.

Les hommes étant fréquemment appelés à parler de multitudes aussi bien que d'objets seuls, il devenait nécessaire d'avoir quelque méthode pour exprimer le nombre. Le nombre peut être exprimé ou par un mot particu-

lier qui exprime le nombre en général, comme les mots *plus*, *plusieurs*, etc. (*), ou par quelque variation dans les mots qui expriment les objets que l'on est appelé à compter. C'est ce dernier expédient auquel les hommes eurent probablement recours dans l'enfance du langage. Le nombre considéré en général, et sans relation avec aucune classe d'objets énumérés, est une des idées les plus abstraites et les plus métaphysiques que l'esprit humain soit capable de former, et par cela même, une idée qui ne devait quère se présenter à des hommes grossiers qui commençaient à former une langue. Ceux-ci furent donc naturellement conduits, à distinguer dans leurs discours l'expression d'un objet simple et celle d'une multitude, non point en se ser-

(*) Mots correspondans aux adjectifs anglais dont se sert l'auteur.

vant d'adjectifs métaphysiques, tels que nos mots *un* et *plusieurs*, mais en variant la terminaison du mot qui exprimait les objets énumérés. De là l'origine des nombres singuliers et pluriels dans toutes les langues anciennes; distinction qui s'est conservée dans toutes les langues modernes, au moins pour la plus grande partie des mots.

Toutes les langues primitives et sans mélange paraissent avoir un duel, aussi bien qu'un nombre pluriel. C'est le cas du grec, et à ce qu'on m'a dit aussi, des langues gothique, hebraïque et de plusieurs autres. Il est possible que dans l'enfance grossière de la société, *un*, *deux*, et *plusieurs* aient été les seules distinctions numériques dont les hommes eussent besoin de s'occuper. Ils trouvaient plus naturel d'exprimer ces distinctions par une variation dans cha-

que nom substantif particulier, que par des mots généraux et abstraits, tels que ceux de *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc. Ces mots, quoique l'habitude les ait rendus familiers, expriment peut-être les abstractions les plus subtiles et les plus recherchées que l'entendement humain soit capable de former. Que quelqu'un considère en lui-même, par exemple, ce qu'il entend par le mot *trois*, qui ne désigne ni trois *schellings*, ni trois *sous*, ni trois *hommes*, ni trois *chevaux*, mais *trois* en général, et il n'aura pas de peine à se convaincre qu'un mot qui désigne une abstraction aussi métaphysique, n'a pu être inventé ni aisément ni de fort bonne heure. J'ai lû qu'il existait des nations sauvages dont la langue ne pouvait exprimer que les trois premières distinctions numériques. Mais je ne me souviens pas d'avoir rien trouvé qui pût déterminer si cette langue exprimait ces distinctions

par trois mots généraux, ou par des variations dans les noms substantifs qui désignaient les choses nombrées. (*Note* 4.)

Comme toutes les mêmes relations qui existent entre des objets simples, peuvent aussi bien subsister entre des objets multiples, il est clair qu'on devait avoir besoin dans le duel et le pluriel du même nombre de cas que dans le singulier. Delà l'embarras et la complication des déclinaisons dans toutes les langues anciennes. Le grec a cinq cas à chacun des trois nombres, et par conséquent quinze en tout.

Comme les noms adjectifs dans les langues anciennes variaient leurs terminaisons selon le genre du substantif auquel on les appliquait, de même ils variaient leur terminaison selon le cas et le nombre du substantif. Chaque nom adjectif dans la langue grecque, ayant

donc trois genres et trois nombres et cinq cas à chacun de ses nombres, peut être considéré comme ayant quarante-cinq formes différentes. Les inventeurs du langage semblent avoir varié la terminaison de l'adjectif selon le cas et le nombre du substantif, par la même raison qui les détermina à la varier selon le genre : l'amour de l'analogie et d'une certaine régularité dans le son. Il n'y a ni cas ni nombre dans la signification des adjectifs; et le sens de cette espèce de mots est toujours exactement le même, malgré toute la variété de terminaisons sous sous lesquelles ils se présentent. *Magnus vir*, *magni viri*, *magnorum virorum*, un *grand homme*, d'*un grand homme*, des *grands hommes* *) : dans toutes ces expressions là, les mots *magnus*, *magni*, *magnorum*, aussi bien

*) Traduction littérale des phrases anglaises qui répondent au latin. *Trad.*

que les mots *grand*, *grands*, ont précisément une seule et même signification, quoique les substantifs auxquels ils se rapportent en aient une différente. La différence de terminaison dans le nom adjectif n'est accompagnée d'aucune espèce de différence dans le sens. Un adjectif exprime la qualification d'un nom substantif; mais les différentes relations dans lesquelles ce nom substantif peut accidentellement se trouver, n'entraînent aucune espèce de différence dans sa signification.

Si les déclinaisons des langues anciennes sont si prodigieusement compliquées, leurs conjugaisons le sont encore infiniment davantage. La complication des unes est fondée sur le même principe que celle des autres, la difficulté de créer, à l'origine du langage, des termes abstraits et généraux.

Les verbes doivent nécessairement avoir été inventés à la première époque à laquelle les hommes travaillèrent à former un langage. Aucune affirmation ne peut s'exprimer sans le secours de quelque verbe. Nous ne parlons que dans le dessein d'exprimer qu'une chose est ou n'est pas. Mais le mot qui désigne cet événement ou cette matière de fait qui est le sujet de notre affirmation, doit toujours être un verbe.

Les verbes impersonnels, qui expriment d'un seul mot un événement complet, qui conservent dans l'expression cette simplicité et cette unité parfaite qui existe toujours dans l'objet et dans l'idée, et qui ne supposent ni abstraction ni division mentale de l'événement dans ses différens membres constituans de sujet et d'attribut, ces verbes, dis-je, ont été, très-probablement, la première espèce de verbes qu'on ait in-

ventée. Les verbes *pluit, il pleut; ningit, il neige; tonat, il tonne; lucet, il fait jour; turbatur, il y a du désordre*, expriment chacun une affirmation complette, l'*ensemble* d'un événement, avec cette parfaite simplicité et cette parfaite unité avec lesquelles l'esprit les conçoit dans la nature. Au contraire, les phrases *Alexander ambulat, Alexandre marche; Petrus sedet, Pierre s'assied*, divisent l'événement, pour ainsi dire, en deux parties, la personne ou le sujet; et l'attribut ou la matière de fait affirmée de ce sujet. Mais dans la nature des choses, l'idée ou la conception d'Alexandre marchant, est tout aussi bien une conception simple que celle d'Alexandre ne marchant pas. Ainsi la division de l'événement est ici entièrement artificielle, et est un effet de l'imperfection du langage, qui dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, supplée par plusieurs mots au manque d'un mot uni-

que avec lequel on puisse exprimer à la fois toute la matière de fait qu'on veut affirmer. Il n'est personne qui ne trouve bien plus de simplicité dans l'expression naturelle *pluit* que dans les expressions plus artificielles, *imber decidit*, *la pluie tombe*, ou *tempestas est pluvia*, *le tems est pluvieux*. Dans l'une de ces deux phrases, le simple événement ou la matière de fait est artificiellement partagée en deux parties, dans l'autre elle l'est en trois. Dans l'une et dans l'autre, l'événement est exprimé par une sorte de circonlocution grammaticale dont la signification est fondée sur une certaine analyse métaphysique des parties composantes de l'idée qu'on exprime par le mot *pluit*. Tout nous porte donc à penser que les premiers verbes, peut-être même les premiers mots dont on ait fait usage à l'origine du langage, ont été des verbes impersonnels comme ceux - là. Aussi

les grammairiens hébreux observent-ils, à ce qu'on m'a dit, que les mots radicaux de leur langue dont toutes les autres sont dérivées, sont tous des verbes, et des verbes impersonnels.

Il est aisé de concevoir comment, dans les progrès du langage, les verbes impersonnels dûrent devenir personnels. Supposons par exemple, que le mot *venit, il vient*, ait été originairement un verbe impersonnel, et qu'il signifiât, non point comme aujourd'hui, l'approche d'un objet quelconque, mais celle d'un objet déterminé comme serait le *Lion*. Nous supposerons que les premiers sauvages inventeurs du langage, quand ils observaient l'approche de ce terrible animal, étaient accoutumés à s'avertir les uns les autres par le cri de *venit*, ce qui voulait dire; *le Lion vient*, et que ce mot exprimait ainsi un événement complet sans le

secours d'aucun autre signe. Lorsque dans la suite, le langage eût fait de nouveaux progrès, et que l'on eut commencé à donner des noms aux diverses substances, les sauvages qui appercevaient l'approche de quelqu'autre objet effrayant, étaient naturellement disposés à joindre le nom de cet objet au mot *venit*, et à s'écrier, *venit ursus*, *venit lupus*. Le mot *venit* en vint ainsi par degrés à désigner l'approche d'un objet effrayant quelconque, et non plus uniquement celle du *Lion*. On s'en servait donc déjà pour exprimer, non plus l'arrivée d'un objet individuel, mais celle d'un objet d'une espèce particulière. Ce mot ayant acquis une signification plus générale, ne put plus servir à représenter un événement particulier et distinct, seul et sans le secours d'un substantif qui servît à en déterminer le sens. Ce verbe devint donc alors un verbe personnel, d'impersonnel qu'il

était auparavant. Nous pouvons aisément concevoir comment, au milieu des progrès ultérieurs, de la société, le mot *venit* put acquérir une signification encore plus étendue, et parvenir à signifier, comme aujourd'hui, l'approche d'un objet quelconque, bon, mauvais ou indifférent.

Ce fut probablement par une marche à peu près semblable à celle que je viens de tracer, que presque tous les verbes devinrent personnels, et que les hommes apprirent insensiblement à partager presque tous les événemens en un grand nombre de parties métaphysiques exprimées par les différentes parties du discours, combinées avec variété dans les différens membres de chaque phrase. (*Note* 5.) L'art de parler semble avoir éprouvé, à cet égard, la même espèce de perfectionnement que l'art d'écrire. Lorsque les

les hommes commencèrent pour la première fois à exprimer leurs idées par l'écriture, chaque caractère représentait un mot entier; mais le nombre des mots étant presqu'infini, la mémoire se trouvait surchargée de la multitude des caractères qu'elle était obligée de retenir. La nécessité apprit donc aux hommes à décomposer les mots dans leurs élémens, et à inventer des caractères qui représentassent, non les mots eux-mêmes, mais les élémens dont ces mots étaient composés. Par l'effet de cette invention, chaque mot particulier vint à être représenté non plus par un caractère unique, mais par une multitude de caractères, et son expression en signes écrits devint beaucoup plus embarrassante et plus compliquée qu'auparavant. Mais quoique les mots particuliers fussent ainsi représentés par un plus grand nombre de caractères, la langue entière fut représentée par

un beaucoup plus petit, et environ vingt-quatre lettres furent trouvées suffisantes pour remplacer cette multitude immense de signes écrits dont on avait eu besoin jusqu'alors. De même à l'origine des langues, les hommes semblent avoir essayé d'exprimer chaque événement particulier qu'ils avaient occasion de remarquer, par un mot particulier qui exprimait à la fois tout l'ensemble de l'événement. Mais comme, en pareil cas, le nombre des mots devait devenir réellement infini, par la variété réellement infinie des événemens, les hommes, en partie entraînés par la force de la nécessité, en partie guidés par un instinct naturel, imaginèrent de diviser chaque événement dans ce qu'on peut appeler ses élémens métaphysiques et d'instituer des mots qui désignassent moins les événemens que les élémens dont ils étaient composés. De cette manière, l'expression de chaque fait

particulier devint plus compliquée, mais le système total du langage devint en échange plus cohérant, plus lié, plus facile à saisir et à retenir.

Lorsque, par cette division de l'événement des élémens métaphysiques, les verbes furent devenus personnels d'impersonnels qu'ils étaient, il est naturel de supposer qu'on s'en servit d'abord à la troisième personne du singulier. Il n'existe ni en anglais, ni, à ma connaissance, dans aucune autre langue moderne, de verbe employé à l'impersonnel. Mais dans les langues anciennes, toutes les fois qu'un verbe est employé à l'impersonnel, il l'est toujours à la troisième personne du singulier. La terminaison de ces verbes qui sont demeurés toujours impersonnels, est constamment la même que celle de la troisième personne singulière des verbes personnels. Ces consi-

dérations, jointes à ce que la supposition a de naturel en elle-même, peuvent servir à nous convaincre que les verbes commencèrent à devenir personnels dans ce qu'on appelle la troisième personne du singulier.

Mais comme l'événement ou la matière de fait, qu'exprime le verbe peut être affirmée, ou de la personne qui parle, ou de la personne à laquelle on parle, ou d'une troisième personne ou d'un troisième objet, il devint nécessaire de trouver quelque manière d'exprimer ces deux rapports particuliers de l'événement. C'est ce qui se fait communément en Anglais en plaçant ce qu'on appelle les pronoms personnels devant le mot général qui exprime l'événement qu'on affirme. *I came*, *you came*, *he* ou *it came*. (*)

(*) En français : *Je vins*, *vous vintes*, *il vint*. *Trad.*

Dans la première de ces phrases l'action d'être venu est affirmée de la personne qui parle; dans la seconde, de la personne à qui l'on parle; dans la troisième, de quelqu'autre personne ou de quelqu'autre objet. On pourrait être porté à imaginer que les premiers inventeurs du langage purent en faire autant, et dire comme nous; *ego venit, tu venit, ille* ou *illud venit*, en faisant ainsi précéder des deux pronoms personnels la même terminaison du verbe qui exprimait la troisième personne du singulier. Je ne doute point effectivement qu'ils n'eussent agi ainsi, si à l'époque où ils eurent pour la première fois occasion d'exprimer ces rélations du verbe, ils eussent eu dans leur langue des mots tels qu'*ego* ou *tu*. Mais dans une période aussi reculée du langage que celle dont nous tâchons actuellement de tracer l'histoire, il est extrêmement peu probable que de pa-

reils mots fussent connus. Quoique l'habitude nous les ait rendus familiers, ils expriment l'un et l'autre des idées extrêmement métaphysiques et abstraites. Le mot *je* par exemple est un mot d'une espèce très-particulière. Tout sujet qui parle peut se désigner par ce pronom personnel. Le mot *je* est donc un mot général, susceptible d'être attribué, (pour me servir de l'expression des logiciens), à une variété infinie d'objets. Il diffère pourtant à un égard de tous les autres mots généraux, c'est que les objets qu'il est susceptible de représenter, ne forment point une espèce particulière d'objets distincte de toute autre. Le mot *je*, ne désigne point comme le mot *homme* une classe particulière d'objets séparée de toutes les autres par des qualités particulières et propres. Loin d'être le nom d'une espèce, il désigne, au contraire, toutes les fois qu'on en fait usage, un

individu déterminé, la personne qui parle dans le moment. On peut dire qu'il est tout à la fois ce que les logiciens appellent un *terme singulier* et ce qu'ils appellent un *terme commun*, qu'il réunit dans sa signification les qualités contraires en apparence de l'individualité la plus précise et de la généralisation la plus étendue. Ce mot exprimant donc une idée aussi abstraite et aussi métaphysique, ne dut point se présenter facilement et promptement aux premiers inventeurs du langage. On peut remarquer que ce qu'on appelle pronoms personnels sont au nombre des derniers mots dont les enfans apprennent à faire usage. Un enfant qui parle de lui-même, dira *Paul marche*, *Paul est assis*, au lieu de dire *je marche*, *je suis assis*. Ainsi, comme dans les commencemens du langage, les hommes semblent avoir évité l'invention des prépositions au-moins les

plus abstraites, et avoir exprimé par une variation dans la terminaison du mot correlatif les mêmes rapports que ces prépositions expriment maintenant, ils devaient aussi chercher à éluder la nécessité d'inventer les pronoms, (ces mots encore plus abstraits,) en variant la terminaison du verbe, selon que l'événement qu'il exprimait devait être affirmé de la première, de la seconde ou de la troisième personne. C'est aussi là ce qui parait s'être pratiqué universellement dans toutes les langues anciennes. En latin les mots, *veni*, *venisti*, *venit*, désignent suffisamment et sans aucune autre addition, les différens événemens exprimés par les phrases anglaises *I came*, *you came*, *he* ou *it came*. (*) Le verbe, pour la même raison, variait aussi sa terminaison,

(*) Correspondantes aux phrases françaises: *je vins*, *tu vins*, *il vint*. *Trad.*

suivant qu'on avait intention d'affirmer l'événement de la première, de la seconde ou de la troisième personne du pluriel; et ce qu'on exprime par les phrases anglaises, *we came*, *you came*, *they came* (*), s'exprimait en latin par les mots *venimus*, *venistis*, *venerunt*. De plus, ces langues primitives, qui à raison de la difficulté d'inventer des noms de nombre, avaient introduit un duel, aussi bien qu'un pluriel, dans la déclinaison de leurs noms substantifs, en firent probablement autant par analogie, dans les conjugaisons de leurs verbes. Ainsi dans toutes ces langues originales, nous pouvons nous attendre à trouver au moins six, si ce n'est huit ou neuf variations dans la terminaison de chaque verbe selon que le fait était affirmé de la première, de la

(*) Correspondantes aux phrases françaises: *nous vinmes*, *vous vintes*, *ils vinrent*. *Trad.*

seconde ou de la troisième personne du singulier, du duel ou du pluriel. Les variations répétées encore conjointement avec d'autres, dans tous les différens tems du verbe, dans tous ses différens modes, et dans toutes ses différentes voix, ont dû nécessairement rendre les conjugaisons des langues anciennes encore plus compliquées que leurs déclinaisons.

Le langage aurait probablement continué à subsister sur ce pied-là dans tous les pays, et ne serait jamais devenu plus simple dans ses déclinaisons ni dans ses conjugaisons, s'il n'était pas devenu plus complexe dans sa composition, par l'effet du mélange de plusieurs langues les unes avec les autres, occasionné par le mélange de différentes nations. Aussi long-tems qu'une langue ne fut parlée que par ceux qui l'avaient apprise dans leur

enfance, la complication de ses déclinaisons et de ses conjugaisons ne pouvait pas les embarrasser beaucoup.

La partie très-supérieure en nombre de ceux qui avaient occasion de la parler, l'avaient apprise à une période si peu avancée de leur vie, par des degrés si lents et si insensibles, qu'ils étaient à peine dans le cas de s'appercevoir jamais de cette difficulté. Le cas fut bien différent, lorsque deux peuples vinrent à se mêler par l'effet d'une conquête ou d'une émigration. Chacune des deux nations cherchant à se faire entendre de ceux avec lesquels elle était obligée de parler, fut obligée d'apprendre la langue de l'autre. Et la plupart des individus étudiant la nouvelle langue, non par art et par principe, mais par routine et par ce qu'ils pouvaient saisir dans la conversation ordinaire, se trouvèrent extrêmement embarrassés

par la complication des déclinaisons et des conjugaisons de cette langue. Ils tâchèrent donc de remédier à leur ignorance à cet égard, par tous les expédiens que le langage pouvait leur fournir. Ils remplacèrent ainsi les déclinaisons qu'ils ne savaient pas, par l'usage des prépositions. Un Lombard qui essayait de parler latin et qui avait besoin de faire entendre que tel homme était *citoyen de Rome*, ou qu'il avait rendu des services *à Rome*, s'il se trouvait ignorer le génitif et le datif du mot *Roma*, s'exprimait naturellement en plaçant les prépositions *de* et *ad* devant le nominatif; et au lieu de dire *Romæ*, il disait *de Roma* et *ad Roma*. Delà les expressions *a Roma* et *di Roma* sont la manière dont les Italiens actuels, descendans des Lombards et des Romains, expriment ces rapports et tous les autres rapports semblables. C'est ainsi que les prépositions semblent avoir

été introduites à la place des déclinaisons anciennes. La même altération, à ce que j'ai pu apprendre, s'est opérée dans la langue grecque depuis la prise de Constantinople par les Turcs. Les mots de cette langue sont en grande partie les mêmes qu'auparavant, mais l'ancien système grammatical s'est entièrement perdu, les prépositions ayant pris la place des anciennes déclinaisons. (*Note* 6.) Ce changement est, à n'en pas douter, une simplification dans la langue, à l'égard des rudimens et des principes. Il introduit à la place d'une grande variété de déclinaisons, une seule déclinaison universelle, qui est la même pour tous les mots, quels que soient leur genre, leur nombre et leur terminaison.

Un expédient du même genre, met les hommes en état, dans la situation que je viens de peindre, de se débar-

rasser de presque toute la complication de leurs conjugaisons. Il existe dans toutes les langues un verbe connu sous le nom de verbe substantif; en latin *sum*, en anglais *I am* *). Ce verbe désigne, non l'existence d'un événement particulier, mais l'existence en général. Il est, par cette raison, le plus abstrait et le plus métaphysique de tous les verbes, et n'a pu par conséquent, en aucune manière, être un des premiers mots inventés. (*Note* 7.) Quand il vint cependant à l'être, comme il avait tous les tems et les modes des autres verbes, on le joignit au participe passif, et il put servir sous cette forme, à remplacer la voix passive toute entière, et rendre cette partie des conjugaisons aussi simple et aussi uniforme que les déclinaisons l'étaient devenues par l'usa-

*) En français *je suis*. *Trad.*

ge des prépositions. Un Lombard qui avait besoin de dire : *je suis aimé*, mais qui ne pouvait se ressouvenir du mot *amor*, était naturellement porté à suppléer à son ignorance, en disant : *ego sum amatus*. *Jo sono amato*, est aujourd'hui l'expression italienne qui correspond à la phrase précédente.

Il existe un autre verbe qui se retrouve pareillement dans toutes les langues, et qui est distingué par le nom de verbe possessif. C'est le verbe latin *habeo*, en anglais, *I have* *). Ce verbe désigne pareillement un fait d'une nature extrêmement abstraite et métaphysique, et l'on ne peut par conséquent supposer qu'il ait été du nombre des premiers mots inventés. Cependant une fois qu'il vint à être inventé, il put

---

*) En français : *j'ai*. *Trad.*

servir à remplacer une grande partie des formes de la voix active, comme le verbe substantif avait remplacé le passif entier. Un Lombard qui voulait dire : *j'avais aimé*, mais qui ne pouvait se rappeler le mot *amaveram*, tâchait d'y suppléer en disant, *ego habebam amatum. Jo aveva amato*, ou *jo ebbi amato*, sont aujourd'hui les expressions italiennes correspondantes. Ainsi par l'effet de ce mélange de différentes nations les unes avec les autres, les conjugaisons, au moyen de différens verbes auxiliaires, approchèrent de la simplicité et de l'uniformité des déclinaisons.

En général, on peut poser en principe, que plus une langue est simple dans sa composition, plus elle doit être compliquée dans ses déclinaisons et ses conjugaisons ; et au contraire, que plus une langue est simple dans ses déclinaisons et ses conjugaisons, plus elle doit être compliquée dans sa composition.

Le grec paraît être, à beaucoup d'égards, une langue simple et non composée, formée du jargon primitif de ces sauvages errans, les anciens Helléniens et les Pélasges, dont la nation grecque tire, dit-on, son origine. Tous les mots grecs dérivent d'environ trois cent mots primitifs, preuve assez claire que les Grecs formèrent leur langue presqu'entièrement entr'eux, et que lorsqu'ils avaient besoin d'un nouveau mot, ils avaient l'habitude, non de l'emprunter comme nous de quelque langue étrangère, mais de le former, soit par composition, soit en le faisant dériver de quelqu'autre mot, ou de plusieurs mots tirés de leur propre langue. Aussi les déclinaisons et les conjugaisons grecques sont-elles beaucoup plus compliquées que celles d'aucune autre langue européenne que je connaisse.

Le latin est un composé du grec et

de l'ancienne langue toscane. Conséquemment ses déclinaisons et ses conjugaisons sont bien moins compliquées que celles des Grecs. Le Latin a abandonné le duel dans les unes et dans les autres. Ses verbes n'ont point de mode optatif distingué par une terminaison particulière. Ils n'ont qu'un seul futur. Ils n'ont point d'aoriste distinct du prétérit parfait ; ils n'ont point de voix moyenne ; et plusieurs de leurs tems au passif sont remplacés, comme dans les langues modernes, par le verbe joint au participe passif. Dans l'une et l'autre voix, le nombre des infinitifs et des participes est beaucoup moins considérable en latin qu'en grec.

Les langues française et italienne sont toutes deux composées, l'une du latin et de la langue des anciens Francs, l'autre du latin et de la langue des anciens Lombards. Ces deux langues, plus compliquées dans leur composition que la langue lati-

ne, sont aussi plus simples dans leurs déclinaisons et leurs conjugaisons. A l'égard des déclinaisons, elles ont l'une et l'autre entièrement perdu leurs cas; et à l'égard des conjugaisons, elles ont perdu l'une et l'autre le passif entier, et quelques parties de la voix active de leurs verbes. Elles suppléent entièrement au passif qui leur manque, par le verbe substantif joint au participe passif, et forment de la même manière une partie de l'actif, à l'aide du verbe possessif et du même participe passif. (*Note* 8.)

L'anglais est composé du français et de l'ancienne langue saxonne. Le français fut introduit dans la Grande-Bretagne par la conquête des Normands, et continua jusqu'au tems d'Edouard III. à être la seule langue de la législation, et la principale langue en usage à la cour. L'anglais qu'on vint à parler dans la suite et que l'on continue à parler

maintenant, est un mélange de l'ancien saxon et de ce français normand. De là l'anglais, en même tems qu'il est plus compliqué dans sa composition que le français et l'italien, est aussi plus simple dans ses déclinaisons et ses conjugaisons que l'une et l'autre de ces deux langues. Le Français et l'Italien ont au moins retenu une partie de la distinction des genres, et leurs adjectifs changent de terminaison selon qu'ils s'appliquent à un substantif masculin ou féminin. Mais il n'existe point de distinction pareille dans l'anglais dont les adjectifs n'admettent aucune variété dans leur terminaison. Le Français et l'Italien ont conservé l'un et l'autre des restes de conjugaisons, et tous les tems que l'actif qui ne peuvent pas être exprimés par le verbe possessif joint au participe passif, aussi bien que plusieurs de ceux qui peuvent l'être, sont marqués dans ces langues par des changemens dans

la terminaison du verbe principal. Mais presque tous les tems de cette dernière classe, sont allongés en anglais par d'autres verbes auxiliaires, de manière qu'on trouve à peine dans cette langue, même les restes d'une conjugaison. *I love, I loved, loving* *), sont les seules variétés de terminaison qu'admettent la plus grande partie des verbes anglais. Toutes les différentes modifications du sens qui ne peuvent être rendues par aucune de ces trois terminaisons, y sont forcément exprimées par différens verbes auxiliaires joints à l'une ou à l'autre d'entr'elles. Deux verbes auxiliaires suffisent pour remplir toutes les lacunes des conjugaisons françaises et italiennes; et il en faut plus d'une demi-douzaine pour remplir celles des conjugaisons anglaises, qui, outre le verbe substantif et le verbe possessif, employent

*) J'*aime*, j'*aimais* ou j'*aimai*, *aimant*. *Tr.*

encore *do*, *did*; *will*, *would*; *shall*, *should*; *can*, *could*; *may*, *might* *).

C'est de cette manière que le langage se simplifie dans ses rudimens et ses principes, à mesure qu'il se complique dans sa composition, et précisément dans le même rapport. *(Note 9.)* On peut comparer ce qui est arrivé ici au langage à ce qui arrive communément aux appareils mécaniques. Toutes les machines, au moment de leur invention, sont en général excessivement compliquées dans leurs principes, et renferment souvent un principe moteur particulier pour chacun des mouvemens

*) Ces mots sont les tems présens et passés de l'indicatif de cinq verbes auxiliaires dont les trois premiers correspondent à peu près pour le sens aux mots français, *faire*, *vouloir*, *devoir*, et dont les deux derniers sont à peu près synonymes entr'eux, et veulent dire *pouvoir*. *Trad.*

qu'elles sont destinées à exécuter. D'autres mécaniciens viennent ensuite, et observent qu'on peut perfectionner la machine en disposant un seul principe de manière à produire plusieurs de ces mouvemens. La machine se simplifie ainsi par degrés, et agit toujours avec moins de roues et de principes moteurs. De même, dans le langage, chaque cas de chaque nom, et chaque tems de chaque verbe était originairement exprimé par un mot distinct qui servait à cette fin et à aucune autre. Mais l'observation apprit dans la suite aux hommes, qu'une seule classe de mots était capable de tenir la place de ce nombre infini de signes, et que quatre ou cinq prépositions et une demi douzaine de verbes auxiliaires suffisaient pour répondre au but de toutes les déclinaisons et de toutes les conjugaisons des langues anciennes.

Mais quoique cette simplification des langues tienne peut-être à des causes semblables à celles de la simplification des machines, il s'en faut bien qu'elle ait les mêmes effets que celle-ci. La simplification des machines les rend de plus en plus parfaites, celle des rudimens des langues ne sert, au contraire, qu'à rendre celles-ci de plus en plus imparfaites et moins adaptées à plusieurs des fins du langage. En voici les raisons.

En premier lieu, cette simplification rendit les langues plus prolixes, plusieurs mots étant devenus nécessaires pour exprimer ce qu'un seul mot suffisait pour exprimer auparavant. Ainsi les mots *Dei* et *Deo* en latin indiquent suffisamment et sans aucune addition le rapport que l'on conçoit exister entre l'objet désigné et les autres mots de la phrase. Or pour exprimer le même

rapport

rapport en Anglais ou dans toutes les autres langues modernes, nous sommes forcés d'employer au moins deux mots et de dire *de Dieu, à Dieu.* On voit déjà, qu'à l'égard des déclinaisons, les langues modernes sont beaucoup plus prolixes que les langues anciennes. La différence est encore plus grande à l'égard des conjugaisons. Ce qu'un Romain exprimait par le seul mot *amavissem*, un Anglais est obligé de l'exprimer par quatre mots différens. (*) Il n'est pas difficile de faire sentir combien cette prolixité doit énerver l'éloquence de toutes les langues modernes. Tous ceux qui ont quelqu'expérience de la composition, savent combien la beauté d'une expression dépend de sa concision. *(Note 10.)*

(*) *I should have loved;* littéralement : *Je devais avoir aimé. Trad.*

En second lieu, cette simplification des principes des langues rend celles-ci moins agréables à l'oreille. La variété des terminaisons du grec et du latin, occasionnée par leurs déclinaisons et leurs conjugaisons, donne à ces deux langues une douceur totalement inconnue à la nôtre, et une diversité qui n'existe dans aucune autre langue moderne. L'Italien, sous le rapport de la douceur, surpasse peut-être le Latin, et égale presque le Grec; mais sous le rapport de la variété, il est fort inférieur à l'un et à l'autre. *(Note 11.)*

En troisième lieu, cette simplification ne rend pas seulement les sons de notre langue moins agréables à l'oreille, elle nous empêche aussi de disposer les sons que nous avons de la manière qui pourrait être la plus agréable. Elle attache, pour ainsi dire la plupart des mots à une situation particulière, quoi-

qu'ils pussent souvent produire un beaucoup plus bel effet, étant placés ailleurs. Dans le grec et le latin, quoique le substantif et l'adjectif fussent séparés l'un de l'autre, la correspondance de leurs terminaisons indiquait encore leur relation mutuelle, et leur séparation n'entraînait aucune espèce de confusion. Prenons pour exemple le premier vers de Virgile:

Tityre, tu patulæ recubans subtegmine fagi.

Nous appercevons sans peine ici que *tu* se rapporte à *recubans*, et *patulæ* à *fagi*, quoique ces mots soient séparés par plusieurs mots intermédiaires, parce que les terminaisons indiquent la correspondance de leurs cas, et déterminent leurs rapports. Qu'on essaye maintenant de traduire ce vers littéralement dans notre langue *); et Œdipe lui-même

(*) L'original porte: *Essayons maintenant de traduire ce vers littéralement en anglais et disons:*

n'y saurait trouver un sens, parce qu'il n'y a plus ici de différence de terminaison pour déterminer à quel substantif chaque adjectif appartient. Il en est de même à l'égard des verbes. En latin le verbe peut souvent se placer, sans inconvénient ni ambiguité, dans quelque partie de la phrase que ce soit. Mais en anglais sa place est toujours rigoureusement déterminée. Il doit dans presque tous les cas suivre le sujet et précéder le régime. Aussi que vous disiez en latin : *Johannem verberavit Robertus*, ou *Robertus verberavit Johannem*, le sens est précisément le même, et la terminaison détermine dans les

» Tityrus, thou of spreading reclining under
» the shade beech. "

Cette traduction littérale correspond précisément à celle qu'on pourrait faire en français, en disant : *Tityre toi de touffu couché sous l'ombre hêtre ;* et présente le même degré d'obscurité. *Trad.*

deux cas, que *Jean* est le patient. Mais en anglais, *John beat Robert*, et *Robert beat John* *), sont deux phrases qui n'ont nullement la même signification. Ainsi la place des trois principaux membres de la phrase en anglais, et par la même raison en français et en italien, est presque toujours rigoureusement déterminée, tandis que les langues anciennes accordent à cet égard une beaucoup plus grande liberté, et que l'arrangement des termes de la phrase est en grande partie arbitraire dans ces dernières langues (**). Il est difficile d'ima-

(*) En français: *Jean battit Robert* et *Robert battit Jean*. *Trad.*

(**) J'ai cru convenable de présenter sous forme de note, une partie du texte qui ne peut être entendue que de ceux de mes lecteurs qui savent l'anglais et que les autres peuvent négliger sans s'exposer à perdre la suite des idées de l'auteur. Il est question des écrivains

giner combien cette liberté de transposer l'ordre des mots doit avoir donné

---

anglais qui se permettent des inversions, malgré les obstacles insurmontables que leur présente la langue.

» On est obligé, » dit-il, » de recourir à Horace pour venir à bout d'interprêter quelques passages de la traduction littérale qu'en a donnée *Milton*. Lisons, par exemple, ces vers - ci:

» Wo now enjoys thee, credulous, all gold
» Who always vacant always amiable
» Hopes, thee, of flattering gales
» Unmindful . . . . . .

Voilà des vers qu'il est impossible d'interprêter d'après les règles de notre langue. Il n'est aucune de ces règles qui puisse nous faire découvrir que dans le premier vers *credulous* se rapporte à *who* et non pas à *thee*, ou que *all gold* se rapporte à quelque chose: aucune qui nous fasse appercevoir que dans le quatrième vers *unmindful* se rapporte à *who* dans le second, et non à *thee* dans le premier; ou, au contraire, que dans le second vers, *always vacant*, *always amiable* se rapportent à *thee*

de facilité aux Anciens pour composer, soit en vers, soit en prose. Il n'est pas nécessaire d'observer qu'elle a dû singulièrement faciliter leur versification; et en prose toutes les beautés qui tiennent à l'arrangement et à la construction de divers membres de la période, ont dû être pour eux, bien plus faciles à saisir et à porter à leur perfection, qu'elles ne peuvent l'être pour des écrivains dont l'expression est constamment entravée par la prolixité, la contrainte et la monotonie des langues modernes. *(Note 12.)*

---

dans le troisième vers, et non pas à *who* qui se trouve dans le même vers que ces deux épithètes. Dans le latin tout est aussi clair qu'on peut le desirer.

» Qui nunc te fruhur credulus aureâ
» Qui semper vacuam, semper amabilem
» Sperat te, nescius fallacis auræ. »

C'est qu'en latin les terminaisons déterminent le rapport de chaque adjectif avec son substantif, ce que l'Anglais n'a aucun moyen de faire.

FIN.

NOTES
DU TRADUCTEUR.

(Note 1. page 16.) Le sexe et le manque de sexe étant naturellement considérés comme des qualités inséparables, etc.

Je crois qu'on trouvera ce rapprochement bien subtil, et qu'on aura de la peine à concevoir ce qui a pu faire considérer les qualités du sexe ou du manque de sexe, comme plus intérieures et plus inséparables que d'autres. Il est plus naturel ce me semble, de supposer que le sexe étant une des premières qualités que les hommes ont été appelés à remarquer, on a dû chercher à désigner cette qualité de fort bonne heure et dans un tems où l'inven-

tion de termes abstraits coutait beaucoup. On trouva alors plus facile de modifier le substantif pour désigner le sexe, que d'imaginer un mot à part pour représenter cette qualité. D'ailleurs un changement de terminaison dans le mot était le signe le plus commode qu'on pût inventer pour une distinction qui revenait dans le discours plus fréquemment que beaucoup d'autres. A l'appui de ceci, on peut observer que dans toutes les langues connues, les seuls noms d'animaux qui aient reçu des genres proprement dits, c'est-à-dire, des terminaisons différentes pour les deux sexes, sont ceux des espèces d'animaux que l'on est appelé à désigner plus souvent que les autres, et dont on est appelé surtout à distinguer le sexe dans les usages de la vie. Les animaux domestiques sont particulièrement dans ce cas. Ailleurs on indique ordinairement le sexe au moyen d'un adjectif, comme on le fait quand il s'agit d'indiquer toute autre espèce de qualité.

(*Note 2 page 18.*) Les différens diminutifs de l'italien et de quelques autres langues, expriment réellement quelquefois une grande variété de modifications, etc. etc.

Peut-être eut-ce été ici le cas de faire mention d'une autre propriété qui distingue les langues primitives, et qui a quelque chose d'analogue à l'usage des genres. Je veux parler de cette grande abondance de mots synonymes que l'on remarque dans toutes les langues anciennes, et qui est presque toujours proportionnelle à leur antiquité. Le latin offre plus de synonymes que l'italien et le français, le grec plus que le latin, et le grec est surpassé lui-même à cet égard par les langues qui sont plus voisines que lui de l'origine du langage. Ainsi la langue arabe qui remonte, selon l'opinion commune, à une très haute antiquité est tellement riche en synonymes, qu'elle possède, au rapport de *Chardin*

(Tom. V. chap. 3.) mille termes pour exprimer le *chameau* dans les différens états et les différentes postures dans lesquelles on peut le concevoir, cinq cent mots pour exprimer un *lion*, mille pour exprimer une *épée*, quatre cent pour signifier la *calamité*, deux cent pour le *serpent*, et un nombre prodigieux pour le *palmier* qui produit les dattes. La langue est composée selon ce voyageur, de douze millions trois cent cinq mille quarante deux mots. Comme la langue arabe subsiste depuis fort long-tems et qu'elle est parlée dans une étendue immense de pays, il importerait de savoir si l'on a fait entrer dans le calcul tous les mots qui ont pu exister à différentes époques dans les différentes contrées où l'on a parlé arabe, ou s'il ne s'agit que des mots en usage à une certaine époque déterminée, dans une certaine partie de l'Arabie. En supposant le premier cas, et en admettant même qu'il y a de l'exagération dans le calcul, on peut concevoir quel nombre prodigieux de ter-

mes synonymes il doit y avoir dans une langue qui a autant de mots, lorsqu'on sait d'ailleurs que le peuple qui la parle a presque toujours subsisté dans un état de barbarie, et n'a pu avoir, par conséquent, qu'un nombre assez borné d'idées à exprimer.

Il en est à peu près de même, à ce qu'il parait, dans la plus grande partie des langues orientales. On assure également que les Lappons ont dans leur langue vingt-huit mots pour exprimer le *renne*, et que tous ces mots différens se rapportent à l'âge, à la couleur et aux différentes manières d'être, de ce précieux animal. Le grammairien *Adelung*, qui s'est donné la peine dans son histoire de la Germanie ancienne de compter tous les différens noms qu'a reçu le *cheval* à différentes époques dans les divers dialectes de la langue germanique, en trouve cent et onze bien distincts. (Voyez *Adelungs älteste Geschichte der Deutschen* etc. Achter Abschnitt. §. 1.)

Il est aisé maintenant de voir comment cette observation se lie aux réflexions que l'auteur vient de faire à l'occasion des genres. Des hommes grossiers et peu exercés au travail de l'abstraction, comme on doit supposer qu'étaient ceux qui ont inventé le langage, étaient disposés à envisager les différentes modifications du même objet, comme autant d'objets distincts. De là cette multitude de synonymes, ou de noms particuliers pour des individus considérés sous différens points de vue et dans les différentes circonstances dans lesquelles ces individus s'offrent à l'observation. L'esprit humain venant ensuite à faire des progrès on découvrit des rapports nombreux entre des objets qui avaient paru d'abord hétérogènes, on donna à ces objets un nom général qui servait à les désigner tous à la fois dans ce qu'ils avaient de commun, et l'on inventa en même tems des mots pour exprimer les qualités particulières qui les différenciaient les uns des autres. Mais ce travail qui

tend à simplifier le langage suppose des comparaisons et une analyse dont les premiers hommes sont incapables. Plus tard et à mesure que l'intelligence des hommes fit de nouveaux progrès, on généralisa encore davantage, on remarqua des rapports plus étendus entre les objets, on inventa des mots qui comprenaient encore une plus grande multitude d'idées, et les synonymes dont le langage des premiers hommes était rempli disparurent insensiblement. Les substantifs devinrent moins nombreux et plus généraux, tandis que le nombre des adjectifs augmentait dans la même proportion. On peut remarquer que les synonymes qui subsistent dans nos langues modernes, sont presque tous des noms de ces objets qu'on est le plus fréquemment appelé à observer, et qui pour cette raison ont été inventés avant les autres; tels sont les noms des grands phénomènes de la nature, ceux des animaux, des plantes domestiques et de tout ce qui sert aux usages de la vie.

L'usage a consacré ces mots là, et leur briéveté les a fait préférer à des dénominations plus philosophiques, mais moins commodes.

(*Note* 3. *page* 30.) Il a dû naturellement arriver que le nombre des cas a été plus ou moins grand, selon que, etc.

L'ancienne langue indienne offre à cet égard un exemple de régularité remarquable. Elle posséde un assez grand nombre de cas pour pouvoir se passer entièrement du secours des prépositions. (Voyez l'ouvrage de Mr. Fréderic Schlegel, *sur la langue et la philosophie des Indiens.* Liv. I. Chap. 3. p. 39.)

(*Note* 4. *page* 40.) On ne peut nier que cette manière d'envisager le duel, n'ait quelque chose d'infiniment spécieux. Elle repose sur une analogie très-frappante avec tous les phénomènes que présente l'histoire du langage. Elle semble

d'ailleurs appuyée par des faits assez probans. On remarque, en effet, que la plupart des langues très-anciennes ont un duel, et l'on voit plusieurs de celles qui se sont conservées jusqu'à nous, perdre insensiblement leur duel à mesure qu'elles ont subi d'autres altérations qui les ont rapprochées du caractère des langues modernes. Je ne sais si *A. Smith*, lorsqu'il parle de la langue gothique, veut parler en général de la langue des anciens Germains, ou s'il a en vue quelque dialecte particulier de cette langue; peut être le dialecte mæso-gothique dans lequel a été écrit au quatrième siècle l'évangile d'*Ulphilas*, évèque des Goths, le plus ancien livre écrit dans la langue Germanique. Ce dialecte faisait effectivement usage du duel, tant dans ses noms que dans ses verbes. (Voyez *Hickesii thesaurus linguarum Septentrionalium*. T. I. Oxford 1703.) Il en est de même, à ce qu'il parait, de tous les anciens dialectes germaniques, comme on peut le voir dans le savant ou-

vrage de Mr. *Schlegel* sur la langue et la philosophie des Indiens. (*) Et l'on peut observer en comparant entr'eux ceux de ces dialectes dont il nous reste encore des monumens, que ceux qui paraissent les plus anciens sont ceux où le duel se trouve le plus fréquemment et le plus régulièrement employé. La langue esclavonne parait avoir eu originairement un duel, à en juger du moins par le polonais, un de ses plus anciens dialectes, qui a retenu cette forme dans sa grammaire. L'ancienne langue indienne, ou langue *sanscrite*, a un duel, et cette forme s'est perdue dans plusieurs des langues modernes de l'Asie qui tirent leur origine de cette langue, comme l'atteste l'auteur des recherches sur la langue et la philosophie des Indiens.

(*) *Ueber die Sprache und Weisheit der Indier.* Liv. I. Chap. 3. pag. 27 — 44. Heidelberg 1808. On peut consulter la première partie de cet ouvrage dans l'extrait fort étendu que j'en donne à la suite de cette traduction.

L'hébreu, le syriaque et le chaldaïque, ainsi que l'arabe font aussi usage du duel, avec cette différence que cette dernière langue l'emploie d'une manière constante dans tous les cas où il s'agit de deux objets quelconques considérés ensemble, tandis que les trois premières en réservent l'usage pour les cas où il est question de deux objets naturellement doubles, tels que les *yeux*, les *aîles*, les *mains:* de sorte que le duel se présente en hébreu non comme une forme numérique, mais plutôt comme une désinence particulière affectée aux noms de certains objets. Au reste jusqu'à ce qu'on soit parvenu à se procurer des renseignemens bien sûrs sur l'ancienneté de la langue hébraïque et sur celle des langues voisines, il est impossible de rien conclure de cette exception. Enfin le grec paraît avoir eu, dès l'origine, un duel, malgré l'opinion contraire de l'auteur de la grammaire grecque de Port-royal, qui prononce sur l'autorité du grammairien Diomède, que le duel n'a commencé qu'as-

sez tard à s'introduire dans la langue, et qui l'envisage comme une simple modification du pluriel. Ce qu'il y a de sûr, au moins, c'est que c'est précisément chez les plus anciens écrivains grecs, tels qu'*Homère* et *Hésiode* que l'usage du duel est le plus fréquent. Dans les âges suivans de la littérature grecque, nous voyons le duel tomber insensiblement en désuétude jusqu'au moment où il finit par être mis entièrement de côté. On ne retrouve plus aucune trace du duel dans le grec qu'on parle aujourd'hui. Tous ces faits se réunissent, si non pour établir avec certitude, du moins pour rendre extrêmement vraisemblable l'opinion d'*A. Smith*, sur la nature et la première destination du duel.

(Note 5. page 48.) Ce fut probablement par une marche à peu près semblable à celle que je viens de tracer, etc.

Comme la plus grande partie des verbes actuellement en usage, expriment,

non pas un événement complet; mais l'attribut d'un événement, et qu'ils exigent, par conséquent un sujet ou un nominatif pour que le sens soit achevé, il est arrivé que quelques grammairiens, pour n'avoir point fixé leur attention sur cette marche naturelle des langues et avoir voulu faire de leurs règles communes des lois générales et sans exception, ont prétendu que tous les verbes exigeaient un nominatif exprimé ou sous entendu. Ils se sont mis, en conséquence à la torture pour trouver quelques nominatifs bien ridicules à ce petit nombre de verbes qui, exprimant encore aujourd'hui un événement complet, n'admettent manifestement aucun nominatif. *Pluit*, il pleut, par exemple, signifie selon *Sanctius*, *pluviæ pluit*, la pluie pleut. Voyez Sanctii Minerva. Lib. 3. C. I. — *(Note de l'auteur.)*

(Note 6. page 61.) Les mots de cette langue (la langue grecque moderne), sont en grande partie les mêmes qu'auparavant; mais l'ancien système grammatical s'est entièrement perdu, les prépositions ayant pris la place des anciennes déclinaisons.

Cette assertion n'est pas exacte. Les Grecs modernes ont conservé tous les cas du grec ancien, et à l'exception du seul datif, qu'ils ont perdu, leur système de déclinaisons grecques n'a pas subi d'altération essentielle. Le sort de la langue grecque ne peut donc point être assimilé sous ce rapport à celui de la langue latine dont les déclinaisons ont complétement disparu.

(Note 7. page 62.) Il est par cette raison, le plus abstrait et le plus métaphysique de tous les verbes, etc.

Le verbe *être* manque dans une grande partie des langues de l'Amérique. Voyez l'ouvrage de Mr. Fr. *Schlegel*, sur la langue et la philosophie des Indiens. (Liv. I. chap. 4.)

(Note 8. page 67.) Et à l'égard des conjugaisons, elles ont perdu, l'une et l'autre le passif entier, et quelques parties de la voix active de leurs verbes.

Le grec moderne offre un exemple encore plus remarquable de cette espèce d'altération. Ses conjugaisons diffèrent plus essentiellement de celles du grec ancien, que celles de l'italien, du français et de l'espagnol ne différent de celles du latin. Ce n'est pas qu'il n'ait conservé la plu-

part des verbes de l'ancien grec, et que la langue ne suive encore à peu près les mêmes lois qu'anciennement dans les différentes formes de ses verbes, mais la structure grammaticale et le principe de conjugaison ont changé. Les langues dérivées du latin ont retenu dans leurs verbes un nombre assez grand de formes simples, et sont au moins en état d'exprimer sans le secours d'auxiliaires les tems principaux de l'indicatif et des autres modes. Le grec moderne n'a qu'un fort petit nombre de tems simples dans ses verbes, et n'a pas même d'expression propre pour exprimer le futur. Trois verbes auxiliaires (*) combinés avec quelqu'une des formes primitives du verbe, remplacent une partie des tems simples qu'il a perdus, soit dans l'actif, soit dans le passif. Le système des modes offre les mêmes lacunes et la même imperfection. Le grec moderne

(*) ἦμαι, je suis, ἔχω, j'ai, et δέλω je veux.

moderne n'a plus, à proprement parler, ni optatif, ni conditionnel, ni infinitif. Le subjonctif n'a conservé que deux formes simples; et ces deux formes, combinées avec des conjonctions et des auxiliaires, servent à remplacer une partie de celles que le verbe a perdues. La voix moyenne et les personnes du duel ont entièrement disparu de la langue. Ni le latin comparé à l'ancien grec dont il est en partie formé, ni les langues d'origine latine comparées au latin n'offrent des altérations aussi essentielles.

(Note 9 page 70.) C'est de cette manière que le langage se simplifie dans ses rudimens et ses principes, à mesure qu'il se complique dans sa composition, et précisément dans le même rapport.

Tout nous porte à croire que les choses se sont passées effectivement ainsi à

l'époque où la langue latine a cessé d'exister, et où les langues italienne, espagnole et française se sont formées de ses débris. Mais il n'est point également sûr que la thèse soit applicable à toutes les langues qui ressemblent à celles-ci pour la structure grammaticale, et que cette révolution par laquelle les prépositions et les verbes auxiliaires viennent à remplacer les cas et les conjugaisons simples, soit toujours la suite du mélange brusque de deux idiômes différens. Nous nous trouvons malheureusement placés à une telle distance de la première origine des langues, et nous avons si peu de lumières sur les vicissitudes du langage, qu'il nous est bien difficile de remonter jusqu'à des langues que l'on puisse considérer, sinon comme primitives, du moins comme sans mélange, pour être en état de comparer leur structure avec celle des langues composées dont nous connaissons l'origine et les progrès. Une pareille comparaison serait cependant le seul moyen par lequel on pût espérer

d'arriver à quelque loi générale sur le phénomène dont il s'agit. Mais si, sur cet article comme sur tant d'autres, l'histoire du langage n'est pas à beaucoup près aussi compléte que nous pourrions le desirer, nous avons pourtant à notre portée quelques faits de détail qui peuvent servir à jeter du jour sur cette matière, et inspirer quelque défiance sur le principe auquel notre Philosophe attribue exclusivement la simplification des élémens du langage. La langue germanique offre, en particulier, un cas auquel le principe de *Smith* ne parait point du tout pouvoir s'appliquer. Cette langue n'a subi aucun mélange essentiel depuis la première époque où elle commence à nous être connue. Aujourd'hui même encore, elle porte dans presque tous ses différens dialectes un caractère d'antiquité et d'originalité que n'offre aucune autre langue connue de l'Europe. Néanmoins ses verbes se conjuguent aujourd'hui presqu'uniquement au moyen d'auxiliaires, et présentent un aussi grand nombre de for-

mes complexes qu'aucune langue composée que nous connaissions, incomparablement plus que le français, l'italien, l'espagnol, le latin et même le grec moderne, tout autant que l'anglais que *Smith* trouve si prolixe, et qui a emprunté ses conjugaisons du dialecte allemand dont il dérive. Or plus on remonte dans l'histoire de cette langue, plus cette complication mécanique diminue, et plus la grammaire allemande offre à cet égard, ainsi qu'à d'autres, de ressemblance avec la grammaire grecque et la grammaire latine. Si nous examinons les plus anciens dialectes de la langue germanique, le gothique ou mœso-gothique, l'anglo-saxon et l'islandais, nous y trouverons bien moins de différence entre leurs conjugaisons et celles des verbes grecs et latins, qu'on n'en remarque dans l'allemand d'aujourd'hui; ainsi le gothique a non seulement plus de tems simples dans ses verbes, et emploie par conséquent moins d'auxiliaires que l'allemand moderne, mais encore les diffé-

rentes formes des conjugaisons y sont distinguées par des inflexions beaucoup plus sonores et plus sensibles que dans cette dernière langue. (*) Et en comparant entr'eux tant ces différens dialectes, que ceux dont il nous reste encore des monumens, on observe que leur structure grammaticale se rapproche de celle du latin et du grec, à proportion que ces dialectes sont plus anciens. Ce qui donne lieu de conclure, qu'il peut y avoir eu une époque où les conjugaisons allemandes ressemblaient entièrement pour le principe aux conjugaisons latines et grecques. Or puisqu'il n'y a point ici de mélange d'idiômes qui puisse expliquer une pareille altération, on est forcé de recourir à quelque cause intérieure pour rendre raison du phénomène. Mr. F. *Schlegel*, qui le considère comme une dégénération du langage, croit

(*) On peut consulter là-dessus le *Thesaurus linguarum septentrionalium* de *Hickes*. Tom. I. part. 1.

qu'une langue à inflexions est susceptible de perdre ses formes grammaticales, sans autre cause que l'usage incorrect qu'en fait journalièrement le peuple qui la parle, et pense que cette altération doit surtout arriver lorsque ce peuple se trouve dans une période de barbarie où la langue n'est plus fixée par l'autorité de bons écrivains. Dans une période pareille on commence par faire un emploi vicieux des formes grammaticales, on en oublie peu à peu une partie, et pour ne pas cesser tout à fait de s'entendre, on cherche à remplacer ces pertes en imaginant quelque moyen simple et commode d'indiquer les modifications des idées. Alors les inflexions disparaissent en tout ou en partie, et l'on voit paraître à leur place des prépositions et des verbes auxiliaires qui simplifient la langue, et en facilitent l'étude et l'usage. Il est aisé maintenant d'appliquer ce principe aux changemens que la langue germanique a éprouvés dans sa structure, puisqu'il est aujourd'hui à peu près prouvé que les Germains sont

une nation d'origine asiatique, issue de peuples plus civilisés qu'eux, et dont ils parlaient encore la langue au tems de leur passage en Europe. (Voyez *Adelungs ælteste Geschichte der Deutschen*, etc. Erster Abschnitt, §. 5.)

(*Note 10. page 73.*) Tous ceux qui ont quelqu'expérience de la composition savent combien la beauté d'une expression dépend de sa concision.

Cette prolixité que l'Auteur reproche ici aux langues composées, est peut-être moins réelle qu'apparente. Nos langues, il est vrai, sont souvent forcées à employer plusieurs mots pour exprimer une pensée que d'autres langues mieux organisées à cet égard expriment au moyen d'une seule; mais il faut observer en revanche que nos mots dépourvus d'inflexions sont communément plus courts que les mots des langues primitives dont la terminaison radi-

cale se prolonge communément plus ou moins pour indiquer les différentes modifications de l'idée. Là où le Français fait précéder le substantif de la préposition *de*, le Latin est souvent obligé d'allonger la terminaison du mot pour marquer le génitif, et l'expression n'y gagne rien pour la rapidité. Il est digne de remarque que la phrase anglaise que l'auteur cite un peu plus haut comme l'équivalent du seul mot latin *amavissem*, j'aurais aimé, se trouve avoir exactement le même nombre de syllabes que le mot latin, et n'exige pas plus de tems pour être prononcée.

(Note 11. page 74.) L'italien, sous le rapport de la douceur, surpasse peut-être le latin, et égale presque le grec; mais sous le rapport de la vatiété, il est fort inférieur à l'un et à l'autre.

On a peine à concevoir comment une organisation grammaticale dont le principe

consiste à indiquer les rapports des mots par un petit nombre de désinences communes et par une correspondance régulière de terminaisons, peut être une source de variété dans les sons d'une langue. L'exemple que cite *Smith*, me parait mal choisi et peu concluant. La monotonie de sons que l'on reproche fort justement à la langue italieune tient au très-petit nombre de terminaisons qu'elle admet dans ses mots, peut être aussi à sa prosodie un peu uniforme, et à l'usage qui place invariablement l'accent italien sur la dernière syllabe longue du mot. Cette monotonie tient si peu au principe de la syntaxe moderne, que l'italien est de toutes les langues dérivées du latin celle qui s'en rapproche le plus par sa grammaire et sa syntaxe. Le français qui a bien moins d'analogie avec le latin, surpasse néanmoins de beaucoup l'italien pour la variété des terminaisons. L'anglais offre, à cet égard, une variété encore plus grande que le français, quoique ses principes grammaticaux diffèrent essen-

tiellement de ceux du latin et du grec, et que les terminaisons de ses mots soient presqu'entièrement inaltérables. — Loin d'admettre ici l'opinion de *Smith* je serais beaucoup plutôt porté à croire que c'est la trop grande variété des terminaisons de nos mots qui nuit à la mélodie de nos langues modernes, et que les langues latine et grecque doivent en grande partie leur harmonie aux fréquentes recurrences de sons que leur manière de lier les mots devait nécessairement amener.

(Note 12. page 79.) Il n'est pas nécessaire d'observer qu'elle (cette liberté de transposer les mots,) a dû singulièrement faciliter leur versification, etc.

Quoique *Smith* n'insiste guère ici que sur la prolixité et le défaut d'harmonie de nos langues modernes, (défaut qu'on se plait peut-être un peu trop à relever,) il faut joindre encore à cette imperfection l'impossibilité presqu'absolue où sont nos

langues de suivre dans l'arrangement des mots l'ordre le plus propre à faire effet sur l'imagination. L'Ecrivain latin est le maître de donner aux mots principaux de sa phrase la place où ils pourront être le plus distinctement remarqués, et frapper davantage l'esprit du lecteur. Il dispose les parties de la phrase, comme un peintre les parties de son tableau, et peut leur faire occuper, sans avoir à craindre d'être obscur, la place où il juge qu'elles rempliront le mieux le but qu'il se propose d'atteindre. L'Ecrivain français au contraire, (et l'on peut en dire à peu près autant des Anglais et des Italiens) n'a presque jamais le choix entre deux arrangemens, et est constamment obligé de se conformer à celui que l'usage de la langue a fixé. Sauf un très-petit nombre de cas où l'inversion est tolerée, la plus légère déviation de l'ordre établi est une faute choquante qui rend la phrase obscure, sans lui donner plus d'expression. Il n'est pas nécessaire d'insister pour faire comprendre combien cette imperfection ôte de grace et d'énergie à une

langue. Nos écrivains l'ont si bien senti qu'ils ont mis quelquefois leur langue à la torture pour imiter ces constructions oratoires qui produisaient un si be effet chez les auteurs grecs et latins. Les Italiens et les Anglais ont souvent méconnu le génie de leur langue au point de rendre leur style obscur et guindé par de trop fortes inversions. C'est de quoi A. *Smith*, vient de nous donner, il y a peu d'instans un exemple remarquable dans le passage qu'il cite de la traduction anglaise d'Horace par *Milton*. Et il aurait pu en emprunter un assez grand nombre de pareils soit dans les poésies de *Milton* lui-même, soit chez plusieurs autres poétes anglais du même tems. Quoiqu'il en soit, c'est, à bien des égards, une perte réelle que celle qu'ont faite nos langues modernes en perdant la faculté d'employer des inversions; et cette perte est dûe, au moins en bonne partie, au système grammatical qui a prévalu dans ces langues.

A la suite de cette courte dissertation sur l'origine du langage, on lira peut-être avec intérêt l'extrait suivant. Il roule sur des matières du même genre, mais le but et les opinions particulières de l'Auteur l'ont conduit à envisager le sujet sous un point de vue différent. On trouvera dans ce petit nombre de pages, des idées nouvelles, des faits intéressans et peu connus, des assertions qui ne tendent pas à moins qu'à ébranler les opinions les plus universellement accréditées sur la formation et l'état primitif du langage. Je ne prétends ni faire la critique des faits, ni discuter les conséquences que l'auteur en tire, et les principes auxquels il

paraît attaché. Je m'abstiens même de porter aucune espèce de jugement général sur l'ouvrage. Je n'ai voulu que mettre à la portée des lecteurs de ma nation qui aiment les recherches de ce genre, et qui ne lisent pas l'allemand, les travaux d'un littérateur dont l'érudition est connue, et qui s'est voué depuis plusieurs années avec un zèle infatigable à l'étude de l'antiquité. Si ce premier essai est accueilli, mon intention est de m'occuper incessamment à traduire en entier l'ouvrage dont je me borne ici à offrir au Public la première partie.

Ueber die Sprache und Weisheit der Indier, etc. c'est à dire, De la langue et de la philosophie des Indiens; par Fréderic Schlegel. 1 vol. in-8.° Heidelberg chez *Mohr* et *Zimmer*, 1808.

Cet ouvrage est précédé d'une préface dans laquelle l'auteur, après avoir dherché à faire sentir l'importance de ces recherches, donne une liste des auteurs les plus recommandables qui ont écrit sur l'Inde, et indique les sources où il a puisé lui-même. Ses propres études, jointes à une correspondance littéraire très suivie avec plusieur savans consommés dans la connaissance des langues de l'Orient, l'ont

mis en état d'étudier à fond la langue et la philosophie des anciens habitans de l'Inde. Il a été à portée de consulter de rares et précieux manuscrits indiens, et s'était même proposé, comme il l'annonce, de publier un recueil choisi de morceaux indiens, avec une paraphrase latine, des notes et un glossaire de cette langue, sans la difficulté que présentait une entreprise aussi coûteuse que celle de faire fondre et imprimer des caractères indiens en Europe. Il regrette que la langue, la littérature et la philosophie des anciens Indiens soient si peu étudiées pans l'Occident, et que les peuples éclairés de l'Europe demeurent ainsi privés, ou par leur négligence, ou par la difficulté de la chose même, d'une source d'instruction aussi précieuse qu'abondante. Il ne craint pas même de comparer la révolution que l'étude des Indiens pourroit opérer aujourd'hui dans le système des connaissances humaines

en Europe, à celle qu'opéra l'étude des Grecs à l'époque de la renaissance des lettres dans l'Occident.

Cet ouvrage est divisé en trois parties ou en trois livres, dont le premier traite de la langue des Indiens; le second, de leur philosophie; le troisième renferme quelque recherches et quelques conjectures historiques sur l'ancien état de cette nation. L'ouvrage est terminé par une traduction en vers de quelques morceaux de poésie indienne. Je me borne pour le present à donner un extrait passablement étendu du premier livre, où l'auteur traite de la langue des Indiens.

Le premier chapitre renferme des généralités sur la langue *sanscrite* (*) ou

---

(*) Il convient d'avertir que l'auteur, en représentant les mots indiens en caractères européens, s'est constamment conformé à la pro-

indienne. L'auteur y annonce les principales assertions qu'il aura occasion de développer dans les chapitres suivans.

» L'ancienne langue de l'Inde, appelée par les habitans *Sanscrito*, c'est à dire, la langue polie ou parfaite, et qu'on appelle aussi *Gronthon*, c'est à dire, la langue des écrits ou des livres, cette langue, dis-je, a la plus grande affinité avec les langues romaine et grecque, ainsi qu'avec les langues germanique et persanne. La ressemblance gît, non-seulement dans un grand nombre de

---

nonciation allemande. Je n'ai pas jugé à propos d'altérer son ortographe pour l'adapter davantage à notre prononciation. Je ferai seulement observer que l'*u* doit toujours être prononcé comme notre *ou*, et le *sch* comme notre *ch*, dans les mots indiens qu'on sera appelé à rencontrer dans ce chapitre et dans les suivans. *Trad.*

racines communes, mais encore elle s'étend jusqu'à la structure intime de ces langues, et jusqu'au fond de la grammaire. Ce n'est donc point ici une conformité accidentelle qui puisse s'expliquer par un mélange ; c'est une conformité essentielle qui atteste une origine commune. De la comparaison de ces langues résulte en outre que la langue indienne est la plus ancienne, que les autres sont plus modernes et dérivent de la première. »

» L'affinité de l'Indien avec les langues arménienne, slavonne et celtique est peu considérable, ou du moins ne peut se comparer à la grande conformité de l'indien avec les langues que nous avons nommées plus haut et que nous en faisons dériver. Néanmoins cette affinité, quoique peu remarquable, mérite encore quelqu'attention ; car si l'on prend ces langues dans l'ordre

dans lequel je viens de les nommer, elle se fait appercevoir au moins dans quelques formes grammaticales, dans des élémens qui ne peuvent pas être rangés parmi les parties accidentelles des langues, mais qui appartiennent à leur structure intime. »

» La langue hébraïque et les idiômes de la même famille, aussi bien que la langue copte, offrent aussi un nombre passable de racines indiennes. Mais ces racines peuvent s'y être introduites par l'effet d'un simple mélange, et cette circonstance ne prouve par conséquent aucune affinité originaire. La grammaire de ces langues, comme aussi celle de la langue basque, diffère par le principe de celle de l'indien. »

» On manque, jusqu'ici, de moyens de rien déterminer de bien précis sur le nombre des langues du nord et du

midi de l'Asie et de l'Amérique. Quoiqu'il en soit, cette grande multitude de langues n'ont absolument aucune affinité essentielle avec la famille des langues indiennes. La grammaire de ces langues, qui est dans toutes également différente de celle de l'indien, présente à la vérité dans plusieurs une marche uniforme; mais elles diffèrent si complettement les unes des autres dans leurs racines, qu'on n'entrevoit aucune possibilité de les ramener à une source commune. »

Le second chapitre a pour titre, *de l'affinité des racines*. Il contient des rapprochemens historiques en fort grand nombre entre des mots indiens, d'une part, et des mots grecs, latins, persans et allemands de l'autre. Ce chapitre, un des plus curieux de tout l'ouvrage, n'a pu malheureusement être traduit que d'une manière assez incom-

plette. La partie qui regarde la langue persanne, renfermait un grand nombre de mots persans écrits en caractères originaux et sans voyelles, qu'il n'a été par conséquent possible ni de lire, ni de transporter sous aucune forme dans cette traduction. Il a donc fallu supprimer, en tout ou en partie, les passages qui faisaient allusion à la langue persanne. J'ai remedié du moins à cet inconvénient autant qu'il m'a été possible, soit en donnant, toutes les fois que je l'ai pu, la substance du passage, ou du paragraphe supprimé, soit en indiquant soigneusement les lacunes dans le texte, par un espace vide rempli par une suite d'astérisques.

» Quelques exemples, » dit l'Auteur en commençant ce chapitre, » mettront le lecteur en état de reconnaître que l'affinité dont il s'agit entre l'indien et d'autres langues, ne repose nullement

sur ces subtilités étymologiques dont on a tant imaginé quand on a été embarassé à trouver la véritable source des mots; mais qu'elle se présente comme une simple matière de fait à l'observateur qui veut bien se livrer sans prévention à cette recherche. »

» Nous annonçons d'avance que nous ne nous permettons ici l'usage d'aucune régle d'altération ou de transposition de lettres, mais que nous exigeons une conformité complette pour prouver qu'un mot dérive d'un autre. Il est vrai que quand l'histoire nous met en état de découvrir les chaînons intermédiaires, nous sommes en droit d'admettre avec confiance des étymologies qui dans d'autres cas paraitraient forcées. Ainsi il est très sùr que le mot italien *giorno*, jour, dérive du mot latin *dies*, quelque grande que soit la différence qui sépare au premier coup-d'œil ces deux mots.

De même, quand on s'est assuré que la lettre *f*, des latins, se change très souvent en *h* dans l'espagnol ; que le *p* latin se convertit très fréquemment en *f* dans la forme allemande du même mot, et que le *c* y devient quelquefois un *h*, on a sans doute les moyens de fonder une analogie pour les autres cas où la ressemblance n'est pas tout-à-fait aussi évidente. Seulement il est nécessaire, comme nous l'avons dit, de pouvoir retrouver par l'histoire les chaînons intermédiaires ou l'analogie universelle. On ne doit rien se permettre d'imaginer d'après des principes généraux, et il faut que la concordance des mots soit déjà très grande et très-évidente, pour qu'on puisse même se croire permis de passer par dessus de légères différences de forme.

» Je vais actuellement citer quelques mots indiens qui appartiennent en même

tems

tems à l'allemand. *Schrityoti*, est notre mot allemand, er schreitet / (il marche); *findoti*, — er findet / (il trouve); *schlissyoti*, — er umschließet / (il renferme); *Onto*, — das Ende / (la fin); *Manuschyo*, — der Mensch / (l'homme); *Shyosa*, *Svostri*, — die Schwester / (la soeur); *Rotho*, — das Rad / (la roue); *Bhruyo*, — die Bräune der Augen / (l'iris de l'oeil), *Torscho*, — der Durst / (la soif); *Tandoyon*, — der Tanz / (la danse); *Ondani*, — die Enten / (les canards); *Noko*, — der Nagel / (l'ongle); *sthiro*, — stier / (roide); *Oshonon*, — das Essen / (le manger); etc.

» Pour d'autres racines, la ressemblance est plus exacte avec la forme des mots que présentent d'autres idiômes germaniques. *Yūyon*, *vous*, répond au mot anglais *you*; *Shvopno* — le sommeil, répond au mot islandais *Sveffn*; *Lokote*, — *il voit*, répond à l'ancien

mot allemand *luger*. *Upo*, — *sur*, correspond au mot bas-allemand. On peut citer pareillement les mots *vetsi*, *vetti*, — en allemand du weißt, er weiß (tu sais, il sait) qui ont encore de l'affinité avec les mots latins *vides*, *videt*, quoiqu'avec un léger changement de signification. Le bas-allemand est en général important pour les étymologies, parce que c'est précisément dans ce dialecte que les anciennes formes se sont conservées. Le mot de *Rokcho* ou de *Rakshoso*, — *géant*, pourrait bien être notre ancien mot de Recke. »

» Nous nous sommes bornés, jusqu'ici, pour prévenir tous les doutes, à citer pour exemples un petit nombre de racines qui sont propres à la langue allemande. Nous n'avons par conséquent rien dit de ces mots d'origine indienne, que l'allemand possède en commun avec le latin et avec plusieurs des langues

qui dérivent de l'indien, tels que *Nasa*, en allemand die Nase / (le nez); *mishroti*, — er mischt / (il mêle); *Namo*, — der Name / (le nom). Nous n'avons rien dit non plus de ces mots, en particulier, que l'allemand possède en commun avec le persan *********. Arrêtons-nous encore sur les dénominations de père, de mère, de frère et de fille, qui se ressemblent dans toutes ces langues; en indien, *Pita*, *Mata*, *Bhrata*, *Duhita*; j'observe seulement ici que tous ces mots prennent un *r* à l'accusatif et à quelques autres de leurs cas, par exemple *Pitoron*, — den Vater / (le père, à l'accusatif). »

» Dans la langue grecque, nous nous attachons surtout à choisir de ces exemples qui montrent en même tems la ressemblance et la conformité de structure, ou qui sont tirés des élémens fondamentaux de la langue. Les mots indiens,

osmi, osi, osti, — je suis, tu es, il est, s'accordent entièrement avec les mots grecs, ἐσμί, ἐσσί, ἐςί; si nous prenons pour les deux premiers l'ancienne forme à la place d'εἰμί et εἶς. La lettre *o* ne doit pas causer ici d'embarras; c'est la voyelle brève, qui lorsqu'elle n'est pas lettre initiale, ne s'écrit pas même dans le mot. A suivre le système grammatical, elle équivaut à un *a* bref, mais dans la prononciation dominante, elle a le plus souvent le son d'un *o* bref, dans quelques mots celui d'un *e* bref. »

» Un nouvel exemple servira encore à constater la ressemblance. Le verbe *dodami, dodasi, dodati*, — je donne, tu donnes, il donne, est précisément le verbe δίδωμι, etc. L'*a* long qui se trouve dans les mots indiens, rappelle pourtant davantage les mots latins *das, dat*. — *Ma* est une négation indienne, comme μη est une négation en grec,

La voyelle brève *o* ou *a*, placée devant le mot, prend la même signification que l'*α* privatif. La syllabe *dur* se place devant le mot dans le même sens que le *δυς* des Grecs, *******, *durmonoh, mal-intentionné, ennemi.* Non-seulement l'indien a, ainsi que le grec, le latin et l'allemand, la propriété de pouvoir modifier d'une infinité de manières la signification originaire d'un verbe, au moyen de particules dont on le fait précéder, mais encore la plûpart des particules dont il fait usage dans ce but là, se retrouvent dans les langues grecque, latine et allemande. Les particules suivantes sont communes à l'indien et au grec : *son*, qui est le même mot que le *σύν*. des Grecs ; *poti*, qui est l'ancienne préposition *ποτί*, la même que *πρὸς* ; *onu*, qui signifie *vers*, comme *ἀνά*. *Pro*, se trouve employé en indien dans la même signification qu'en latin et en grec ; *ā*, a la signification du

mot latin *ad*, et du mot allemand an; la particule négative *no*, s'accorde avec celle des Latins et des Allemands ; *upo*, est le mot allemand auf (sur), dans la prononciation des Bas-Allemands; *ut* est encore le mot allemand aus (hors), dans la même prononciation. »

» Tous ceux qui se sont occupés de recherches de ce genre, savent combien la concordance dans ces élémens fondamentaux du langage prouve dans la question dont il s'agit. Cela nous dispense de nous arrêter sur les mots où la concordance concerne seulement les racines, sans qu'ils offrent d'autre circonstance remarquable; tels sont les mots d'*osthi*, — un *os*, en grec ὀστέον; *etoron*, — un *autre*, (au neutre) en grec ἕτερον; *udokon*, — l'*eau*, en grec ὕδωρ; *druh* et *drumoh*, — l'*arbre*, en grec δρῦς; *labho*, — l'action de *prendre*, de saisir, *lobhote*, il *prend*, rappellent

le verbe grec λάβω, ou λαμβάνω; *piyote*, — il *boit*, est le même mot que πιει; *sevyoti*, — il *honore*, ou il *est honoré*, le même mot que σέβω; etc. **
******».

» Parmi les racines indiennes qui se trouvent dans la langue latine, et dont le nombre est peut-être plus grand là que partout ailleurs, nous nous contenterons d'en citer quelques-unes pour exemples, et nous choisirons celles où la conformité est le plus frappante. *Vohoti*, — *vehit*, (il traîne); *vomoti*, — *vomit*, (il vomit); *vortute*, — *vertitur*, (il est tourné); *svonoh*, — *sonus*, (le son); *nidhih*, — *nidus*, (le nid); *sorpoh*, — *serpens*, (serpent); *navyon*, — *navis*, (navire); *danon*, — *donum*, (don); *dinon*, — *dies*, (jour); *vidohva*, — *vidua*, (veuve); *podon*, — *pes*, *pedis*, (le pied); *asyon*, — *os*, (le visage); *yauvonoh*, — *juvenis*, (jeune

homme); *modyoh*, — *medius*, (mitoyen); *yugoh*, — *jugum*, (joug), dérivé de *junkte*, — *jungit*, et *jungitur*, (il joint, ou il est joint). *Rosoh*, — (le suc), *ros*; *viroh*, — (le héros), *vir*; *dontah*, — *dentes*, (les dents), *******; *soroh*, — *series*, (la suite); *keshoh*, — (la chevelure), se retrouve dans le mot latin *cæsa-ries*, dont on dérive beaucoup mieux le mot *Cæsar*, en supposant qu'il signifie, chevelu, (*crinitus*), que de la manière ordinaire. On peut ajouter encore: *ognih*, — *ignis*, (le feu). Le mot *potih*, — qui signifie le maître d'une chose, ou celui qui est en possession d'une chose, s'employe dans la formation des mots composés précisément comme le mot latin *potens*. Je passe sous silence des mots qu'on pourrait regarder comme des onomatopées, tels que les mots *shushyoti*, — *fugit*, (il fuit); *mormoroh*, — *murmur*, (murmure); *tumuloh*,

— *tumultus*, (tumulte). Je ne dis rien non plus de beauconp d'autres mots dont l'origine indienne ne peut pas paraître équivoque, quand on examine la chose de près, mais dans lesquels cette origine n'est pourtant pas d'une évidence aussi frappante que dans les exemples que je viens de rapporter. »

L'Auteur fait ensuite quelques rapprochemens entre l'indien et le persan, et présente une liste assez nombreuse de mots communs à ces deux langues. Il observe dans le persan une disposition particulière à contracter et à raccourcir les mots qu'il emprunte. L'Auteur pense que ce penchant dominant à abréger les mots, tend à convertir le langage en un système d'onomatopées, ce qu'il considère comme l'état le plus imparfait et le plus bas dans lequel une langue puisse exister. Il remarque, en effet, que le persan est de toutes les langues

qui se rapprochent beaucoup de l'indien, celle qui paraît aimer le plus les mots imitatifs. » Les mots indiens, » continue l'Auteur, » éprouvent bien moins d'altération en allemand et en grec qu'en persan. Néanmoins on apperçoit encore ici, en mettant les mots à côté les uns des autres, que la forme indienne est la plus ancienne des trois. Ainsi le mot *rōktoh* ou *rōhito*, peut fort bien être devenu le mot allemand roth / (rouge); *Schleshmo*, Schleim / (flegme); *vohulon*, viel / (beaucoup); parce que les mots, semblables à l'empreinte de la monnaie, s'usent et s'effacent aisément, sans pourtant se dénaturer tout-à-fait. »

» Il arrive encore souvent que des mots des langues dérivées, passablement éloignés les uns des autres par leur forme, se rencontrent dans le mot indien, comme dans leur tige commune. * * *
* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Une circonstance qui a peut-être encore plus d'importance, c'est qu'il existe dans les langues modernes des mots qui ne peuvent pas se résoudre dans ces langues mêmes, et qu'on trouve pourtant moyen de faire dériver de l'indien et d'expliquer par leur composition originaire. Le mot de *prandium*, par exemple, se dérive sans effort de l'indien *prohnoh*, — der Vormittag / (avant midi), qui est composé lui-même de la particule *pro*, et du mot *ohoh*, le jour, qui fait *ohnoh* à son cinquième et à son sixième cas. *Monile*, collier, vient également de *moni*, pierre précieuse. *Sponte* a la même signification que l'ablatif *svante* : or *svanton* est composé de la particule *svo*, et d'*onto*, et revient à cette phrase latine : *Quod finem suum in se habet.* »

» On est quelquefois surpris de la concordance frappante qui existe dans une inflexion donnée entre deux mots

correspondans. *Ayonton*, par exemple, est le même mot que *euntem*, (allant), et dérive du mot *yati*, ou *eti*, (il va), en latin *it.* D'autres fois la concordance se retrouve dans les mots composés. Exemples : *Twarshito*, — (portier), en allemand Thürsteher; *Ondortvari*, — (porte intérieure), en allemand innere Thür. »

» Il arrive souvent que le même mot indien s'accorde dans une de ses inflexions avec telle langue de la même famille, tandis que dans une autre inflexion il s'accorde davantage avec telle autre. Ainsi, par exemple, le mot *chindunti*, est presqu'entièrement le même mot que *scindunt*, mais l'infinitif *chettun*, se rapproche davantage du verbe allemand scheiden, (séparer). *Tonu* a plus de rapport avec *tenuis*, qu'avec le mot allemand dünn, (mince); le verbe *tonōti*, (dont le mot *tonu* ren-

ferme aussi la signification avec la précédente), s'accorde davantage avec le mot allemand dehnet/ (il étend), qu'avec le mot latin *extendit*. Des membres dispersés des langues dérivées, se retrouvent dans l'indien comme dans une racine commune. Le mot *ut*, (hors), qui est le même mot que notre préposition aus/ dans la prononciation des Bas-Allemands, a déjà été cité ailleurs : son comparatif régulier est *uttoron*, qui répond à notre comparatif allemand, äussern/ (extérieurement) : son superlatif régulier est *uttomon*, qui est l'*ultimum* des Latins, mais qui correspond pour le sens au mot *summum*. *

» Pour donner un exemple particulièrement instructif de cette dérivation commune, nous choisirons dans l'indien quelques-uns des mots les plus importans de la langue, ceux qui signifient

l'esprit, la pensée, la science ou la parole. *Monoh*, *monoson*, est le mot latin *mens*. Le verbe *monyote*, — (il pense), se retrouve dans le mot allemand meinet. *Motih*, est le mot grec μῆτις, (sagesse, prudence). Une autre forme qui a de l'affinité avec celle-ci, et avec le mot allemand Muth / se retrouve dans le fond du mot *Amōdon*, — plaisir, agrément, (en allemand, Anmuth) : car l'*a* n'entre dans le mot indien *Amōdo*, que comme préposition. * * * * * * On pourrait alors dériver de la même racine le mot *Unmadoh*, dont la première syllabe *un*, n'est autre chose que la préposition *ut* (hors), altérée d'après une loi d'euphonie; *unmadoh*, veut dire extravagant, mot pour mot *exmens*, et le mot anglais, *mad* (fou), pourrait bien n'être autre chose qu'un reste mutilé de ce mot là. On a cité déjà auparavant le mot *Athmo*, qui veut dire, *ipse*, et

spiritus, et qui se retrouve dans le mot grec *ἀτμή*, comme dans le mot allemand Athem (le souffle). On a cité de même la racine *vedo*; d'où dérive *vetti*, le même mot que wissen (savoir), en allemand; racine dont la signification est un peu altérée, mais dont la forme est plus fidèlement conservée dans le mot latin *video*. * * * * * * * * * *

» Les pronoms indiens s'accordent surtout avec les pronoms latins. Il est vrai que le pronom de la seconde personne *tvon*, — *tu*, est commune à toutes les langues dérivées de l'indien: *ohon*, — *je*, au contraire, diffère du pronom de la première personne dans toutes ces langues, et ne se reconnait, tout au plus, que dans le pronom celtique, *on*: le datif *moya*, à *moi*, ressemble plus au grec *μοι* qu'à tout autre mot. Le mot *me*, dont on se sert à la place de *man*, — *me*, et

qui s'employe encore au quatrième et au sixième cas, est commun au grec et au latin. Mais la racine *svo*, (d'où dérivent *suus*, *a*, *um*, et le pronom allemand *sich*) qui se place souvent comme particule devant les mots pour désigner un rapport avec soi-même, ou une action qu'on opère par sa propre force, cette racine, dis-je, a des cas qui coïncident exactement avec ceux du latin ; comme *svon*, (*suum*,) *svan*, (*suam*,) etc. Le pronom *eschoh*, *escha*, *etot*, est bien la racine commune des pronoms *is*, *ea*, *id*, et de *iste*, *ista*, *istud*, d'autant que dans les cas dérivés au masculin et au féminin il admet le plus souvent un *t*. Il faut ranger encore ici le démonstratif *iti*, qui répond tantôt à *id*, tantôt à *ita*. *Koh*, (qui devient le plus souvent *kos*, dans la construction), *ka*, *kon*, répond encore à *qui*, *quæ*, *quod*, et s'accorde même avec ce dernier pronom dans

quelques cas dérivés, comme dans *kan*, — *quam*. *Kim* répond également au pronom interrogatif *quid* * * * * * * *

Au contraire le pronom *yuyon*, que nous avons déjà cité, répond au pronom allemand dans la forme anglaise *you*; le pronom *soh* se retrouve en hébreu, en arabe, et même en ancien allemand; l'accusatif *ton*, est absolument le même que le τὸν des Grecs, et le den des allemands. Le génitif *tosyo*, est le génitif Allemand dessen, le pluriel *te*, est le pluriel allemand die; le mot *tot*, formé d'une voyelle brève qui peut être un *a* aussi bien qu'un *o*, répond au mot allemand das, en bas-allemand dat * * * * * * * * * Nous pourrions présenter encore une foule de rapprochemens pareils sans la crainte de nous enfoncer trop avant dans des recherches étymologiques.

» C'est encore ici le cas de citer les noms de nombre. Les mots un, cinq, cent, et mille, — *eko*, *pancho*, *shoto*, *sohosro*, s'accordent avec les mots persans qui expriment les mêmes nombres. Quant aux autres premiers nombres, (si l'on excepte *chotur*, — quatre, en esclavon *chetyr*), ce sont précisément les mêmes mots que dans nos langues, ainsi que les adjectifs numériques qui en dérivent : *tvitiyoh*, — *tritiyoh*. — Le second et le troisième, répondent en particulier à nos adjectifs allemands, zweite, et dritte; *soptomoh* ou *soptomos*, — (l'aspiration finale se change souvent en *s* dans la construction de la phrase), *soptoma*, *soptomon*, coïncide de la manière la plus exacte avec le latin *septimus*, *a*, *um*; *duadosho*, coïncide également avec le latin *duodecim*. »

» Nous nous sommes bornés jusqu'à citer des cas de rapprochemens où la

concordance s'apperçoit encore immédiatement dans les mots pris à part. Vouloir nous occuper de la recherche des racines, dans les cas où l'affinité est encore suffisamment sûre, mais où elle demande seulement plus d'analyse, serait dépasser les bornes d'une simple dissertation pour nous engager dans l'entreprise d'un dictionnaire comparatif, et nous mettre dans l'obligation de parcourir une partie très-considérable de toutes les langues connues. Nous citerons pourtant deux ou trois exemples de cette espèce. Le mot indien *moho* ou *maho*, se retrouve dans le mot *magnus*, dans le mot allemand mächtig (puissant), et dans le mot persan * * * *. *Valo*, *volo*, mots qui désignent la force, se reconnaissent dans *validus*; *tomo* — obscur, a du rapport avec le mot allemand dämmern (commencer à poindre); *Lōhitoh*, rouge et brûlant, a du rapport avec l'allemand Lohe (flamme); *ches-*

tote, — il *cherche*, il *demande*, a du rapport avec *quæsitus*, et avec le persan * * * * * Il arrive aussi quelquefois que plusieurs mots dérivés s'adaptent aux différentes inflexions d'une seule racine : ainsi aux mots indiens *goccho*, *goto*, *gomo*, *gamino*, correspondent les différens mots de gehen / (*aller*, en allemand), *going*, (*allant*, en anglais), kommen / (*venir*, en allemand,) *caminus*, (*cheminée*, en latin). »

Voilà, à-peu-près, tout ce que renferme ce second chapitre, qui n'est, comme on a pu le voir, qu'un tableau des mots indiens qui se retrouvent dans le persan, l'allemand, le latin et le grec, et qui établissent l'affinité de toutes ces langues entr'elles. Le but de tous ces rapprochemens est de faire voir, en premier lieu, que l'indien, le persan, l'allemand, le grec et le latin, ne forment entr'eux qu'une seule et même

famille de langues ; et en second lieu, que la langue indienne est la plus ancienne des cinq, et la tige commune dont les autres sont dérivées plus ou moins immédiatement. Le troisième chapitre est principalement destiné à mettre cette dernière assertion dans tout son jour.

Quelque concluans qu'aient pu paraître les faits sur lesquels M. *Schlegel* établit l'affinité de l'indien avec d'autres langues, en apparence fort éloignées de la première, on ne peut se dissimuler que la conclusion finale qu'il tire de ce rapprochement, ne soit susceptible encore d'être contestée. Tous les exemples qu'il produit, prouvent avec assez d'évidence que toutes ces langues sont de la même famille ; le reste n'est pas également clair. Les lois étymologiques qui président à la formation des langues dérivées, sont trop peu connues,

ou paraissent sujettes, du moins, à trop d'exceptions, pour qu'il soit possible de prononcer avec certitude, simplement d'après la forme des mots, laquelle de deux langues données est la langue primitive, laquelle est la langue dérivée. Et dans le cas particulier dont il s'agit, ne semble-t-on pas jusqu'ici tout aussi fondé à admettre que l'indien s'est formé par le mélange des langues avec lesquelles on lui trouve du rapport, qu'à supposer qu'il est lui même la source commune d'où celles-ci découlent ? L'auteur a pressenti cette objection, et a cru trouver dans la structure grammaticale de ces différentes langues des argumens suffisans pour y répondre. C'est ce qui fait la matière du chapitre troisième.

» Ce point décisif qui va éclaircir tout ceci, est la structure intérieure des langues, ou la grammaire com-



parée qui nous fournira des solutions absolument nouvelles sur la généalogie des langues, de la même manière que l'anatomie comparée a répandu un grand jour sur les parties supérieures de l'histoire naturelle. »

» Dans cette revue des langues qui ont de l'affinité avec l'indien, nous nous occuperons d'abord du persan. Les relations suivies que les Persans ont entretenues long-tems avec les Arabes, n'ont pu manquer d'influer d'une manière sensible sur leur langue. La grammaire persanne a pris même de l'arabe les suffixes personnels, et présente incomparablement moins d'analogie avec la grammaire indienne et les autres grammaires, même que la grammaire allemande d'aujourd'hui, sans parler de la grammaire grecque et de la latine. Si l'on rassemble néanmoins tous les traits de ressemblance

qui existent entre le persan et l'indien, on trouvera, sans doute, qu'ils sont de quelque importance ». * * * * * *

L'auteur fait voir, en effet, que la forme du comparatif en persan est sensiblement la même qu'en grec et qu'en indien : que les diminutifs des mots persans ressemblent à ceux des mots allemands et des mots indiens ; que la marque distinctive des personnes dans les verbes de cette langue s'accorde tour-à-tour avec le latin, l'indien, l'allemand et le grec. Les deux participes persans se forment comme les participes de quelques anciens dialectes germaniques. La forme des adjectifs correspond à celles des adjectifs indiens ; les particules négatives, l'adverbe *dedans*, le pronom relatif, sont à peu près les mêmes en persan et en indien. Enfin les verbes auxiliaires du persan paroissent empruntés de la langue

gue sanscrite, et offrent une ressemblance frappante, tant par leur forme que par leur emploi, avec les auxiliaires en usage dans les idiômes indiens modernes qui dérivent incontestablement du sanscrit.

» La grammaire allemande présente plusieurs traits de conformité avec l'indien qui lui sont communs avec la grammaire persanne, elle en présente aussi plusieurs qui lui sont propres. Dans l'allemand, comme dans l'indien, la lettre *n* est constamment la lettre caractéristique de l'accusatif, la lettre *s* celle du génitif. La syllabe finale *tvon* s'employe en indien à former les substantifs de propriété, précisément comme le thum des Allemands. Le conjonctif s'indique en partie par un changement dans la voyelle, comme dans toutes les langues qui suivent la grammaire ancienne. On trouve encore le même

degré de conformité dans la manière dont l'imparfait se forme dans une classe de verbes allemands, au moyen d'un changement dans la voyelle. Si dans une autre classe de verbes, l'imparfait se forme par l'addition de la lettre *t*, c'est, à la vérité, là une propriété particulière du même genre que le *b* dans l'imparfait latin; mais le principe demeure toujours le même, c'est-à-dire, que l'idée de tems et les autres rapports qui modifient la signification du verbe, s'expriment, non par des mots particuliers, ou par des particules attachées extérieurement au mot, mais par une modification intérieure de la racine. »

» Maintenant étendons davantage nos recherches et prenons encore en considération la grammaire des anciens dialectes germaniques, celle du gothique et de l'anglo-saxon pour la branche allemande de notre langue, et celle de

l'islandais pour la branche scandinave. Dès lors nous retrouverons, non-seulement un parfait avec un augment comme en grec et en indien, un duel, des signes exacts que nous n'avons plus aujourd'hui pour désigner le sexe, et les différens rapports tant dans les déclinaisons que dans les participes ; mais encore un grand nombre d'autres inflexions, qui actuellement sont pour ainsi dire, déjà émoussées en partie, et ne sont plus aussi reconnaissables qu'anciennement. Ainsi, par exemple, la troisième personne du singulier et du pluriel dans les verbes, se retrouve complètement dans ces différens idiômes, et offre dans tous une parfaite conformité. En un mot, quand on considère ces anciens monumens de la langue germanique, il ne peut pas rester le moindre doute que cette langue n'ait eu dans l'origine une gram-

maire absolument semblable à celle du latin et du grec. »

» On retrouve encore aujourd'hui à beaucoup d'égards des traces de cette ancienne forme de langage dans la langue allemande, dans l'allemand proprement dit, plus que dans l'anglais et dans les dialectes scandinaves. Mais, si à tout prendre, le principe qui domine dans cette langue, est le même qui domine dans les langues modernes, et qui consiste à former les conjugaisons principalement par le moyen d'auxiliaires, et les déclinaisons par le moyen de prépositions; cette circonstance n'a rien qui doive nous causer ici de l'embarras. Toutes les langues romaines ou qui dérivent du latin, ainsi que tous les idiômes de l'indostan qui se parlent encore aujourd'hui, et qui sont au sanscrit précisément dans le même rapport que les premières sont au latin, ont éprouvé

la même espèce de changement que la langue germanique. C'est un phénomène qui se présente partout d'une manière uniforme, et qui s'explique sans qu'il soit nécessaire de recourir à une cause extérieure. La structure artificielle d'une langue se perd naturellement comme par un espèce de frottement dans l'usage commun qu'on fait de cette langue, surtout dans un tems où le peuple qui la parle retourne à l'état de barbarie. Tantôt ce changement s'opère par des degrés insensibles; tantôt, et plus souvent encore, il s'opère brusquement. On adopte alors cette grammaire à verbes auxiliaires et à prépositions, qui est en effet la plus courte et la plus commode, et qui est comme une forme plus abrégée de l'ancienne grammaire, destinée à faciliter l'usage ordinaire de la langue. On pourrait, en effet, poser presque comme une règle générale, qu'une langue est

d'autant plus facile à apprendre que sa structure se simplifie davantage, et se rapproche davantage de cette forme abrégée. »

» La grammaire indienne s'accorde tellement avec la grecque et la latine, qu'elle ne diffère pas plus, soit de l'une soit de l'autre, que ces deux grammaires ne diffèrent entr'elles. Le point essentiel de ralliement est ici le principe commun à ces trois langues, en vertu duquel tous les rapports et toutes les autres modifications accessoires de l'idée s'y font reconnaître, tant dans les unes que dans les autres, non par des particules ajoutées au mot, mais par des modifications intérieures de la racine. Cette ressemblance se confirme encore par de nouveaux rapprochemens. Elle va même jusqu'à une conformité complète dans plusieurs syllabes ou lettres qui servent à former des inflexions.

Le futur indien se forme par un *s* comme en grec; *koromi*, — je *fais*, *korishyami*, — je *ferai*. L'imparfait se forme en faisant précéder le mot de la voyelle brève, et en lui donnant la terminaison *on* : *bhovami*, — je suis; *obhovon*, — j'étais. On a déjà fait remarquer ailleurs la conformité frappante qui existe entre les terminaisons des genres dans les adjectifs en indien et en latin, entre le comparatif indien et le comparatif grec, enfin entre les terminaisons des personnes du verbe en indien et en grec; on a parlé aussi du parfait avec l'augment. Ce parfait s'accorde encore en ceci avec le parfait grec, que sa première personne ne se termine point en *mi*, ou en *on*, comme celle des autres tems, ni sa troisième personne en *t*, ou en *ti*, mais que toutes les deux se terminent par une voyelle : *chokaro*, — j'ai fait, et il a fait; *vobhuvo*, — j'ai été et il a été.

Une pareille conformité, qui s'étend jusqu'aux détails les plus subtils de la structure, est certainement plus qu'un simple objet de curiosité pour quiconque a réfléchi sur le langage. La terminaison de la troisième personne de l'impératif est *otu*, au pluriel *ontu*; celle du premier participe au masculin est *on*. Il serait superflu de vouloir tout citer, lorsqu'on a trouvé un grand nombre de traits isolés, où la conformité est si frappante qu'un seul suffirait presque pour décider la question. »

» L'infinitif latin avec sa terminaison en *re*, pourrait paraître une déviation notable ; et il faut convenir que c'est ici une particularité propre au latin, par laquelle il s'éloigne des autres langues de la même famille dans la formation d'une des parties les plus importantes du discours. Cependant, comme l'infinitif indien terminé en *tun*,

s'emploie tout aussi souvent, si ce n'est plus, dans l'acception du supin latin qui lui ressemble aussi pour la forme, que dans l'acception propre de l'infinitif; on retrouve encore ici le lien qui établit l'affinité, et l'un des points du passage qui conduit d'une langue à l'autre. »

» Dans la déclinaison des substantifs, le cinquième cas qui se termine en *at*, répond à l'ablatif latin en *ate ;* le septième cas du pluriel qui se termine en *eshu*, *ishu*, etc. répond à la terminaison grecque *εσσι*, et *σι*; le quatrième et le cinquième cas en *bhyoh*, qui devient souvent *bhyos* dans la construction, lorsqu'il est précédé d'une voyelle longue, répondent au datif et à l'ablatif latins en *bus*. On pourrait comparer le datif indien du singulier, en *ayo*, à l'ancien datif latin en *aï*, la terminaison du duel en *au*, à celle du grec en

4. Il y a encore nombre de cas particuliers ou d'applications particulières de la règle fondamentale, dans lesquelles la déclinaison indienne s'accorde avec celle des langues nommées ci-dessus. Les neutres, par exemple, se terminent encore ici constamment à l'accusatif comme au nominatif. Au duel, plusieurs cas qui sont différens dans les autres nombres, n'ont qu'une seule et même terminaison. »

» Nous ne reviendrons pas sur les traits de ressemblance pareils que nous avons déjà présentés chemin faisant; nous passons même sous silence bien des détails qui, joints aux précédens, seraient encore de quelque poids. Il reste sans doute à côté de cette grande coïncidence dans l'ensemble et dans les points essentiels de la langue, une diversité considérable dans quelques points isolés et dans plusieurs cas acci-

dentels. La diversité consiste surtout en ceci, c'est que la grammaire indienne, soumise aux mêmes principes que la grecque et la latine, demeure, si j'ose m'exprimer ainsi, encore plus fidèle à la même loi de structure, et qu'elle est précisément, pour cette raison, plus simple et en même tems plus artificielle que celle-ci. Les langues grecque et latine se déclinent, c'est-à-dire, qu'elles n'indiquent point les rapports du substantif par des particules ajoutées au mot ou placées devant le mot, comme cela se pratique en grande partie dans les langues modernes. Néanmoins leur déclination n'est point assez complète pour pouvoir se passer entièrement du secours des prépositions. La déclinaison indienne n'a jamais besoin de cette espèce de mots; elle possède des cas particuliers pour exprimer divers rapports qu'on indique en latin par les prépositions, — *cum*, *ex*, *in*, —

qui sont si souvent nécessaires dans cette langue pour déterminer plus exactement le sens de l'ablatif. Qu'on puisse dire, que la langue indienne n'a point du tout de verbes irréguliers, c'est ce que je n'ose pas affirmer, mais il est du moins certain que si elle en a, ils ne sont ni en assez grand nombre, ni assez irréguliers pour pouvoir être mis en comparaison avec les verbes grecs et latins. La conjugaison même est plus régulière. L'impératif indien a encore une première personne, et est au rang des autres modes complets; de plus, la seconde personne de l'impératif n'y est jamais si raccourcie ni si mutilée qu'elle l'est habituellement dans le persan, et très fréquemment aussi dans les autres langues de la même famille. Le changement par lequel on forme d'un verbe simple un verbe fréquentatif, ou désidératif, ou un verbe qui exprime une action occasionnée par

un premier agent et exécutée par un autre, s'opère constamment d'une manière uniforme et invariable pour toutes les racines. Les mots verbaux dérivés tant du verbe que de l'infinitif, y forment encore un ensemble plus complet. Presque tous les adjectifs indiens sont des adjectifs verbaux, régulièrement dérivés d'un verbe; comme aussi presque tous les noms propres sont en indien des épithètes significatives. De toutes les langues il n'en est aucune qui s'explique d'elle-même aussi complètement que l'indien. »

» Ce serait assurément trop dire que de prétendre qu'à tous égards le grec et le latin sont à la langue indienne pour la grammaire, dans le même rapport que les langues d'origine romaine sont au latin. Néanmoins on ne peut nier que dans quelques points, par l'emploi qu'elles font des prépositions,

par leur irrégularité, et leur organisation vacillante, elles ne marquent déjà le passage de la grammaire ancienne à la grammaire moderne, et que la simplicité méthodique avec laquelle l'indien suit les mêmes principes de structure, ne soit l'indice irrécusable d'une antiquité supérieure. Dans le grec on entrevoit encore quelques apparences qui pourraient faire croire que les syllabes dont on se sert pour former les inflexions, ont été originairement des particules et des mots auxiliaires fondus dans le mot principal. Cette hypothèse, il est vrai, ne soutient pas l'examen: pour l'établir du moins, il faut avoir recours presque à tous ces artifices et ces subtilités étymologiques, auxquelles il faut renoncer d'avance, sans aucune exception, dès l'instant qu'on veut considérer le langage et sa formation philosophiquement, c'est-à-dire, en s'appuyant toujours sur des preuves histo-

riques. Mais dans l'indien, la moindre apparence d'une pareille possibilité disparaît complétement, et l'on est forcé de reconnaître que la structure de cette langue est tout-à-fait organique, que chaque mot radical s'y ramifie par des inflexions, ou par des modifications intérieures, selon les différentes significations que ce mot peut prendre, et qu'elle ne se compose point par la simple aggrégation mécanique de mots et de particules ajoutées les unes aux autres, à côté de laquelle la racine elle-même reste, à proprement parler immuable et infertile. Qu'une grammaire aussi artificielle puisse néanmoins être en même tems fort simple, c'est ce que l'exemple de l'indien montre d'une manière évidente. Nous n'aurons recours pour expliquer ce phénomène, à aucune autre supposition qu'à ce que l'on est obligé d'admettre pour expliquer d'une manière claire et satisfaisante l'origine des lan-

gues : nous supposerons que les inventeurs ont été doués d'un sentiment très-délicat qui leur a appris à discerner l'expression propre et distinctive des idées, la signification naturelle et originaire, si je puis m'exprimer ainsi, des lettres, des sons radicaux et des syllabes. Aujourd'hui que l'empreinte des mots est effacée par un long usage, et que le sentiment de l'oreille est émoussé par une multitude confuse d'impressions de toute espèce, à peine est-il possible de retrouver ce sentiment dans toute sa vivacité et son activité, mais il est pourtant nécessaire qu'il ait existé une fois. Il serait impossible d'expliquer autrement comment une langue, au moins comment une langue telle que la langue indienne, aurait jamais pu se former. »

» Ce sentiment délicat dut influer à cette époque sur la formation de l'écriture

aussi bien que sur celle de la langue elle-même. L'écriture indienne n'était point un système d'hiéroglyphes dont l'expression consistât à peindre ou à représenter des objets naturels, mais une écriture fondée sur un sentiment très-distinct du caractère intérieur des lettres, qui représentait et dessinait ce caractère dans des contours visibles. »

Le quatrième chapitre a pour titre : *Distinction des langues en deux classes principales d'après leur structure intérieure.* L'Auteur, soit pour faire ressortir encore davantage le caractère grammatical de l'indien et des langues d'origine indienne, soit pour faire encore mieux sentir leur affinité mutuelle, leur oppose d'autres langues qui sont soumises dans leur structure à des principes différens. Cette comparaison des langues sous ce point de vue, conduit Monsieur *Schlegel* à développer un principe de

distinction qui a de l'importance, et auquel les grammairiens ne paraissent pas avoir donné jusqu'ici beaucoup d'attention. Ce chapitre renferme d'ailleurs, comme les deux précédens, une multitude de faits peu connus et d'observations nouvelles qu'on peut envisager comme des découvertes dans l'histoire du langage. Je le transcris pour cette raison dans son entier, et sans y faire de changemens essentiels.

» La manière la plus sûre de faire saisir le principe grammatical qui domine dans la langue indienne et dans toutes celles qui en dérivent, est d'opposer ces langues à des idiômes qui sont soumis à des principes différens. Car toutes les langues ne se conforment point à cette grammaire simple et pourtant pleine d'art, dont l'indien et le grec nous fournissent un si beau modèle, et sur le caractère de laquelle

nous avons cherché précédemment à éveiller l'attention. Plusieurs autres langues, la plupart même de celles qui existent, obéissent aux lois d'une grammaire tout à fait différente, je dirai même entièrement opposée à celle de l'indien et du grec. »

» Il y a deux manières générales d'exprimer les idées accessoires qui servent à déterminer la signification d'un mot. On peut les exprimer ou par des inflexions, c'est à dire, par des altérations intérieures du son radical; ou par l'addition d'un mot propre qui exprimait déjà auparavant et par lui-même la multitude, le tems passé, une nécessité future, ou telle autre relation du même genre. Et cette distinction, la plus simple de toutes, sert à distribuer toutes les langues en deux grandes classes principales. Toutes les autres distinctions qu'on pourrait

établir ici, ne sont, à les examiner de près, que des modifications et des subdivisions de ces deux classes. Cette distinction embrasse donc ainsi, et épuise complètement tout le domaine du langage, domaine qui s'étend à l'infini quand on l'envisage sous le point de vue de la multiplicité des racines. »

» La langue chinoise offre un exemple remarquable d'une langue absolument dénuée d'inflexions, où tout ce que les langues d'une autre classe expriment par ce dernier moyen, s'exprime par des mots propres qui ont déjà par eux-mêmes une signification particulière. Cette langue toute composée de monosyllabes, offre, par cette organisation invariable, ou plutôt par cette parfaite simplicité de structure, un phénomène d'un genre à part, très-propre à jeter du jour sur le système général des langues. On pourroit citer encore, sous le même point

de vue, la grammaire de la langue malaise. Le caractère distinctif des langues de cette classe se manifeste d'une manière frappante dans les langues aussi difficultueuses que singulières qui se parlent dans l'Amérique (*). Car, tous ces idiômes, malgré leur multiplicité infinie, et la diversité complète qui existe entr'eux sous le rapport des racines,(diversité telle, que chez plusieurs

(*) C'est au célèbre voyageur, M. Alexandre de *Humbolt*, que je dois ces renseignemens. Il a eu la complaisance de me communiquer plusieurs vocabulaires et plusieurs grammaires américaines, où j'ai puisé les remarques précédentes et celles qui suivront. Outre deux dictionnaires et deux grammaires assez étendues de la langue mexicaine, et de la langue oquichua qui domine dans le Pérou et le royaume de Quito, on m'a communiqué encore des dictionnaires plus abrégés, à la vérité, des langues Othomi, Cora, Huasteca, Mosca, Mixteca et Totonaca. (A)

petites peuplades qui vivent à côté les unes des autres, on n'apperçoit pas un seul son qui atteste quelque ressemblance), tous ces idiômes, dis-je, autant que nous pouvons les connaître par les moyens que nous avons jusqu'ici à notre portée, suivent une seule et même loi dans leur structure. Tous les rapports s'y indiquent par des mots et des particules, qui se fondent déjà ici, à la vérité, avec le mot radical; mais qui ont pourtant encore, par eux-mêmes et pris à part, la même signification qu'ils prêtent au mot radical auquel ils se joignent. »

» Les langues américaines forment leur grammaire par des *affixes* (*): en con-

---

(*) Mot technique, employé dans la grammaire de quelques langues, en particulier de l'hébreu, pour exprimer certaines lettres ou certaines syllabes significatives qui s'ajoutent à un

séquence , elles sont, comme toutes les langues de cette classe, très riches en rapports pronominaux, exprimés par des *suffixes*, et, ce qui en est une suite, très riches en verbes et en conjugaisons relatives. La langue basque (*) compte aussi jusqu'à vingt et une de ces conjugaisons relatives, formées par des pronom ajoutés au commencement ou à la fin du verbe auxiliaire. Quel que soit, au reste, la manière dont s'o-

---

mot pour en modifier le sens. Elles prennent le nom de préfixes, (*præfixa*), quand elles se placent au commencement du mot, et celui de suffixes, (*suffixa*), quand elles se placent à la fin. Je me suis cru permis de transporter dans la traduction ces expressions commodes, qui reviennent fréquemment dans l'original. *Trad.*

(*) D'après *Larramendi*. Nous avons peut-être lieu d'espérer que Mr. de *Humbolt* l'aîné, publiera bientôt un tableau plus complet et surtout plus exact et plus intelligible de cette curieuse langue. (A)

père l'application des affixes, ce n'est jamais qu'une variété de forme qui ne change rien au principe général. Ainsi dans la langue basque et dans les déclinaisons des langues américaines, les particules se joignent par derrière au mot radical; dans la langue copte, ces mêmes particules se joignent au contraire par devant. D'autrefois, ces deux méthodes s'emploient tour-à-tour, comme cela a lieu dans le mexicain, le péruvien et d'autres langues américaines. D'autrefois encore, les particules sont entrelacées dans le mot même, comme on en trouve en particulier des exemples remarquables dans quelques-unes des langues de l'Amérique. Mais au milieu de cette diversité apparente, la structure de ces langues demeure au fond la même. C'est toujours une grammaire formée par des additions extérieures, et non par des inflexions.

Il est vrai qu'il peut arriver aux particules

ajoutées de finir par se fondre dans le mot principal, au point d'en devenir méconnaissables et de prendre l'apparence de véritables inflexions. Mais lorsqu'on voit dans une langue, comme dans l'Arabe et dans toutes les langues de cette famille, que les rapports les plus essentiels et les premiers par leur importance, tels que celui de la personne dans les verbes, s'expriment par l'addition de particules significatives, et que la disposision à employer des *suffixes* de cette espèce paraît tenir au fond de la langue ; on peut admettre avec confiance que la même chose a eu lieu dans d'autres cas où l'addition des particules étrangères n'est pas aussi aisée à reconnaître. Tout au moins est-on en droit de conclure qu'une pareille langue, considérée dans son ensemble, appartient à la classe de celles qui font usage d'affixes, quoique, dans quelques points particuliers, elle ait déjà acquis par l'effet d'un

mélange, ou d'un haut degré de culture un caractère nouveau et plus parfait.»

» La marche progressive des langues qui suivent ces principes grammaticaux, serait donc celle-ci. Dans le chinois, les particules qui désignent les idées accessoires, sont autant de mots monosyllabiques qui ont une existence à part et qui sont tout-à-fait indépendans de la racine. La langue de cette nation d'ailleurs si raffinée, se trouverait ainsi placée au plus bas degré de l'échelle, et cela, peut-être, précisément parce que le système d'écriture extrêmement ingénieux qui a été adopté dans un tems où la langue était encore dans son enfance a servi à la fixer trop tôt (*). Dans la langue basque

(*) Le système d'écriture des Chinois, est, comme on le sait, absolument indépendant de la langue parlée. Comme il est fort ancien et

et dans la langue copte, comme aussi dans les langues de l'Amérique, la grammaire se forme entièrement par des *suffixes* et des *préfixes* qui sont encore presque par-tout faciles à distinguer, et dont la plus grande partie ont encore, prises à part, une signification propre : néanmoins les particules ajoutées commencent déjà à se fondre dans le mot et à faire corps avec lui. Ceci est encore plus le cas de l'arabe et de tous les idiômes de cette famille. Ils appartiennent, à la vérité,

---

fort complet, il est peut-être cause que la langue parlée a cessé de bonne heure de faire des progrès. Les savans trouvèrent plus commode de l'adopter et d'en faire exclusivement la langue des sciences et des lettres, que de perfectionner l'idiôme vulgaire qui ne leur offrait pas les mêmes avantages. Cet idiôme dut demeurer dès lors dans un état à peu-près stationnaire. *Trad.*

incontestablement, par la plus grande partie de leur grammaire, à la même classe que les langues dont nous venons de parler; néanmoins, sur beaucoup d'autres articles, ces mêmes langues obéissent à des règles de grammaire qui ne peuvent être ramenées avec sûreté au principe des langues à affixes. On y apperçoit même déjà çà et là, dans quelques cas isolés, une conformité marquée avec la grammaire de langues à inflexions. Enfin dans la celtique, on trouve encore des vestiges isolées d'une grammaire à affixes; tandis que la méthode moderne de décliner par le moyen des prépositions, et de conjuguer par le moyen des verbes auxiliaires, domine dans la plus grande partie de la langue. »

» Cette grande multitude des langues de l'Amérique, dont on se plaint, et la diversité complète qui règne entre celles du Brésil et du Paraguay, aussi bien qu'entre celles de Vieux et du Nou-

veau-Mexique, et même du nord de ce continent, ne doivent certainement point être envisagées comme purement accidentelles. L'aspect de ces langues est trop uniforme, et la conformité de leur structure, annonce au milieu de cette diversité prodigieuse, un principe commun qui a présidé à leur formation. Nous découvrirons facilement dans la grammaire des langues de cette classe, la source de cette disposition singulière à se diversifier. Dans la langue indienne ou dans la langue grecque, chaque racine est visiblement comme le nom même l'exprime, une sorte de germe vivant : car le principe qui fait indiquer les rapports par une modification intérieure du mot, étant une fois admis, rien ne restreint le développement du mot qui peut s'étendre d'une manière illimitée, et qui est en effet souvent d'une fécondité surprenante. Mais tous les mots qui naissent de cette manière, de la

racine simple, conservent encore l'empreinte de leur origine commune; ils tiennent encore les uns aux autres, se soutiennent et s'appuyent, en quelque façon, les uns les autres. De là, d'une part, la richesse, et de l'autre, la consistance et la longue durée de ces langues, dont on peut dire qu'elles se sont formées d'une manière organique, et dont on peut comparer la conformation à celle d'un tissu organique : ensorte qu'après des siècles et dans des langues séparées les unes des autres par une vaste étendue de pays, on retrouve encore sans beaucoup de peine le fil qui parcourt le spacieux domaine de toute une famille de mots, et qui nous ramène jusqu'à la naissance de la première racine simple. Au contraire, dans les langues qui n'emploient que des affixes au lieu d'inflexions, les racines ne sont pas, à proprement parler, des racines. Ce n'est point une semence

féconde, mais seulement comme un assemblage d'atomes que le premier accident peut disperser ou réunir ; leur union n'est autre chose qu'une simple aggrégation mécanique opérée par un moyen extérieur de rapprochement. Il manque à ces langues dans leur première origine un germe productif de développement : le système de dérivation demeure toujours incomplet, et la forme des mots se complique tellement par les affixes dont ont les charge de plus en plus, que la langue en devient plus difficile et plus embarrassée sans y gagner d'ailleurs beaucoup de simplicité, d'aisance et de beauté. Cette richesse apparente, n'est au fond que de l'indigence, et ces langues, qu'elles soient d'ailleurs brutes ou cultivées, sont toujours d'une étude difficile, tombent facilement dans la confusion, et se font remarquer souvent encore par un caractère capricieux, arbitraire et

défectueux. Au reste, l'examen des langues américaines peut être d'une grande utilité pour convaincre ceux qui espèrent toujours de pouvoir ramener toutes les langues à une tige commune, même d'après leurs matériaux et leurs racines, que leur prétention n'a aucune espèce de fondement. Les langues, il est vrai, dans lesquelles le principe d'inflexion domine, se réunissent par leurs racines dans une source commune; mais quant aux autres langues, dont la multiplicité est sans bornes, il n'est pas également possible de les ramener à l'unité. C'est ce qu'attestent nombre d'exemples tirés, non-seulement de la multitude innombrable des langues de l'Amérique, mais encore des langues de l'Asie et de l'Europe. Dans les contrées peu peuplées du nord de l'Asie, nous trouvons quatre familles de langues tout-à-fait distinctes; la langue tartare, la langue fin-

noise, la langue mogole et la langue tounguse ou mantchoue; sans compter plusieurs autres idiomes moins répandus auxquels on ne sait pas encore trop bien quelle place assigner dans cette division. Viennent ensuite la langue tangute ou du thibet, la langue cingalaise, la langue japonnaise, et après qu'on a retranché l'indien et l'arabe qui se trouvent mêlés dans la langue malaise, le langage inconnu qui fait le fond des idiômes en usage dans les îles situées entre l'Inde et l'Amérique; idiômes qui peuvent être rapportés à leur tour à deux familles de langues absolument distinctes, celle des malais et celle des papous, espèce de nègres qui habitent la Nouvelle-Guinée. *Symes* compte, dans la seule presqu'île orientale de l'Inde, jusqu'à six langues différentes, dont plusieurs diffèrent même dans les noms de nombre, ces parties si importantes d'une langue. La langue

burmane qui se subdivise de nouveau en quatre dialectes dont le principal est celui d'Ava, se rapproche du chinois en ce qu'elle est, comme lui, toute composée de monosyllabes. Il faut placer ensuite la langue koloune qui se parle entre le Bengale, le royaume d'Aracan et le Burma, et qui a, aussi bien que quelques dialectes du royaume de Pégu, de l'affinité avec la précédente. Mais la langue péguanne elle-même, est, au rapport de *Symes*, une langue tout-à-fait distincte, ainsi que la langue du pays de Meckley, au sud du royaume d'Azem, et la langue du royaume de Siam, dont celle des Cingalais méridionaux paraît être dérivée. Ainsi, quoique ces idiômes aient entr'eux quelqu'espèce d'affinité, il reste toujours une grande variété de langues pour les peuples qui habitent cette presqu'île de l'Inde. Maintenant, si l'on veut prendre aussi

en considération la langue copte, la langue basque, la partie des langues vallaque et albanaise qui n'est pas empruntée du latin, et tant d'autres restes remarquables d'anciennes langues, qui se retrouvent à l'occident des provinces du milieu de l'Asie, près du Caucase et en Europe, et qui ont une existence tout-à-fait isolée, on sera forcé de renoncer à l'espoir de ramener toutes ces langues à une langue originale et commune. Voici donc encore ici une différence capitale entre nos deux classes de langues. Parmi les langues à affixes, il s'en trouve un très-grand nombre qui diffèrent complètement les unes des autres. Les langues à inflexions, au contraire, ont entr'elles une affinité intérieure et une connexion mutuelle, même dans les racines, qui deviennent d'autant plus sensibles qu'on remonte plus haut dans l'histoire de la formation de ces langues. »

» Ce serait, cependant, me prêter une opinion tout-à-fait éloignée de la mienne, que de s'imaginer que je veuille faire valoir exclusivement l'une de ces deux classes de langues, et déprécier l'autre d'une manière absolue. Le système du langage est trop vaste et trop riche, trop compliqué par l'effet des progrès que subissent les langues pour qu'il soit possible de décider d'une manière aussi simple et aussi tranchante la question de préférence dont il s'agit. Qui peut s'empêcher de reconnaître l'art supérieur, la majesté et la force qui règnent dans l'arabe et dans l'hébreu ? Ces deux langues, par leur perfection, sont incontestablement au premier rang dans leur classe ; classe, au reste, à laquelle elles n'appartiennent pas si exclusivement qu'elles ne se rapprochent pourtant en quelques points de celle des langues à inflexions. Mais les savans les plus profondement versés

dans la connaissance de l'hébreu et de l'arabe, ont souvent montré que l'artifice qu'on admire dans ces langues, n'est pas d'une date fort ancienne, qu'il s'est introduit en partie par une sorte de violence dans le fond de la langue, naturellement grossier et imparfait. Que les langues dans lesquelles le principe d'inflexion domine, aient en général l'avantage sur les autres, c'est ce qu'accordent tous ceux qui ont mûrement examiné la chose ; mais il faut songer aussi que la plus belle langue est susceptible de dégénérer. C'est ce que éprouvons suffisamment nous-mêmes dans notre langue, sans qu'il soit nécessaire d'aller chercher des exemples semblables chez les Grecs et les Latins. L'Allemand, qui est une langue naturellement noble (*), n'a

(*) L'Auteur explique ailleurs ce qu'il entend par la noblesse d'une langue. Une langue noble, (dans l'acception particulière qu'il donne à ce mot), est une langue née et formée d'une manière organique. *Trad.*

plus le même caractère de noblesse dans les dialectes négligés et chez nos mauvais écrivains. »

»La marche que suivent ces deux classes de langues dans leur développement grammatical, est directement inverse dans l'une de ce qu'elle est dans l'autre. Les langues à affixes, au commencement, sont absolument dénuées d'art dans leur structure, mais elles en acquièrent toujours davantage, à mesure que les affixes se fondent avec le mot principal. Dans les langues à inflexions, au contraire, la beauté et l'artifice de la structure se perdent peu-à-peu par l'effet de leur tendance à se simplifier, comme il est facile de la voir quand on compare un grand nombre de dialectes allemands, romains et indiens modernes avec la forme ancienne dont ils dérivent. »

On ne peut nier que les langues américaines, prises en totalité, n'occupent le plus bas degré parmi les langues. Cette infériorité se manifeste déjà au premier coup-d'œil par le manque de plusieurs lettres essentielles. Ainsi les consonnes, *b*, *d*, *f*, *g*, *r*, *s*, *j*, *v*, manquent dans le mexicain ; les lettres *b*, *d*, *e*, *f*, *k* et *r*, manquent dans la langue oquichua, où l'*o* même ne s'emploie presque jamais ; les lettres *f*, *i*, *k*, *l*, *r*, et *s*, manquent dans la langue othomi ; *d*, *f*, *g*, *i*, *l*, *s*, dans la langue coxa, *b*, *d*, *f* et *r*, dans la langue totonaca ; *b*, *p*, *f* et *r*, dans la langue mixteca ; *f*, *r*, *s* et *k*, dans la langue huasteca. Il pourrait arriver, il est vrai, dans quelques-uns de ces cas, que la consonne faible fût suppléée par la consonne dure correspondante ; on peut supposer encore que les Espagnols qui ont représenté ces langues en caractères écrits ont cru voir quelque lacune là où

il n'y en avait effectivement aucune. Mais que dire lorsqu'il manque des consonnes essentielles et dont rien ne peut tenir la place, comme le *r*, le *l*, le *s*, ou la famille entière du *b*, du *p* et du *f*? Une autre singularité est la prédilection bisarre de ces langues pour certains assemblages de sons, comme celle du mexicain pour le *t* suivi de *l*. Il faut parler encore de la difficulté extraordinaire de ces langues de l'Amérique; difficulté qui nait de l'abondance de leurs particules et de l'usage d'entasser des affixes les uns par dessus les autres, particulièrement auprès des verbes, pour désigner les différens rapports pronominaux, ou pour indiquer le commencement de l'action, le désir, l'habitude, l'exécution par le moyen d'un autre agent, la réciprocité ou la réitération fréquente de l'action. Cette nouvelle circonstance tend plutôt à appuyer qu'à contredire ce que j'ai

avancé plus haut sur les nombreuses singularités de cette grammaire qui est commune à plusieurs langues américaines d'ailleurs absolument différentes les unes des autres pour les racines. De même, il est un très-grand nombre de ces langues où l'on ne trouve ni genre, ni cas, ni pluriel, et qui n'ont pas même un infinitif dans leurs verbes. Le mexicain et le péruvien, par exemple, qui sont dans ce dernier cas, remplacent l'infinitif en joignant au futur le verbe auxiliaire je *veux*. Il en est d'autres dans lesquelles le verbe *être* manque. Ailleurs, enfin, ce sont les adjectifs qui manquent, comme dans la langue oquichua où le mot qui sert d'adjectif est le même que le génitif du substantif. Ainsi, dans cette langue, le mot *Runap* qui dérive de *runa*, l'*homme*, signifie en même tems *de l'homme* et *humain.* »

» Néanmoins, on ne peut s'empêcher

de convenir, non-seulement, que plusieurs de ces langues sont pleines de force et d'expression, mais encore qu'on y remarque de l'art et de l'élégance quand on les compare à d'autres langues de la même nature. Il semble que c'est surtout là le cas de la langue oquichua ou péruvienne. Ce fut peut-être même le mérite supérieur de cette langue, joint à ce qu'elle était déjà plus répandue que les autres, qui engagea les Incas à la faire adopter par force à leurs peuples, et à la rendre universelle dans toute l'étendue de leurs états, comme les anciennes traditions nous apprennent qu'ils le firent. J'ajouterai ici que j'ai trouvé dans un dictionnaire péruvien, quelques racines indiennes, quoiqu'en bien petit nombre; comme le mot de *veypoul*, grand, en indien *vipoulo ;* le mot d'*acini*, rire, en indien *hosono*, et plusieurs autres. Le rapprochement le plus remarquable

de tous, est celui du mot péruvien *inti*, qui veut dire le soleil, et du mot *indro*, qui veut dire la même chose en indien. S'il est vrai, comme on le dit, que les Incas avaient à eux une langue à part, connue d'eux seuls, permise à eux seuls, et qui est aujourd'hui complètement éteinte, ces racines indiennes pourraient bien s'être glissées accidentellement de cette langue dans la langue vulgaire, puisqu'il est d'ailleurs clairement constaté par les chroniques chinoises que M.[r] de Guignes nous a fait connaître, que les fondateurs de l'empire du Pérou et les auteurs de la civilisation des péruviens sont venus en se dirigeant de la Chine ou des îles l'Inde vers l'orient. »

Le chapitre cinquième est intitulé : *De l'origine des langues*. Il est employé en bonne partie à discuter et à combattre les hypothèses qu'on a imaginées

jusqu'ici sur l'origine du langage, particulièrement celle qui suppose que les langues, originairement pauvres et grossières, se sont perfectionnées et enrichies par des degrés insensibles à mesure seulement que les nouveaux besoins et les nouvelles connaissances des hommes leur ont donné lieu de s'étendre. Il s'attache à prouver que si cette hypothèse a pu se vérifier dans certaines langues fondées sur d'autres principes que l'indien, tout au moins elle n'est absolument point applicable à la famille des langues indiennes, qui se présentent dès leur première origine, comme un langage systématique et parfait.

Je dois remarquer en passant que tout ce chapitre est singulièrement obscur dans l'original, ce qui tient autant à la difficulté du sujet lui-même qu'à l'obscurité de style dans laquelle, on dirait quelquefois, que l'Auteur prend plaisir à

envelopper sa pensée. Je suis loin de me flatter de l'avoir traduit partout fort exactement. Mon style même a dû nécessairement se ressentir de la difficulté que j'ai trouvée à comprendre l'original. Ailleurs j'ai pu me dispenser de traduire littéralement, et me suis contenté de rendre exactement le fond de la pensée de l'Auteur en substituant à ses expressions d'autres expressions plus conformes au génie de notre langue; ici j'ai dû le suivre pas à pas, sous peine de le perdre de vue et d'exprimer involontairement mes idées au lieu des siennes.

» Les hypothèses sur l'origine du langage, » dit l'Auteur, « ou auraient été entièrement abandonnées, ou du moins auraient pris une tout autre forme, si, au lieu de se livrer à des fictions arbitraires on eût voulu fonder ces théories sur des recherches historiques. Mais

c'est en particulier une supposition tout-à-fait gratuite et erronnée que d'imaginer que le langage et le développement de l'esprit humain ont partout commencé de la même manière. La variété, au contraire, est, à cet égard telle, que sur le grand nombre des langues qui existent, il en est à peine une seule qui ne puisse servir d'exemple pour confirmer une des hypothèses qu'on a imaginées sur l'origine des langues. »

» Que l'on parcoure, par exemple, le dictionnaire de la langue mantchoue, et l'on verra avec surprise l'immense proportion de mots imitatifs et d'onomatopées que présente cette langue, proportion telle que le fond de la langue se compose en grande partie de pareils mots. En effet, si cet idiôme était une des langues principales et des plus importantes, si plusieurs autres langues étaient

encore conformées à cet égard précisément comme elle, on serait en droit de donner la préférence à l'opinion qui attribue la formation de toutes les langues à ce principe d'imitation. Mais cet exemple est seulement propre à faire voir quelle forme prend quelquefois, et doit prendre une langue qui peut s'être formée en grande partie d'après ce principe, et fera renoncer à l'idée de vouloir expliquer de la même manière que celle-ci des langues qui offrent un aspect tout-à-fait différent. Que l'on considère en effet la famille entière de ces langues dont nous avons eu à nous occuper ici tout récemment. En Allemand, le nombre des mots onomatopées est, il est vrai, insignifiant au prix de l'exemple que nous avons cité plus haut, mais il est encore pourtant très-considérable, peut-être n'est-il pas beaucoup moindre qu'en persan, ce qu'on pourrait ex-

pliquer par un mélange du tartare, de l'esclavon et d'autres langues septentrionales. Dans le grec, et encore plus dans le latin, ces onomatopées deviennent toujours plus rares, et dans l'indien ils disparaissent si complètement, qu'on est forcé de renoncer à la simple supposition que la totalité de la langue ait pû avoir une origine pareille. »

» Mais comment s'est donc formée cette famille de langues à inflexions! Comment s'est formé l'indien, ou, dans le cas où l'indien serait à la vérité, la plus ancienne langue de cette famille, mais où il ne serait lui-même qu'une forme dérivée, comment s'est formée cette espèce de langue, qui a été la langue mère et la source commune, sinon de toutes les autres langues, du moins de toute cette famille ? On peut du moins répondre avec certitude sur quelques

quelques points de cette intéressante question. La langue indienne ne s'est point formées par de simples cris physiques ; elle n'est point le résultat de divers essais d'imitation de sons ou de jeux de sons sur lesquels on ait construit insensiblement quelques notions et quelques formes rationnelles. Cette langue même est plutôt une preuve entre mille autres qui attestent le fait, que l'état primitif des hommes n'a pas été partout un état voisin de celui de la brute, dans lequel l'homme borné dans l'origine à quelques notions obscures, ait reçu enfin, après de longs et de pénibles efforts, quelques étincelles éparses d'une raison supérieure. Elle montre, au contraire, que si ce n'est pas partout, du moins précisément là où cette recherche nous ramène, l'intelligence la plus claire et la plus pénétrante a existé, dès les premiers tems, chez les hommes ; car il n'a

fallu pas moins qu'une pareille intelligence pour créer une langue qui, même dans ses premiers et ses plus simples élémens, exprime, non par des figures, mais par des expressions claires et directes, les plus hautes notions de la pensée pure, et tout le délinéament de la réflexion », (*)

(*) Le mot allemand Bewußtsein que j'ai rendu par le mot de *réflexion*, exprime cette faculté qui nous met en état de contempler ce qui se passe dans notre esprit. Le mot de réflexion employé dans ce sens restreint, est consacré dans le langage philosophique par l'usage qu'en a fait *Locke* dans son Essai sur l'entendement humain. Peut-être l'expression plus composée de *conscience logique*, exprimerait-elle mieux ce retour de l'esprit sur lui-même, par lequel il devient témoin des modifications qu'il éprouve. Je l'aurais préférée même sans la crainte d'introduire quelqu'obscurité dans le texte par l'emploi d'un terme peu familier. *Trad.*

» Mais comment l'homme, dans son état originaire, est-il parvenu à posséder ce don merveilleux d'une intelligence éclairée ? Et à supposer que la chose se soit opérée, non pas insensiblement, mais tout à-la-fois, est-il possible de l'expliquer uniquement au moyen de ce que nous appelons ses facultés naturelles ? Le livre suivant donnera au moins lieu à quelques réflexions ultérieures à ce sujet là, si, en examinant les opinions les plus anciennes auxquelles l'histoire puisse nous permettre de remonter, nous y trouvons de quoi reconnaître si ces opinions ne renfermeraient pas des traces non équivoques de quelque chose d'antérieur et de primitif. Mais, pour ce qui tient au langage, il est absolument superflu de vouloir expliquer son origine autrement que par des causes purement naturelles. Tout au moins ne trouve-t-on rien dans la langage lui-même sur quoi l'on puisse

fonder la supposition d'un secours étranger. Nous n'attaquons point l'opinion de l'origine naturelle des langues, mais seulement celle qui suppose la conformité originaire des langues, lorsqu'on soutient que toutes ont été au commencement également grossières et imparfaites ; assertion suffisamment combattue par la plupart des faits qu'on a cités jusqu'ici. »

» C'est donc ainsi une autre question que de savoir comment l'homme parvint à ce haut degré d'intelligence ; mais donner à l'homme cette intelligence, avec la profondeur de sentiment et de clarté d'esprit que nous comprenons dans cette faculté, c'était lui donner en même tems le langage, et un langage aussi beau, aussi artificiellement organisé que celui dont il est ici question. Doué d'un discernement net pour découvrir la signification na-

turelle des choses, d'un sentiment délicat de l'expression originale de tous les sons que peuvent produire les organes de la parole, l'homme fut doué en même tems de ce sens délicat et créateur qui sépara et unit les lettres, inventa, détermina et modifia les syllabes significatives, la partie proprement mystérieuse et merveilleuse de la langue, de manière à en composer un tissu vivant auquel l'action d'une force intérieure fit prendre dès lors un nouveau développement et de nouvelles formes. Ainsi se forma le langage, cette création merveilleuse, susceptible d'un développement indéfini, cet ouvrage plein d'art et en même tems de simplicité. L'invention des racines et celle de la structure de la langue ou de la grammaire datent de la même époque, car l'une et l'autre furent également le produit de ce sentiment profond et de ce sens éclairé qui ani-

maient les inventeurs du langage. Avec la langue naquit en même tems le plus ancien système d'écriture; système qui ne peignait pas encore d'une manière sensible, comme cela se fit plus tard, et à l'imitation de peuples sauvages, mais qui consistait en signes, lesquels d'après la nature des élémens du langage, exprimaient réellement le sentiment des hommes de ce tems-là. »

» Ce serait un travail qui nous menerait trop loin, que de rechercher dans quel état se seraient trouvées les autres langues qui portent un caractère plus pauvre et plus grossier, si elles n'eussent pu avoir recours au mélange de ces langues originairement belles. Il suffit de savoir que le langage dut prendre une direction et une forme absolument différentes depuis que l'homme à la clarté de cette intelligence, mena une vie errante, simple, mais pour-

tant heureuse, et que satisfait de jouir du sentiment clair et de l'intuition immédiate des objets qui l'environnaient, il se passa facilement de la culture et du développement plus artificiel de ses facultés ; ou enfin lorsqu'il se trouva au commencement dans un état qui avoisinait en effet l'état de stupeur de la brute. Plusieurs des autres langues ne se présentent effectivement point comme un composé artificiel de syllabes significatives et de germes productifs, mais paraissent s'être réellement formées en grande partie de diverses imitations de sons et de jeux de sons, du simple cri de la sensation, et enfin d'exclamations ou d'interjections démonstratives sur lesquelles se construisirent insensiblement par l'usage de nouveaux signes de convention fondés sur des déterminations arbitraires. »

» Que la langue indienne soit plus

ancienne que les langues grecque et latine, sans parler de l'allemand et du persan, c'est ce qui paraît résulter d'une manière incontestable de tout ce que nous avons rapporté précédemment. Il s'agirait maintenant de savoir, dans la supposition que l'indien est la plus ancienne des langues dérivées, dans quel rapport il se trouve à l'égard de la langue primitive dont toutes les langues proviennent. Nous serons peut-être en état de déterminer quelque chose de plus précis à ce sujet, quand nous aurons sous les yeux les Védas sous leur véritable forme avec les anciens vocabulaires correspondans, que la différence considérable de la langue employée dans ces ouvrages et de la langue sanscrite rendit nécessaire même dans des tems assez anciens. Ce que l'histoire rapporte de *Ramo* qu'on nous représente comme un conquérant qui soumit des tribus sauvages dans le midi,

pourrait nous conduire à conjecturer que la langue indienne, dès les tems tems les plus reculés, a éprouvé un mélange hétérogène assez considérable, de la part de quelques peuplades incorporées à la nation indienne. Le siège de la culture et de la langue des Indiens est proprement dans la partie septentrionale de l'Indostan ; dans l'île de Ceylan, nous trouvons encore aujourd'hui la race étrangère des Cingalais, qui était peut-être plus étendue anciennement qu'aujourd'hui. Néanmoins la structure simple et régulière de l'indien atteste que le mélange n'a pu être ni aussi varié ni aussi impérieusement commandé, que celui qu'ont éprouvé toutes les autres langues de la même famille. »

» Le même principe qui fait que les mœurs et la constitution des Indiens se sont, en général, beaucoup moins

altérées, ou du moins beaucoup plus lentement altérées que celles des autres peuples, a servi probablement à mettre jusqu'à un certain point leur langue à l'abri des altérations. Cette langue est trop intimément liée aux opinions et à la constitution morale des Indiens, pour qu'on puisse croire que des innovations arbitraires ou des révolutions de quelqu'importance, aient pu s'y introduire avec la même facilité que chez d'autres peuples. La chose devient encore plus probable quand on considère la conformation de cette langue même. Il est vrai que la langue indienne est presque toute entière une terminologie philosophique ou plutôt religieuse; et il n'existe peut-être aucune langue, sans en excepter même la langue grecque, qui possède la clarté et la précision philosophique de l'indien. Mais ce n'est point un jeu variable d'abstractions arbitrairement combinées, c'est un sys-

tème permanent d'expressions profondément significatives et de mots qui une fois consacrés, s'éclairent réciproquement, se déterminent, s'appuient les uns les autres. D'ailleurs ce système intellectuel de notions supérieures est en même tems fort simple. Considéré dans le langage, il ne consiste point dans un système d'expressions figurées et de métaphores qui aient servi dans l'origine à exprimer purement des objets sensibles, mais il se fonde sur la signification primitive et propre des élémens fondamentaux de la langue. Ce sont des expressions, à la vérité, parfaitement claires, mais qui n'admettent pourtant d'autres sens qu'un sens absolument métaphysique, et dont un grand nombre sont d'une haute antiquité, comme il est facile de le prouver, tant par des preuves historiques tirées de l'usage de la terminologie, que par les preuves étymologiques que

fournit la composition même des mots. C'est même encore ici une de ces suppositions gratuites, contre lesquelles nous avons déjà eu occasion de nous élever ailleurs, que de croire que toutes les langues, dans leur origine', sont pleines de figures hardies et d'expressions où l'imagination domine. Je conviens que c'est effectivement là le cas d'un grand nombre de langues, mais je nie que ce soit là le cas de toutes: en particulier cette assertion se trouve fausse quand on veut l'appliquer à l'indien, qui se distingue dès son origine, bien plus par de la profondeur, de la clarté, du calme et une tournure philosophique, que par de l'enthousiasme poétique et par une grande abondance de figures, quoiqu'il soit pourtant aussi fort susceptible d'enthousiasme poétique, et que les expressions figurées dominent même dans les charmans poëmes de Kalidas. »

» Mais cette poésie appartient à une époque fort peu reculée de la civilisation des Indiens. Plus nous remontons dans ce que nous connaissons jusqu'ici de l'ancienne histoire indienne, plus nous trouvons la langue simple et prosaïque, ce qui ne veut pas dire, à la vérité, qu'elle soit sèche et abstraite au point d'être sans vie, mais simplement qu'elle rend les idées par des expressions pleines de sens, et qu'elle tire sa beauté de sa simplicité et de clarté. C'est-là le caractère qu'elle présente dans le code de lois de *Monu*, composé en vers, dans lequel on apperçoit une antiquité supérieure à celle des Puranas, et un style fort différent, quoique la différence ne soit pas assez considérable pour qu'on puisse dire, comme le fait *William Jones*, qu'il y a entre le langage des deux ouvrages, le même rapport qu'entre le langage des fragmens des douze tables, et le style

de Cicéron. La différence de langage est pourtant encore assez grande pour qu'en la combinant avec la marche lente et insensible que la langue indienne paraît suivre dans ses altérations, on soit forcé d'admettre ici un intervalle de plusieurs siècles. »

Le sixième chapitre offre encore bien des considérations intéressantes. Il a pour titre : *De la différence qui règne entre les langues de la famille de l'Indien, et de quelques langues intermédiaires assez remarquables.* Le but de l'Auteur dans ce chapitre est de mettre ce qu'il a avancé auparavant à l'abri d'une objection assez spécieuse et assez naturelle, en indiquant les causes de la différence extrême qui règne entre l'Indien et les langues qu'il en fait dériver. Cette différence s'explique en partie par des causes intérieures, en partie par des causes extérieures. L'Auteur

s'applique surtout à développer ces dernières.

» Ces considérations sur le mélange et l'altération qu'ont éprouvées la langue indienne elle-même, mais incomparablement plus encore les langues qui en dérivent, nous ramènent à une question qui doit se présenter à l'esprit dès l'instant où l'on a reconnu que l'affinité de ces langues est trop grande pour pouvoir être regardée comme accidentelle, et qu'elle atteste une origine commune. Si ces langues, demandera-t-on, n'en formaient qu'une seule dans l'origine, d'où vient donc cette grande diversité qu'on remarque entr'elles ? Pour juger sainement de cette diversité il ne faut pas s'en rapporter à la première impression que produit l'aspect de ces langues, mais il est nécessaire de partir de ces traits de ressemblance qui s'offrent à l'obser-

vation , lorsque perçant au travers de l'enveloppe extérieure , le regard se porte sur l'intérieur de la langue et sur ses caractères essentiels de la langue. Quelle prodigieuse différence ne croit pas remarquer entre le grec et le latin celui qui n'étant encore initié que dans l'une de ces deux langues, fait pour la première fois connaissance avec l'autre ? Il croit marcher dans un monde nouveau. Mais celui qui, après une longue habitude des deux langues, pénètre dans leur intérieur, remonte jusqu'à l'histoire de leur formation, et les examine dans leurs premiers élémens en remontant aussi loin que les faits et les recherches fondées sur les faits peuvent atteindre ; cet homme-là porte un jugement bien différent et bien plus juste sur la grande conformité de ces deux formes de langage, qui se présentent alors à lui plutôt comme des dialectes fort éloignés, que comme

deux langues d'une nature à part. »

» Néanmoins en s'en tenant même à cette règle pour apprécier l'affinité des langues on pourra trouver entre les idiômes de cette souche plus de différence qu'il n'est possible de l'expliquer en n'ayant égard qu'à la différence des lieux et à la direction différente qu'a suivie le développement de l'esprit humain pendant un fort long espace de tems. Il est encore nécessaire de recourir à quelques autres causes pour expliquer complètement cette différence. Ces causes sont en partie de nature à pouvoir être démêlées avec exactitude par des observations grammaticales ; pour expliquer le reste d'une manière satisfaisante, il est nécessaire de recourir à l'histoire. »

» Toutes ces idiômes dérivés de l'indien, aussi bien que les peuples

eux-mêmes ont éprouvé des mélanges étrangers de différentes espèces et en partie essentiellement différens pour chacun d'eux. Cette circonstance a nécessairement dû les rendre encore plus étrangers les uns aux autres. Je ne parle pas seulement de ces sortes de mélanges où les mots intrus ne se fondent pas complétement dans la forme grammaticale de l'autre langue, mais où ils conservent leur forme propre, et où leur caractère étranger se trahit au premier coup-d'œil; tel est le cas de l'arabe qui se trouve mêlé dans le persan et du français mêlé dans l'anglais. Ces exemples-là, du reste, fournissent une preuve parlante de la consistance opiniâtre qui distingue toutes les langues nobles, c'est-à-dire, nées et formées d'une manière organique, et font voir combien il est difficile de subjuguer de pareilles langues par des mélanges forcés. Il est en effet aisé de reconnaître que le carac-

tère fondamental de l'anglais est encore tout-à-fait allemand ; et que le persan, de la même manière, est demeuré une langue absolument distincte de l'arabe. Mais je parle en outre de ces espèces de mélanges qui sont encore plus anciens que les premiers, qui, à en juger par la forme, se sont amalgamés encore plus intimément dans la langue, parce qu'ils s'y sont introduits dans un tems où la langue était encore jeune, par conséquent plus flexible, plus productive, plus disposée à faire de nouvelles acquisitions, et qu'il est par conséquent moins aisé de reconnaître au premier coup-d'œil, qu'à une analyse plus exacte. »

» Ces mélanges ont souvent encore de l'importance aux yeux de l'historien ; comme aussi l'histoire peut servir de guide pour les chercher à leur véritable place et les ramener à leur véritable

source. Si nous trouvons, par exemple, dans le grec beaucoup plus de racines arabes que l'on ne pourrait le croire d'avance, parce que la grande différence qui règne dans la structure et le caractère des deux langues cache au premier aspect ces traits de conformité, ceci dans le fond, n'est autre chose que ce à quoi l'on peut s'attendre quand on connaît les communications multipliées qui ont existé entre les Grecs et les Phéniciens. De même, à consulter l'histoire des plus anciens habitans de l'Italie, on devrait s'attendre à trouver dans le latin, un mélange encore plus considérable de racines celtiques et cantabres. L'étroite affinité qui règne l'allemand et le persan, montre évidemment dans quel lieu cette dernière branche s'est séparée de la souche commune ; et le nombre considérable de racines que la langue allemande possède en commun avec la

langue turque peut même aider à tracer la route de la migration qui s'étendit, (comme plusieurs autres preuves tirées de l'histoire rendent le fait presqu'indubitable,) le long du Gihon et au nord de la mer Caspienne et du Caucase, en continuant à s'avancer du sud-est au nord-ouest. Au reste, il est à peine possible de nommer une langue, quelqu'éloignée qu'elle soit de l'allemand par sa position géographique ou par son organisation, dans laquelle on ne rencontre quelques racines allemandes : on peut citer entr'autres exemples, le mot *jare*, l'année, (en allemand : das Jahr), dans le zend et dans le mantchou ; *laygan*, en espagnol *poner*, (en allemand legen,) dans la langue Talaga qui se parle dans les îles Philippines ; *rangio*, puant, en Japonnais, correspondant à notre mot ranzig, (rance) : auxquels ont peut ajouter un petit nombre de mots tirés de la langue

péruvienne. Ce phénomène s'explique par le passage et le séjour des peuplades germaniques dans ces contrées du nord et de l'occident de l'Asie, qui ont été de tout tems le rendez-vous des peuples et le théâtre de leurs migrations. »

» Nous nous en tenons dans ce livre-ci au langage et à ce qu'il est possible d'expliquer uniquement par le moyen du langage. Nous réservons pour le troisième livre l'exposé des faits et des conjectures historiques à l'aide desquels on peut faire concevoir cette étonnante analogie entre des langues séparées les unes des autres par de vastes contrées et par des mers, et éclaircir tout ce qui tient aux anciennes migrations des peuples. Mais dans le domaine même du langage, nous trouvons beaucoup de choses qui servent à remplir le grand intervalle qui sépare ces langues, ou du

moins à tracer le passage des unes aux autres. Je ne parle pas ici de ces vestiges isolés de la langue allemande qu'on a trouvés dans la Crimée, près du Caucase et de la mer Caspienne, ni en général de tant de débris peu considérables, mais très-remarquables sans doute, de langues qui ne subsistent plus ; je parle de langues mères, et de familles de langues entières encore existantes et florissantes, qui par leur constitution mélangée et la situation locale des peuples qui s'en servent, comblent et remplissent l'intervalle qui se trouve entre la langue indienne et la langue persanne d'une part, et les langues allemande, grecque et latine de l'autre. »

» A la tête de ces langues, il faut incontestablement placer la langue arménienne, dans laquelle on retrouve un assez grand nombre de racines romaines et grecques, persannes et alle-

mandes, et de racines qui tiennent aux premiers élémens et aux parties les plus essentielles de la langue, comme les nombres, les pronoms, les particules et les verbes les plus nécessaires. Je vais en citer quelques exemples plus singuliers et plus frappans que les autres. *Kan*, est la conjonction latine *quàm; Mi*, une fois, — ressemble au mot grec *μία*; *hingh*, cinq, — ressemble à *quinque; ciurch*, — a le même sens que *circà; ham*, — est le même que le mot grec *ἅμα*, et se place devant les mots comme *σύν*, et *con;* la particule négative *mi*, est la même que le *μή* des Grecs; les particules *an* et *ab*, se placent devant les mots dans le même sens que *α* en grec, que *a*, *ab*, en latin, et que un en allemand; *aminajin*, répond au mot latin *omnis*. Je citerai encore quelques verbes: *lusaorim*, je luis, — en latin *luceo; luzzim*, je dégage, je dissous, — en allemand,

ich löse, en grec λύω; *uranam*, je nie, — en grec ἀρνέομαι; *zairanam*, je me fâche, — en allemand, ich zürne; *arnum*, je prends, — ἄρνυμι; *tenim*, je mets, — δεῖναι; *adim*, je haïs, — *odium; udim*, je mange, — *edo; gorodim*, je manque, — *careo; lnum*, je remplis, — *plenus; dam*, je donne, — *do; im*, je suis, — en anglais *j am; pirim*, je porte, — *fero*, et en persan ****; *porim*, je creuse, — ich bohre, je perce; *kam*, je viens, — ich kam, en allemand, je vins. Je pourrais ajouter encore beaucoup d'autres racines, particulièrement de racines persannes. Il est souvent impossible de ne pas reconnaître ces racines, à cette seule circonstance près, qu'elles ont quelque chose de plus dur dans le son, ce qui peut-être ne tient pas seulement à une propriété générale de tous les idiômes montagnards, mais ce qui est le signe d'une antiquité supérieure. On trouve, en comparant les

mêmes langues, des analogies de structure qui ont encore plus d'importance que les premières. Exemple: *luanam*, — lavo, *luanas*, — lavas, *luanan*, — lavant; le futur arménien se forme au moyen des syllabes, *ziz*, — *sziz*, — *sze*, — où l'on retrouve le même son principal qu'en indien et en grec. Quelques participes en *al* s'accordent, au contraire, davantage avec les langues slavonnes, comme aussi la troisième personne du singulier *luanay*, — lavat. La conjugaison arménienne s'opère en grande partie par des inflexions, en partie cependant par le moyen de verbes auxiliaires. »

» L'arménien est certainement un chaînon intermédiaire très-remarquable, et peut fournir bien des éclaircissemens sur l'origine et l'histoire des langues asiatiques et européennes. Je soupçonnerais que c'est aussi le cas de la lan-

gue géorgienne, mais je manque de moyens pour décider la question. Pour déterminer quelque chose de précis à ce sujet sur le zend et le pehlvi, il me manque le moyen plus important de tous, une grammaire suffisamment étendue. La déclinaison dans le zend a beaucoup de ressemblance avec la déclinaison géorgienne ; le pehlvi possède le cas oblique persan en *ra*, outre que plusieurs de ses substantifs et de ses adjectifs ont la terminaison persanne en *man*. On pourrait encore comparer son premier infinitif en *atan* à l'infinitif persan en *dan*. Mais il faut convenir que ce peu de détails qu'on a pu se procurer jusqu'ici sur cette langue, pris en totalité, est encore très-insuffisant. Dans l'arabe et dans l'hébreu on ne ne trouve rien qui annonce du rapport avec la grammaire indienne, si ce n'est, tout au plus, la terminaison féminine en *a* et en *i*, et le pronom *tseh*, * * * * *,

en indien *soh*, en gothique *sa*, dont dont s'est formé encore notre vieux mot allemand ſo. Néanmoins ces langues, dans leurs racines communes, devraient contenir des vestiges de la marche et du mélange des peuples dans les temps les plus reculés. Il serait important de déterminer avec précision jusqu'à quel point le nombre de ces racines communes de l'autre classe de langues est plus considérable dans l'hébreu que dans l'arabe : peut-être que dans le phénicien le rapprochement était encore plus marqué. »

» Immédiatement après l'arménien se place incontestablement la grande famille des langues slavonnes. L'affinité avec la famille des langues indiennes y est encore visible, quoiqu'elle y soit déjà plus éloignée que dans l'arménien. Le slavon a non-seulement conservé un très-grand nombre d'inflexions dans sa

grammaire, mais encore dans un petit nombre de cas la marque caractéristique de l'inflexion s'y accorde même avec celle des autres langues de la famille de l'indien, comme dans la première et dans la seconde personne du présent au singulier et au pluriel. Malgré l'insuffisance des secours que j'ai eus à ma portée, je suis pourtant parvenu à retrouver plusieurs racines indiennes dans les langues slavonnes, et des racines qui ne se trouvent dans aucune des autres langues dérivées de l'indien. Il importerait, avant tout, de découvrir, à l'aide d'un vocabulaire comparatif et d'une grammaire, dans quel rapport les différens dialectes slavons se trouvent les uns à l'égard des autres, et lequel d'entre eux doit être regardé comme le plus ancien et le plus pur, afin de le prendre pour base dans l'examen dont il s'agit: procédé qu'on doit observer, constamment, quand on veut

assigner les rapports qui existent entre toute une famille de langues et les autres langues. »

» La langue celtique peut-elle être placée au même rang que le slavon par son affinité avec la famille des langues nobles? C'est ce que je n'ose entreprendre de décider. Les racines communes qui s'y trouvent, ne prouvent à elles seules autre chose qu'un mélange étranger, dont cette langue présente d'ailleurs tous les symptômes. Les noms de nombre seuls ne sont pas même bien concluans; en effet, dans la langue copte, on fait usage tout à la fois des noms de nombre grecs et d'autres noms de nombre propres à cette langue, empruntés probablement de l'ancien égyptien. Dans le dialecte celtique, en usage dans la Bretagne (*),

(*) D'après *Le Brigant* et *Pinkerton ;* je n'ai point à ma portée les ouvrages de *Chaw*, de *Smith*, de *Vallancey*, ni les autres ouvrages

les noms se déclinent au moyen de prépositions ; mais dans la langue erse, (*)

écrits sur le même sujet. Je manque d'ailleurs de secours suffisans pour quelques autres langues. Je n'ai pu me procurer le principal ouvrage sur les langues du nord de l'Asie, ni les travaux très-complets qui ont été faits tout récemment sur les langues copte et arménienne, etc. Je compte d'autant plus, à cet égard, sur l'indulgence des hommes versés dans ces recherches, qu'ils savent eux-même mieux que personne combien même les grandes bibliothèques sont ordinairement peu complètes sur cet article là, et que d'un autre côté, ils trouveront pourtant ici bien des détails qu'on ne connaissait pas encore. (A)

(*) La langue erse est un dialecte de la langue celtique, qui se parle encore aujourd'hui dans les montagnes et dans les îles du nord de l'Ecosse. Si l'on s'en rapporte au docteur Johnson, (Voy. *Tour in scotland*, *etc.*) Ce dialecte est fort pauvre et fort grossier, comparé à l'irlandais et au gallois qui sont aussi deux idiômes de la langue celtique ; et par cela même, il pourrait bien être le plus ancien des trois. C'est dans cette langue qu'on suppose qu'Ossian a composé et chanté ses poëmes. (*Trad.*)

dialecte plus pur que le bréton, la déclinaison s'opère tout autrement, et se forme d'une manière assez singulière, au moyen d'un changement de la lettre initiale du mot, qui se modifie aussi d'après la nature du préfixe qui indique le rapport personnel du mot. Exemples: *Mac* — le fils, *mhic* (prononcez *wic*) — du fils; *pen* — la tête, *i'ben* — sa tête, *i'phen* — sa tête (en parlant d'une femme), *y'm mhen* — ma tête. Cette propriété de la langue erse a quelque rapport avec la manière dont les particules qui expriment les relations personnelles, se fondent avec l'article employé comme préfixe et avec le mot lui-même dans la langue copte; *Pos* — le maître, *Paos* — mon maître; *Pekos* — ton maître, *Pefos* — son maître, *Pesos* — son maître (en parlant d'une femme), *Penos* — notre maître, *Naos* — nos maîtres, *Nekos* — tes maîtres, etc. La conjugaison celtique se forme

dans le dialecte breton par le moyen d'un verbe auxiliaire ; mais il arrive dans plusieurs cas que le suffixe qui doit se combiner avec le mot, ne s'est point encore amalgamé avec lui et se distingue encore parfaitement, comme dans les mots suivans : *eomp* — nous allons, *ejomp* — nous aillions, *effomp* — nous irons. *Omp*, est ici un suffixe qui veut dire *nous*. Ces exemples, et d'autres cas du même genre, nous ramènent par analogie à l'autre classe principale de langues, à laquelle appartient aussi la langue basque qui n'a, du reste, d'autres traits de ressemblance avec le celtique que ceux qu'on peut expliquer par un simple mélange. Ce caractère mélangé de la langue celtique se fait encore reconnaître par une singularité remarquable ; le dialecte breton n'a pas moins de quatre mots pour exprimer le pronom *je : anon* — (en copte *anok*,)*on* — (en indien *ohon*,) *in* et *me*.

Il est à peine nécessaire d'insister davantage pour faire sentir l'erreur où sont ceux qui prennent pour les preuves d'une conformité parfaite entre les deux langues, les traces de mélange qui se remarquent surtout dans le dialecte breton, et qui se persuadent, en conséquence, que les Celtes et les Germains ne formaient autrefois qu'un seul peuple, ou du moins qu'une même famille de peuples, et que leurs langues n'étaient qu'une seule et même langue, ou du moins que deux idiômes fort rapprochés. » (*)

(*) Cette opinion de Mr. Schlegel au sujet de la langue celtique paraît aujourd'hui celle de la plupart des savans allemands; en particulier celle du grammairien et historien Adelung. On peut consulter à ce sujet l'ouvrage que j'ai déjà cité ailleurs, et qui a pour titre: Adelungs älteste Geschichte der Deutschen/ ihrer Sprache und Litteratur/ u. s. w. Achter Abschnitt / §. 5. Je ne crois pas que cet ouvrage soit encore traduit en français. (*Trad.*)

» Dans les langues même qui sont les plus éloignées de la famille des langues indienne, grecque et allemande, on découvre aisément une légère concordance. Ainsi la terminaison des adjectifs de la langue basque en *esco*, (terminaison qui se présente rarement en espagnol) ressemble à la terminaison allemande en isch / et à la terminaison grecque en *ικο*;. Les anciens peuples ont eu trop d'occasions de se confondre les uns avec les autres, par des migrations, par des colonies, par des guerres et par le commerce, pour qu'on ne doive pas s'attendre à rencontrer presque partout de ces vestiges isolés qui attestent le mélange des langues. »

» Je craindrais, en général, de fatiguer mon lecteur et de jeter de la confusion dans ses idées, si je voulais lui faire part de tout ce qu'on a recueilli, et de tous les résultats qu'on a obtenus

sur cette matière. C'est assez pour moi d'avoir introduit de l'ordre dans l'ensemble du sujet, et d'avoir indiqué d'une manière satitfaisante les principes sur lesquels il faudrait fonder une sorte de grammaire comparative, en arbre de généalogie absolument historique, une véritable histoire de la formation du langage, à la place de ces théories hypothétiques que l'on a imaginées jusqu'ici, et qui remontent jusqu'à sa première origine. Ce que nous avons dit ici suffira au moins pour faire sentir l'importance de l'étude des Indiens, quand ce ne serait déjà que sous le rapport de la langue; dans le livre suivant, nous envisagerons cette étude dans ses rapports avec l'histoire de l'esprit humain dans l'Orient. »

» Je ne puis terminer sur cette matière sans m'arrêter quelques instans sur *William Jones*, qui, en faisant reconnaître l'affinité qui règne entre le latin, le grec, l'allemand, le persan et l'in-

dien, et en montrant que l'indien est la tige commune dont ces autres langues proviennent, a jeté le premier du jour dans la science du langage, et, par conséquent, dans l'ancienne histoire des peuples, où tout était jusqu'alors obscur et confus. Mais lorsqu'il veut étendre encore l'affinité à d'autres cas dans lesquels elle est incomparablement moindre, lorsqu'il s'efforce ensuite de ramener la multitude immense et illimitée des langues à trois grandes branches, la famille de l'Indien, celle de l'Arabe, et celle du Tartare, et lorsqu'enfin, après avoir lui-même si parfaitement établi la différence qui sépare totalement l'arabe de l'indien, il essaye, par amour pour l'unité, de faire tout dériver d'une source originaire et commune, il nous a été impossible de suivre cet auteur estimable dans ces parties de son travail, et je ne doute pas que quiconque examinera attentivement la chose, n'approuve ici notre réserve. »

FIN.

NOTE

De quelques ouvrages publiés par les mêmes libraires.

CONVERSATIONS sur la chimie, dans lesquelles les élémens de cette science sont exposés d'une manière simple, et éclaircis par des expériences; traduites de l'anglais sur la dernière édition, avec des notes et des gravures, *Genève* 1809. 3 vol. in-12 br. 9 l.

Les hommes instruits verront dans cet ouvrage, une suite de tableaux agréables et un modèle précieux dans l'art de l'enseignement; les autres personnes, surtout les jeunes-gens, y trouveront une instruction facile, qui enrichissant leur esprit de connaissances qu'il n'est plus permis de négliger dans l'éducation actuelle, leur donneront de l'attrait pour pousser plus loin leurs études dans une science qui sera présentée à eux sous des formes aisées et agréables.

Cours de rhétorique et de belles-lettres, par Hugues Blair, traduit de l'anglais par P. Prevost, prof. de philosophie à Genève, etc. etc. *Genève* 1808. 4 vol. in-8.° 18 l.

Le même sur papier fin, 4 vol. in-8.° 30 l.

Annoncer une traduction des Leçons de Blair, c'est répondre au vœu de la plupart des gens de lettres. La traduction, qui en fut faite il y a dix ans est déjà épuisée. Les remarques même qu'elle a fait naître ont pu servir quelquefois à améliorer la seconde. Nous croyons donc faire une entreprise agréable au public, en lui présentant sous une nouvelle forme cet ouvrage classique.

Hugues Blair appartient à cette savante école, qui a produit, dans les lettres et la philosophie, un si grand nombre d'auteurs estimés. Il a contribué à former d'illustres élèves. Et, dans le nombre des écrivains étrangers à la France, il n'en est point qui jouisse d'une réputation plus honorable, où dont l'autorité en matière de littérature soit moins contestée.

On n'a rien négligé, sous le rapport typographique, pour que l'édition de cet ouvrage fût soignée et d'un usage commode.

Tablettes chronologiques, de l'histoire ~~naturelle~~ univers., sacrée et profane, ecclésiastique et civile, depuis la création du monde jusqu'à l'année 1808, ouvrage rédigé d'après celui de l'abbé Lenglet du Fresnoy; par J. Picot. *Genève* 1808. 3 vol. in-8.° 15 l.

Il a été tiré quelques exemplaires sur papier fort. 36 l.

Les Tablettes chronologiques de l'abbé Lenglet du Fresnoy sont sans contredit les meilleures qui aient été publiées dans ce genre, soit à cause du détail et de l'exactitude des faits et des dates qu'elles renferment, soit à cause des nombreuses tables qui y sont jointes, qui facilitent la lecture des ouvrages anciens et originaux, et qui éclaircissent la plupart des difficultés de l'histoire. Ces tablettes sont utiles et aux jeunes gens qui étudient, et aux savans qui veulent approfondir l'histoire : mais elles sont devenues rares : la dernière édition, imprimée en 1778, est presqu'épuisée, et d'ailleurs depuis cette dernière édition, et surtout depuis la mort de l'abbé Lenglet en 1755, il s'est écoulé des temps fertiles en grands événemens, et il a paru plusieurs ouvrages historiques d'un grand mérite; il étoit donc nécessaire de

continuer et de perfectionner ces Tablettes. Dans celles que l'on annonce à présent et auxquelles l'auteur travailloit depuis plusieurs années, l'on a non-seulement ajouté la suite des événemens et des grands hommes depuis 1774 jusqu'à nos jours, mais l'on a fait un très-grand nombre de corrections et d'additions aux anciennes tables qui ont été revues avec soin, et pour ainsi dire refondues; l'on a aussi ajouté plusieurs tableaux qui leur manquoient, et on les a tous placés sous une forme plus commode. Le premier volume est consacré à l'histoire ancienne, et les deux derniers à l'histoire moderne qui avoit sur-tout besoin d'extension et de perfectionnement.

Instruction Chrétienne, par le prof. Vernet, dernière édition, retouchée et augmentée d'une table des matières, par deux pasteurs de l'église de Genève et ornée du portrait de l'auteur. *Genève* 1808. 5 vol. in-12. 9 l. 10 s.

Cet ouvrage composé par un théologien sage et éclairé, jouit depuis long-temps d'une réputation bien méritée; il tient le milieu entre un Catéchisme ordinaire et un Cours de Théologie; on reconnoîtra la science profonde de l'auteur dans la partie dogmatique, et l'on remarquera dans

celle qui traite de la morale, le grand parti qu'il tire de l'Ecriture-sainte, une connoissance frappante du cœur humain dans les détails où il entre, et une clarté peu commune. Plus on lira et l'on méditera cette Instruction Chrétienne, plus aussi on la goûtera. On ne sauroit donc trop la recommander à tous ceux qui veulent envisager la religion sous son vrai point de vue, aux pères et aux mères de familles, aux jeunes gens et particulièrement à ceux qui se destinent au saint Ministère.

On s'est appliqué à rendre cette édition supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. On a corrigé quelques négligences de style, et fait disparoître un grand nombre de fautes typographiques qui rendoient en plusieurs endroits cet ouvrage tout-à-fait inintelligible.

On a cru aussi devoir substituer aux *passages* de l'ancienne version de la Bible ceux de la nouvelle à laquelle l'auteur lui-même avoit coopéré. Enfin on a ajouté une table générale des matières, si utiles dans les ouvrages de ce genre, et qui donne en peu de mots l'abrégé de ce qu'on peut y trouver, et l'édition faite sur bon papier, avec de bons caractères, revue avec soin, a été ornée du portrait de l'auteur, gravé par un bon maître.

Cabinet des fées, ou collection des meilleurs contes des fées et autres contes

merveilleux. *Genève* 1787. 41 vol. in-12. ornés de 120 jolies gravures de Marilier. 96 l.

Il reste encore quelques exemplaires de l'édition 8.° 41 vol. ornés des mêmes gravures. 150 l.

Les tomes 38 à 41 se vendent séparément, in-8.° fig. 12 l. in-12. fig. 10 l.

Description des Cols ou passages des Alpes; par Bourrit, nouvelle édition, augmentée d'une description de Genève et de plusieurs gravures. 2 vol. 8.° 6 l.

Description de Genève ancienne et moderne, par H. Mallet, et relation de l'ascension de M. De Saussure à la cime du Mont-Blanc. 1807. in-12. br. 4 l.

Dictionnaire de la Suisse, contenant une description de ce qu'il y a de plus remarquable dans ce pays, etc., etc. *Genève* 1788. 4 vol. in-8.° carte. 6 l.

Histoire des Suisses ou Helvétiens, depuis les temps les plus reculés jusques

à nos jours; par P. H. Mallet. *Genève* 1805. 4 vol. in-8.° avec carte. 15 l.

Itinéraire de la vallée de Chamouni, d'une partie du Bas-Valais et des montagnes avoisinantes. *Genève*. 1805. in-12. avec deux cartes. 2 l. 10 s.

Ligue (de la) hanséatique, de son origine, ses progrès, sa puissance et sa constitution politique jusqu'à son déclin au sixième siècle; par P. H. Mallet. *Genève* 1805. in-8.° 3 l. 10. s.

Sermons sur divers textes de l'Ecriture-sainte; par D. Claparède. *Genève* 1805. in-8.° 3 l.

Testament (nouveau) de Notre-Seigneur Jésus-Christ; traduction nouvelle, revue et approuvée par les pasteurs et professeurs de Genève. *Genève* 1802. in-4.° 5 l.

Le même in-8.° 2 l.

Le même in-8.° beau papier. 3 l.

Traité théorique et pratique sur l'art de faire et d'appliquer les vernis, sur différens genres de peinture par impres-

sion et en décoration, ainsi que sur les couleurs simples et composées; accompagné de nouvelles observations sur le copal, etc. par Tingry. *Genève* 1803. 2 vol. in-8.° fig. 9 l.



ERRATA.

Page 12, ligne 11, la qualité des couleurs, *lisez*, la qualité de la couleur

Page 20, ligne 9, quel que soit la nature, *l.* quelle que soit la nature

Page 33, ligne 6, le mot *de* sers, *l.* le mot *de* sert

Idem, ligne 11, et autant qu'un rapport particulier peut être démêlé dans cette expression, *l.* et quant au rapport particulier qui peut etc.

Page 34, ligne 10, de la même manière que nous pouvons exprimer la relation, *l.* d'une manière semblable à celle dont nous exprimons la relation

Page 36, ligne 18, aussi bien que d'objets seuls, *l.* d'objets isolés

Page 37, ligne 14, guère, *l.* guère

Page 43, ligne 8, mais le mot, *l.* or le mot

Idem, ligne 15, parfaite, *l.* parfaites

Idem, ligne 16, qui existe, *l.* qui existent

Page 48, ligne 3, des progrès ultérieurs, de la société, *l.* des progrès ultérieurs de la société

Page 55, ligne 15, ce qu'on appelle pronoms personnels, *l.* ces mots qu'on appelle etc.

Page 65, ligne 5, Pélasges, *l.* Pélages

Page 68, ligne 18, les restes de conjugaisons, *l.* les restes d'une conjugaison

Page 78, ligne 13, (à la note.) Hopes, thee, *l.* Hopes thee,

Page 79, ligne 2, (à la note.) ce que l'anglais, *l.* ce que l'adjectif anglais.

Page 93, ligne 18, pluviæ pluit, *l.* pluvia pluit

Page 94, ligne 14, leur système de déclinaisons grecques: *l.* leur système de déclinaisons

Page 96 (à la note.) δέλω, je veux, *l.* θέλω, je veux

Page 101, ligne 7, eŋ observe, *l.* on observe

Page 108, ligne 4, un si be effet, *l.* un si bel effet

Page 126, ligne 20, ὕδως, *l.* ὕδωρ

Page 131, ligne 10, (avant midi,) *l.* (l'avant midi.)

Page 132, ligne 6, *Tvarshito*, l. *Twarsthito*

Page 135, ligne 13, commune, *l.* commun

Page 152, ligne 12, qu'un seul, *l.* qu'un seul d'entr'eux

Page 165, ligne 18, (à la note.) la langue Oquichua, *l.* la langue Qquichua

Page 167, ligne 10, quel que soit la manière, *l.* quelle que soit la manière

Page 169, ligne 13, au fond de la langue, *l.* au principe fondamental de la langue

Page 172, ligne 11, de langues à inflexions, *l.* des langues à inflexions

Page 181, ligne 11, c'est ce qu'accordent, *l.* c'est ce qu'accorderont

Page 183, ligne 9, la langue Oquichua, *l.* la langue Qquichua

Page 185, ligne 17, *idem.*

Page 186, ligne 7, *idem.*

Page 191, ligne 2, précisément comme elle, *l.* précisément comme lui

Idem, ligne 17, en allemand, *l.* dans l'allemand

Idem, ligne 23, moindre qu'en persan, *l.* moindre que dans le persan

Page 212, ligne 18, qui règne l'allemand, *l.* qui règne entre l'allemand

Page 217, ligne 4, ἄξνομι *l.* ἄρνυμι

Idem, ligne, 5, δεῖναι *l.* θεῖναι

Page 223, ligne 24, (à la note.) par celà même, *l.* par là même

